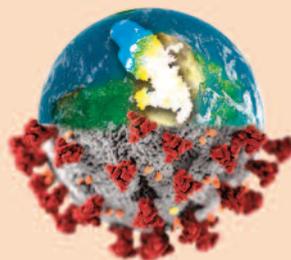




CONTRIBUTION
DES ACTEURS ECONOMIQUES
DE LA MARTINIQUE



POUR LE **REBOND**
DE NOTRE **ECONOMIE**



SOMMAIRE

Avant-propos introductif	4 - 5
1 - Notre démarche contributive	6
2 - Le contexte, les impacts du COVID 19 sur les entreprises et sur l'économie Martiniquaise	8
2-1 Synthèse des résultats de l'enquête QUALISTAT auprès des chefs d'entreprise	
2-2 Principaux résultats de l'étude d'Olivier SUDRIE du Cabinet DME	
2-3 Principales données collectées par cellule COVID 19 de la CCIM	
3 - Tendances lourdes observées et stratégies pour un rebond post COVID 19 en Martinique	13
4 - Les mesures d'urgences, les mesures et recommandations de rebond à court terme	17
4-1. Les mesures d'urgence tous secteurs confondus	17
4-2 Les mesures de rebond à court terme	18
4-3 Les recommandations des ateliers	19
5 - Tableau récapitulatif des Fiches Actions proposées et de leur financement	28
6 - Evaluation macroéconomique ex ante et mesure des impacts des actions proposées	34
6-1. Quel rebond après 2020 ?	35
6-2. Quelle politique économique : Premières priorités	36
6-3. Evaluation socio économique des projets d'investissement	39
ANNEXE	40
Fiches actions par secteur d'activités	
• INNOVATION	41
• FORMATION ET EMPLOI	54
• INFRASTRUCTURES (DONT PORT ET AEROPORT) - RESEAUX	59
• ENVIRONNEMENT (DONT EAU - ASSAINISSEMENT - DECHETS) - ENERGIE	89
• TOURISME	152
• CULTURE - SPORT ET BIEN ÊTRE	167
• FINANCEMENT	175
• SANTÉ	178

Avant propos introductif

Nous vivons collectivement la crise la plus pénible de notre vie. Elle est d'autant plus angoissante qu'à ce jour personne ne sait quand elle s'arrêtera. Dans cette relative incertitude sanitaire, des décisions difficiles doivent être prises pour que la vie continue.

Face à la Covid 19 nous avons tant au niveau individuel que collectif, la responsabilité historique de mieux nous protéger et de préparer la société que nous voulons.

En Martinique et dans le monde les activités économiques et les acteurs professionnels ont été cueillis à froid par cette pandémie dont l'une des conséquences immédiates a été l'arrêt de la plupart des activités.

Au moment où nous vous livrons cette contribution nous savons que ce déconfinement et ce retour à la vie se fera en plusieurs étapes et que son efficacité dépend de notre capacité à respecter les mesures sanitaires préconisées par les autorités locales et nationales.

Une autre priorité s'impose, c'est celle de la reprise des activités économiques.

Depuis 4 mois l'urgence a été de mettre en œuvre des mesures incitatives pour les entreprises et protectrices pour les travailleurs. Aujourd'hui l'heure est aussi à l'adaptation et à l'innovation, la crise ayant fait tomber ici et là des dogmes et des doctrines économiques.

Les enquêtes et travaux menés à partir du mois d'avril nous portent à croire que la crise économique et sociale s'annonce en Martinique bien plus grave que toutes celles intervenues après-guerre.

C'est pourquoi les acteurs économiques que nous sommes, ont pris l'initiative de se réunir tous secteurs confondus pour élaborer cette contribution. Ce travail a pour seule boussole ; éviter que la récession actuelle ne se transforme en dépression du siècle pour notre Martinique qui connaît un taux de chômage chronique et des inégalités sociales importantes notamment en termes de répartition des revenus.

*Celle-ci s'accorde à la **stratégie 5.0** arrêtée par la ministre des outre-mer avant la pandémie.*

Elle est également en cohérence avec les initiatives européennes récentes prises pour juguler la crise tant au niveau des fonds structurels qu'à celui du budget de l'union, moteur de son plan de relance.

Notre contribution sera transmise aux ministres concernés, aux parlementaires martiniquais, au Préfet de Martinique, aux Présidents de l'Exécutif et de l'Assemblée de la Collectivité Territoriale de Martinique.

Elle a pour ambition d'aider nos responsables territoriaux et nationaux à prendre dans les meilleurs délais les décisions les plus adaptées à nos réalités économiques et sociales pour enclencher une dynamique de rebond.

***100 jours pourraient être notre défi martiniquais** pour mettre en oeuvre les mesures et actions préconisées dans un esprit constructif et partenarial entre les acteurs publics et privés et dans le respect bien compris de leurs compétences et de leurs moyens respectifs.*

Notre objectif partagé est d'éviter l'effondrement de notre économie et de se donner les moyens de préparer l'après COVID.

Il nous apparait donc indispensable d'être volontaire et de revoir l'approche stratégique face à cette crise, et aux difficultés de vision et d'anticipation qui en résulte. Dans cette perspective nous devons intégrer pleinement dans nos stratégies de développement la révolution numérique, le changement climatique et le vieillissement de notre population pour consolider nos capacités de résilience.

Le rebond pour lequel nous militons sera porté par la mise en oeuvre d'innovations. Il s'agit de revoir l'organisation des chaînes de valeur, de modifier voire réinventer avec pragmatisme et détermination nos comportements économiques ; et garder une capacité à se remettre en cause, et à réagir rapidement.

Je remercie vivement tous les acteurs économiques qui ont donné de leur temps à l'élaboration de cette contribution. J'y ajoute également toutes celles et tous ceux qui nous ont soutenu dans cette démarche constructive et solidaire.

Philippe JOCK
Président de la CCI Martinique

1 - NOTRE DÉMARCHE CONTRIBUTIVE

La nécessité d'une reprise d'activité au plus tôt a largement été corroborée par :

- Les principaux résultats de l'enquête sur l'impact du COVID 19 sur nos entreprises menée par l'agence QUALISTAT à la demande de la CCI Martinique
- Les études menées par le cabinet DME sur l'impact de la crise sanitaire COVID 19 tant pour le compte de la CCI de Martinique que pour celui de l'ACCIOM,
- Ainsi que par les données recueillies de la cellule de crise de la CCI.

Réunis en Bureau le 4 mai 2020, les élus de la CCI ont décidé de la création d'un groupe de réflexion pour l'élaboration d'une contribution des acteurs économiques de la Martinique

Ce groupe s'est réuni dès le 19 mai. A l'occasion de cette première matinée de travail qui a réuni une quarantaine de responsables économiques privés, et sur la base des résultats des études évoquées ci-dessus il a été décidé :

6 axes stratégiques pour élaborer les propositions:

- Accompagnement des entreprises (notamment des TPE)
- Réalisation d'investissements publics
- Relance de la consommation
- Recherche de compétitivité par des gains de productivité
- Priorité au développement durable et à la maîtrise des énergies
- Réductions des inégalités

9 ateliers thématiques pour organiser la réflexion :

- **TOURISME**
présidé par Carole FOULARD
- **COMMERCE et SERVICES**
présidé par Céline ROSE
- **CULTURE - SPORT et BIEN ETRE**
présidé par Christian BOUTANT
- **ENVIRONNEMENT dont EAU - ASSAINISSEMENT - DECHETS et ENERGIE**
présidé par Jean-Marc AMPIGNY
- **FINANCEMENT**
présidé par Philippe JOCK
- **FORMATION ET EMPLOI**
présidé par Jean-Claude MANERE
- **INFRASTRUCTURES dont port et aéroport et RESEAUX**
présidé par Jean-Rémy VILLAGEOIS
- **INNOVATION**
présidé par Eric BELROSE
- **PRODUCTION LOCALE**
(agriculture - pêche - artisanat - industrie)
présidé par Bertrand CLERC

Les 3, 4 et 5 juin, ces ateliers animés par un président assisté de personnes qualifiées et de cadres de la CCI ont réuni en Visio conférences de 2h par atelier plus de 100 représentants d'organisation professionnelle, chefs d'entreprises, gestionnaires d'infrastructures majeures et d'association d'entreprises....

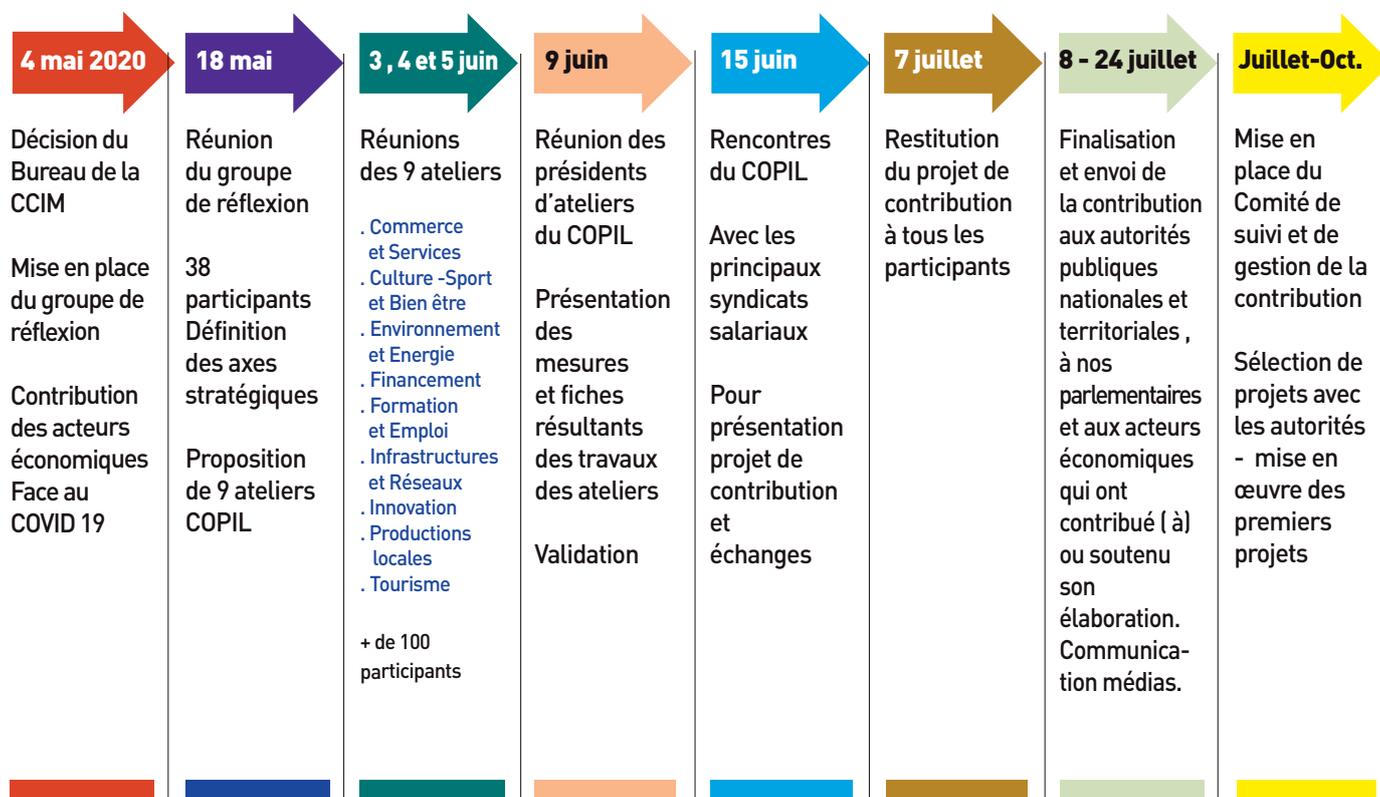
Le mardi 9 juin les présidents d'atelier et leurs assistants se sont réunis sous la présidence du président de la CCIM pour restituer leurs travaux et prendre connaissance de ceux des autres ateliers. Cette séance de quatre heures a permis une première validation de propositions de mesures et recommandations et de fiches actions/ projets (40) dument remplies par les participants et leurs collaborateurs professionnels et techniques.

Les mesures et recommandations seront classées en deux catégories : mesures d'urgence et relance à court et moyen terme.

Pour les fiches seront précisées celles dont le projet est quasiment finalisé et celles qui feront l'objet de concertation

techniques et financières avec notamment les pouvoirs publics concernés et les organismes financiers.

Le lundi 15 Juin le président de la CCIM a rencontré les principaux responsables syndicaux opérants dans ces secteurs pour les informer de cette initiative des acteurs économiques et recueillir leurs avis et propositions.



2 - LE CONTEXTE, LES IMPACTS DU COVID 19 SUR LES ENTREPRISES ET SUR L'ÉCONOMIE MARTINICAISE

Nous avons choisi de présenter le contexte et les impacts du COVID 19 à l'aide des résultats de trois investigations réalisées à la demande de la CCI : avec d'une part les enquêtes auprès des entreprises de QUALISTAT et de la cellule COVID 19 de la CCI et d'autre part l'étude macro-économique du cabinet DME sur les impacts prévisibles de la crise sanitaire.

2 - 1 Synthèse des résultats de l'enquête QUALISTAT auprès des chefs d'entreprise

Fiche technique

Enquête réalisée sur un échantillon représentatif de 582 entreprises.

La représentativité de l'échantillon est obtenue par la méthode des quotas définis par rapport aux critères secteur d'activité et la zone d'implantation de l'entreprise.

L'enquête a été administrée en ligne à partir d'un fichier d'entreprises transmis par la CCIM.

Personne interrogée dirigeant de l'entreprise.

Les enquêtes ont été réalisées du 29 avril au 7 mai 2020.

QualiStat rappelle que les résultats de cette enquête doivent être lus en tenant compte des marges d'incertude de 1,8 à 4,1 points au plus pour un échantillon de 600 répondants.

Elle a mis en évidence les principaux résultats suivants :

- La fermeture de 64% des entreprises à la date du confinement, dont 87% des entreprises touristiques.
- Des pertes de chiffre d'affaires pour 84% des chefs d'entreprise interrogés. Baisse qui est supérieure à 50% pour 56% d'entre eux.
- De vives inquiétudes quant à l'avenir de leur entreprise pour 78% d'entre eux et sur celui de l'économie martiniquaise pour 87%. Ce niveau d'inquiétude pour les entreprises du tourisme est de 96% quant à l'avenir de leur entreprise et de 100% pour l'économie touristique martiniquaise.



4 dirigeants sur 5 inquiets pour l'avenir de leur entreprise en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19.



• **Très inquiets :**



87% des dirigeants inquiets pour l'économie de la Martinique.



3 entreprises sur 5 ayant dû fermer en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19.



84% des chefs d'entreprises déclarent une baisse de leur chiffre d'affaires sur les quatre premiers mois de 2020 à cause de la crise sanitaire liée au Covid 19.



Un effondrement de plus de 50% du chiffre d'affaires sur les 4 premiers mois de 2020 (par rapport à 2019) pour 56% des chefs d'entreprise.



Des entreprises qui ont principalement eu recours au chômage partiel (49%), au télétravail (48%), ainsi qu'à la réduction de l'accueil du public (42%) pour maintenir leur activité.



Des entreprises ayant sollicité les mesures mises en place par l'état : **10 mois nécessaires** pour retrouver le niveau d'activité d'avant la crise en moyenne :

- Report des charges sociales et fiscales : **51%**
- Fond de solidarité pour les TPE : **48%**
- Chômage partiel : **46%**
- Prêt garanti par l'Etat (PGE) : **35%**





Le numérique et le développement des filières locales au cœur des idées énoncées par les entrepreneurs martiniquais

Selon vous, suite à la crise économique liée au Covid-19, quel(s) changement(s) devons nous adopter pour notre économie ?



- Les TPE ont globalement du mal à mobiliser les dispositifs d'aides d'urgence mis en place par le Gouvernement et par la CTM
- Les entreprises de petite taille ont eu plus de difficultés que les autres à mobiliser les aides de l'Etat, notamment le PGE.
- Les chefs d'entreprise interrogés estiment qu'il leur faudra en moyenne au moins 10 mois pour retrouver un niveau normal d'activité. Pour ceux du secteur du tourisme, de l'industrie et du commerce ce délai dépasse les 12 mois.
- Parmi les orientations à prendre pour rendre notre économie plus forte les chefs d'entreprises suggèrent : le développement du numérique, le développement des filières locales et le télétravail.

2 - 2 Principaux résultats de l'étude d'Olivier SUDRIE du Cabinet DME

Cette étude macro-économique commanditée par la CCI Martinique pour évaluer l'impact de la crise COVID 19 sur l'économie martiniquaise a révélé les principaux résultats suivants :

Les huit semaines de confinement (du 16 mars au 11 mai) vont provoquer un recul de l'activité marchande de 30% environ (par rapport à une même période sans confinement). Mais cette moyenne cache de profondes disparités selon les secteurs. La baisse de chiffre d'affaires (CA) avoisine plutôt les 80 à 90% dans la construction et le tourisme. Elle flirte avec les 50% dans l'industrie et le commerce. Elle est plus « amortie » cependant dans les services (aux alentours du tiers par exemple pour les services à destination des entreprises).

Un recul historique de la croissance en 2020 : -9%

Sur l'ensemble de l'année, le recul du PIB devrait être encore plus important que celui imputable au seul confinement. En effet, cette estimation présume que les activités ont repris leur cours « normal » dès la fin du confinement (soit à la mi-mai). Il n'en est évidemment rien.

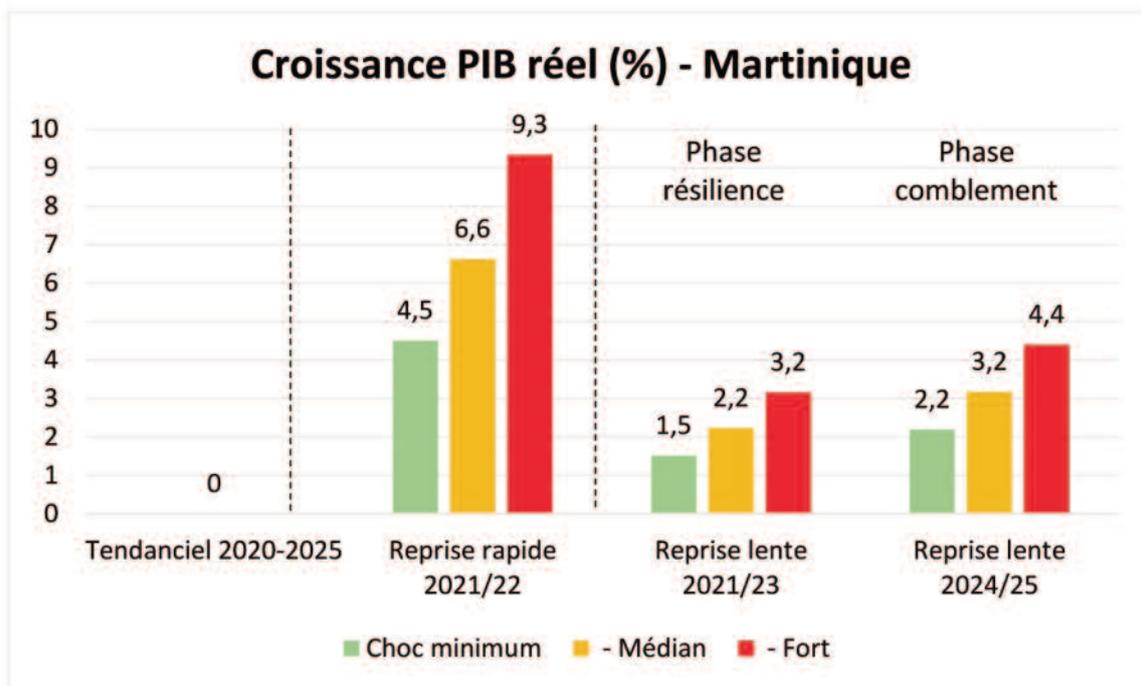
Et de nombreux secteurs (à commencer par le tourisme) continuent de pâtir de la réglementation sanitaire qui freine la marche normale des affaires.

Dans le cas le plus favorable, un retour à la normale pour tous les secteurs au 1er septembre se traduirait par

un recul du PIB de près de 9% cette année. Ce choc de croissance est historique :

il serait ainsi au moins deux fois plus important que celui enregistré en 2009 (-3,8%).

La crise aura nécessairement des répercussions négatives sur l'emploi. On estime ainsi à 10 000 environ (soit 13% du total de l'emploi marchand) le nombre de travailleurs concernés par le ralentissement de l'activité cette année. Tous ne perdront pas leur poste, mais une forte poussée du chômage dans les mois à venir est une hypothèse très probable.

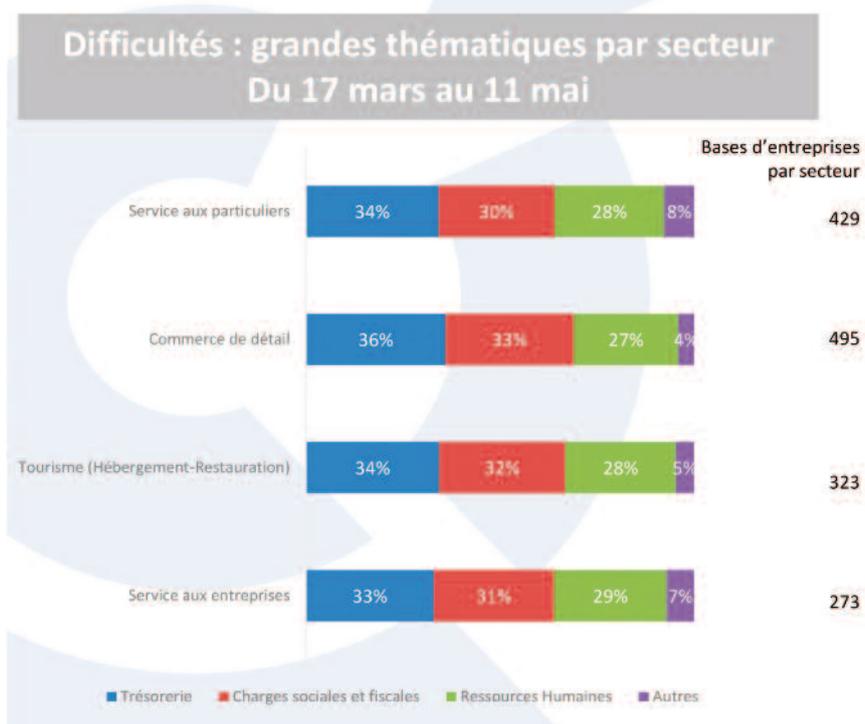


2 - 3 Principales données collectées par cellule COVID 19 de la CCIM

Du 17 mars au 11 mai 2020 : **4442 contacts appels émis ou reçus** par notre cellule d'écoute et de suivi des entreprises en cette période de crise sanitaire. **Recueil d'informations auprès de 2 356 chefs d'entreprises.** Le

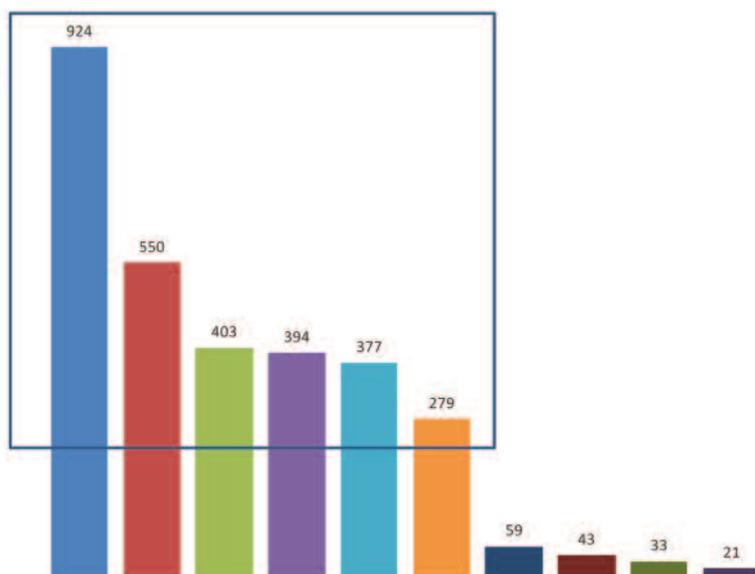
constat de difficultés pour 92% d'entre eux est ressorti de cette collecte, avec une évaluation moyenne de la baisse du chiffre d'affaires de 81%. Les principales difficultés alors évoquées portaient sur la trésorerie (34%), le paiement des charges sociales et fiscales (32%) et la gestion des ressources humaines, dont la mise en place de l'activité partielle (28%).

Commerces, Industries et Services : Appels et contacts téléphoniques cumulés de la CCI > Par grandes thématiques, restitution de l'activité



Les 10 mesures principales de soutien (Etat + CTM) : Besoins recensés des entreprises (www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises)

- Fonds de solidarité Etat
- Délais de paiement de charges sociales et/ou fiscales
- Activité partielle
- Aides CTM
- Prêt Garanti par l'Etat (PGE)
- Report du paiement du loyer, des factures d'eau, d'électricité, etc.)
- Remises d'impôts directs décidées dans le cadre d'examens individuels des demandes
- Autre
- Soutien de l'Etat et de la Banque de France (Médiateur du Crédit) pour négocier avec sa banque un rééchelonnement des crédits bancaires
- Appui au traitement d'un conflit avec un client ou fournisseur par le Médiateur Entreprises



3 - TENDANCES LOURDES OBSERVEES ET STRATEGIES POUR UN REBOND POST COVID 19 EN MARTINIQUE

La pandémie et la crise économique et sociale qu'elle a engendré ont mis en exergue les forces et les faiblesses de nos sociétés modernes que d'aucuns pensaient immarcescibles.

La Martinique n'échappe pas à ce constat généralisé. Dans le cadre de cette contribution les acteurs économiques ont repéré dans leurs secteurs respectifs les tendances résultant de cette crise. L'analyse de celles ci nous a amené à définir une stratégie pour des actions

concertées. Avec pour objectif le renforcement des chaînes de valeur susceptible d'agir comme un réducteur des fragilités révélées et un catalyseur d'une gestion diversifiée des risques. Ce qui, in fine, concoure à un renforcement de la Martinique résiliente.

Nous vous présentons donc ci dessous sous la forme d'un tableau de synthèse ces principales tendances, les réponses stratégiques et les axes correspondants.

TABLEAU DES TENDANCES LOURDES ET REPONSES STRATEGIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA MARTINIQUE

TENDANCES	REPONSES STRATEGIQUES
<p>Exigence de plus de sécurité globale</p>	<p>Mettre en place une intelligence large des risques et inventer une sécurité globale qui intègre la sécurité sanitaire. Compte tenu de notre insularité et de l'évolution démographique et des nombreux risques naturels qui sont des menaces permanentes .</p> <p>Axes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'investissements publics • Priorité au développement durable et à la maîtrise des énergies • Réduction des inégalités
<p>Rôle du commerce de proximité en complément des grandes surfaces et de l'approvisionnement en produits locaux</p>	<p>Tendre vers plus d'autonomie alimentaire. Promouvoir de façon plus efficace les produits locaux. Sensibiliser et former les consommateurs (individus et entreprises)</p> <p>Mieux organiser les productions locales pour obtenir les meilleurs rapports qualité/prix.</p> <p>Cette orientation satisfait à plusieurs aspirations de fond : traçabilité, respect de l'environnement, soutien de l'emploi local, sécurisation des approvisionnements ..</p> <p>Axes stratégiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relance de la consommation • Accompagnement des entreprises (notamment des TPE) • Priorité au développement durable et à la maîtrise des énergies • Réduction des inégalités
<p>La crise a révélé les possibilités de large diffusion d'évènements culturels sur les réseaux</p>	<p>Consolider un nouveau modèle récent pour les artistes en favorisant la promotion des groupes musicaux, de peintres, de films et reportages, de photos , de livres, des créations artistiques ...sur la "toile". Et contribuer de façon efficace à la promotion de la Martinique dans le monde.</p> <p>Axes stratégiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relance de la consommation • Accompagnement des entreprises notamment des TPE)

	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de compétitivité par des gains de productivité
<p>Amplification de l'e-commerce alimentaire (drive et livraison à domicile).</p>	<p>Evaluer et analyser quantitativement et qualitativement ces nouveaux comportements</p> <p>Structurer et accompagner les producteurs utilisateurs de ceux-ci</p> <p>Veiller à ce que les consommateurs y trouvent leur compte. Mutualiser des moyens afin de créer des plateformes d'achat (cas du tourisme)</p> <p>Axes stratégiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relance de la consommation • Accompagnement des entreprises (notamment des TPE)
<p>Risque social et nouvelles inégalités suite au COVID</p>	<p>Mettre en oeuvre des mesures exceptionnelles pour éviter des licenciements ...et une augmentation du chômage. (Activité partielle avec une attention particulière pour les entreprises les plus impactées par le confinement- Compensation par aides publiques des surcoûts liés aux mesures sanitaires et de distanciation sociale /COVID 19. ..)</p> <p>Relancer la commande publique</p> <p>Solder dans les meilleurs délais les factures dues aux entreprises dans le cadre de marchés publics</p> <p>Mettre en place des formations adaptées aux besoins et aux circonstances</p> <p>Amplifier les dispositifs d'apprentissage</p> <p>Créer à court terme des emplois notamment par des investissements publics</p> <p>Axes stratégiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relance de la consommation • Réalisation d'investissements publics • Priorité au développement durable et à la maîtrise des énergies • Réduction des inégalités
<p>Télétravail et relations humaines distancielles</p>	<p>Equiper et adapter les entreprises concernées à ce nouveau mode de travail après une analyse coûts /avantages pour les entreprises et pour la société martiniquaise. Compte tenu des incidences sur la vie quotidienne des salariés et sur les relations humaines.</p> <p>Accompagner les nouveaux comportements liés au travail à distance.</p>

Axes stratégiques

- Accompagnement des entreprises (notamment des TPE)
- Recherche de compétitivité par des gains de productivité

Ecoute des territoires et valorisation des actions de proximité

Replacer au coeur des politiques publiques les actions de proximité en cohérence avec le milieu. Ce qui permettrait si bien maîtrisées de participer à une meilleure cohésion sociale et à l'animation du territoire. Le sport et la culture devraient y trouver toutes leurs places.

Axes stratégiques

- Réalisation d'investissements publics
- Réduction des inégalités
- Accompagnement des entreprises (notamment des TPE)

Evolution technologique, observation d'un basculement accéléré dans l'univers digital, ses usages et ses organisations.

Développer l'offre numérique dans les services

Moderniser les réseaux pour un accès à une connexion de haute qualité sur l'ensemble de territoire.

Accompagner les entreprises du numérique pour leur permettre de répondre aux besoins du marché local mais aussi à ceux de la Caraïbe et du monde.

Accompagner la transformation des commerces sur la digitalisation, la modernisation des points de vente et l'acquisition d'équipements et de compétences.

L'intelligence artificielle (IA) offre de nouvelles possibilités aux entreprises qu'il conviendra d'adapter aux réalités économiques de celles-ci.

Axes stratégiques

- Relance de la consommation
- Accompagnement des entreprises (notamment des TPE)
- Réalisation d'investissements publics
- Recherche de compétitivité par des gains de productivité

Prise en compte de valeurs écologiques et solidaires

La transition énergétique et écologique participe à la résilience.

Dans cette perspective les producteurs, les distributeurs et les consommateurs doivent penser qualité, sécurité et prix acceptables.

Promouvoir la production d'énergie verte répondant aux critères du développement durable.

L'économie circulaire à toute sa place dans cette orientation.

Celle-ci prend tout son sens dans un territoire qui ne recèle pas de matières premières mondialement reconnues.

Accompagner l'avènement d'un nouveau type de consommateur «le citoyen « Consomm'acteur » -

Il participera à la mise en place de nouveaux usages (adoption des écogestes, le télétravail, les économies d'énergie et d'eau...) et de nouvelles organisations (achat local, circuits courts, produits éco-responsables).

Axes stratégiques

- Relance de la consommation
- Réalisation d'investissements publics
- Priorité au développement durable et à la maîtrise des énergies

4 - LES MESURES D'URGENCE ET LES MESURES DE REBOND A COURT TERME

La présente partie comme annoncée précédemment expose les mesures d'urgences retenues par l'ensemble des participants aux ateliers. Elles complètent ou amendent les mesures prises par le gouvernement et par la CTM.

Celles ci sont suivies de la présentation des mesures pour le rebond à court terme. Elles ont une vocation non seulement curatives mais surtout structurantes, pour préparer le Post COVID.

Enfin , nous avons sélectionné les principales recommandations issues des ateliers . Elles offrent des solutions concrètes pour fixer de nouveaux objectifs post COVID 19. Elles sont donc réalistes et implémentables.

4-1. LES MESURES D'URGENCE TOUS SECTEURS CONFONDUS

- **Prolongation du dispositif d'activité partielle** avec une possibilité de prorogation en cas de non reprise d'une activité normale pour les entreprises des secteurs de l'hôtellerie, restauration, cafés, tourisme, événementiel, sport, culture ...
Il est proposé que celle-ci puisse être couplée avec des formations dans le cadre du Pacte d'Investissement dans les Compétences et du FNE (permanents des hôtels). Ce dispositif innovant serait expérimenté dans l'hôtellerie et les métiers du tourisme sur 2 basses saisons - Des plans de formation seraient élaborés par les partenaires sociaux.
- **Compensation par des aides publiques des surcoûts liés aux mesures sanitaires et de distanciation sociale /COVID 19.** Ceux-ci sont de nature à modifier les plans de financement de marchés et autres engagements voire de les stopper durablement - Une charte de bonne conduite et de bienveillance serait partie prenante de cette compensation.

Il s'agit de proposer des mécanismes de compensation sur la base d'une évaluation rigoureuse de ces surcoûts selon les activités concernés.

- **Mise en place pour les entreprises les plus impactées par les mesures de confinement et particulièrement le tourisme , d'un mécanisme transitoire d'indemnisation des pertes par les assurances ou par l'état.**
- **Obtention des délais de moratoire plus longs (hors procédure collective),** à titre transitoire dans cette période de post COVID intégrant les parts salariales - Un tel dispositif pourrait se mettre en oeuvre sur une période de 24 mois avec un dépôt de dossier avant la fin du mois de décembre 2020. Un tel dispositif permettrait aux entreprises de relancer leurs activités dans de meilleures conditions.
- **Mise en place d'un comité territorial de suivi de la relance COVID 19 -** Il est proposé que ce suivi se fasse au sein du Haut Conseil de la Commande Publique dont la fréquence des réunions serait augmentée sur la période post COVID - Les dos-

siers présentés devraient intégrer des critères socio-économiques afin de sélectionner les projets ayant un impact avéré sur l'emploi, la croissance, le développement durable.

Il est urgent de relancer le secteur du BTP en mobilisant la commande publique et faire en sorte que les marchés réalisés bénéficient de procédure d'urgence pour un paiement rapide des bénéficiaires.

4-2. LES MESURES POUR LE REBOND A COURT TERME

- **Expérimentation de l'affacturage inversé** pour répondre à la problématique des délais de paiement des collectivités- Selon rapport de la Cour des Comptes et de l'Inspection Générale de l'Administration commandé en octobre 2019 par le ministère de l'Outre-Mer ces délais de paiement dans les collectivités locales en Outremer restent excessivement longs. En Martinique ils sont de 87 jours en moyenne, c'est-à-dire près de trois fois supérieur au délai légal qui est de 30 jours.

Cette dernière recommandation déjà proposée par le passé par les socioprofessionnels mérite d'être expérimentée pour faire face aux difficultés actuelles et à venir des entreprises.

Dans une économie déjà fragile et largement administrée il convient de faire en sorte d'optimiser la circulation monétaire. Nous invitons les partenaires concernés à se rencontrer dans leurs meilleurs délais.

- **Un dispositif d'exonération de taxes et de prélèvements sur la part du CA des agences et des tours opérateurs consacrées à la vente des destinations françaises d'outre-mer.**

Nous avons besoin de clientèle pour développer le tourisme.

Le tourisme intérieur a aussi ses avantages car il permet de maintenir ses devises tout en développant son tourisme.

Partant de ce constat dans le cadre de la consoli-

dation du tourisme intérieur français, il est demandé au gouvernement de réfléchir à la mise en place d'un dispositif d'exonération de taxes et de prélèvements sur la part du CA des agences et des tours opérateurs consacrées à la vente des destinations françaises d'outre-mer.

Il s'agit de permettre après le COVID 19 une relance rapide d'un tourisme intérieur d'intérêt mutuel que nous sommes seuls à supporter en termes de promotion et d'investissement.

- **Modernisation de l'organisation administrative et politique du secteur touristique** qui paraît aux acteurs économiques aujourd'hui bicéphale au sein de la CTM, avec d'un côté son conseiller exécutif et le service du tourisme et d'un autre le CMT. Les porteurs de projets et les professionnels apprécieraient, pour plus d'efficacité, avoir à s'adresser à un organisme de la CTM dédié au tourisme pour la stratégie touristique, les aides, les investissements, la promotion, l'évènementiel et l'observatoire. Cet organisme pourrait être le CMT d'autant que les professionnels y sont représentés. Sur ce point il paraît opportun de procéder à une actualisation de ses statuts pour permettre l'accueil d'organismes tels le grand port, la société aéroport Martinique Aimé Césaire, les (EPCI - CAP NORD - ESPACE SUD - CACEM), l'UMIH .. et une représentation des organisations syndicales salariales du tourisme pour tenir compte des évolutions de ces dernières années.

Cette évolution vers une représentation fonctionnelle permettrait à la Martinique de s'aligner sur les autres pays de la Caraïbe qui ont dans la plupart des cas des agences touristiques gouvernementales uniques fonctionnant sur un mode managérial privé.

- **Mise en place d'une taxe spécifique sur les sommes engagées en Martinique et dans les DOM dans les courses et les jeux, au profit du développement économique.**

La taxation des jeux d'argent en Martinique et dans les DOM est une piste pour accroître les ressources issues de la fiscalité locale indirecte. En

effet, la taxation d'activités purement ludique (la base taxable existe) ne présente pas l'inconvénient de peser sur l'activité économique des DOM. Par ailleurs, la pratique des jeux d'argent en Martinique est très développée, Par le passé plusieurs initiatives de parlementaires allant dans le sens d'une taxation des jeux d'argent dans les DOM ont déjà été prises sans succès soit pour financer l'habitat social soit pour les collectivités.

Ces initiatives ont eu le mérite de poser la question de la pertinence d'une telle taxe, qui pourrait porter sur les sommes jouées non délocalisables,

c'est-à-dire à l'exclusion des jeux en ligne.

Dans le cadre de la préparation du plan de relance COVID 19 du gouvernement prévu en septembre. Il serait souhaitable que l'administration fiscale propose un projet équilibré en ce sens. Le produit de cette taxe serait affecté à la relance des activités les plus impactées par le COVID 19 et présentant un potentiel de développement et un effet levier sur les autres secteurs économiques, c'est le cas notamment du tourisme et du BTP.

4-3. LES RECOMMANDATIONS DES ATELIERS

TOURISME

- **Mise en place de « bons vacances » ou « chèques vacances par la CTM ».** Celui-ci permet de payer la plupart des dépenses de vacances et de loisirs y compris celles mises en place par le secteur de la plaisance. Il est de nature à irriguer directement l'économie. Une décision favorable a été actée ce mois de juillet 2020 par la CTM pour un montant de 2M€ financé par la CTM et L'Etat .
- **Préparation des conditions d'une reprise de la croisière avec les compagnies de croisière.** Il faut pouvoir rassurer les clients, la population et les salariés qui accueillent sur place les croisiéristes et sécuriser en termes de mesures sanitaires les lieux d'accueil pour les excursions en Martinique
- **Mutualisation des besoins et de l'offre de formation.** Cette mutualisation doit permettre de mieux répondre aux besoins de formation, d'optimiser les fonds dédiés à celle-ci et de diminuer les coûts
- **Mise en place de dispositif spécifiques de maîtrise de l'énergie pour les structures hôtelières et les meublés du tourisme** avec le concours de la CTM - de l'ADEME et EDF dans le cadre du programme - Territorial de Maîtrise de l'énergie
- **Recensement exhaustif des entreprises liées au tourisme** qui réalisent une part importante de leur chiffre d'affaire grâce à l'activité touristique. L'un des objectifs de ce recensement est de pouvoir évaluer le poids économique réel du secteur touristique en Martinique et ce faisant ses perspectives de développement.
- **Recensement qualitatif et quantitatif des meublés touristiques et les centres d'hébergement touristiques.** Il s'agit de mieux intégrer ces structures à l'économie touristique martiniquaise et d'élaborer une stratégie d'accompagnement dédiée.
- **Consolidation et amplification de la démarche qualité tourisme Martinique de la CCIM**
La qualité est un des critères déterminants du choix des clients pour les multiples prestations

touristiques qui leur sont proposées. Le label « Qualité Tourisme », démarche qualité reconnue depuis 2006, portée localement par la CCIM depuis 2007, est une réponse claire aux attentes du client et du prestataire en termes de reconnaissance.

Cette démarche concerne les hôtels, les restaurants, les hôtels-restaurants, les lieux de visite, les activités de sport et de loisirs, les visites guidées et les commerces.

En Martinique 99 structures bénéficient de ce label qualité.

Celui-ci contribue à la structuration de l'offre touristique de l'île. Il est aussi de nature à fédérer les équipes autour d'un projet gratifiant.

La CCI Martinique a pris des dispositions pour mieux informer les bénéficiaires potentiels sur la démarche et ce faisant augmenter de manière significative le nombre de bénéficiaires.

- **Création d'une chaîne d'accompagnement des investisseurs** porteurs de projets hôteliers à partir d'un guichet unique - Ce guichet pourrait être le CMT ou la CCIM - Un tel guichet aurait pour vocation d'accueillir et de conseiller tout investisseur sur les opportunités d'affaires, les fonciers disponibles, les organismes financiers, les aides, la fiscalité, le marché touristiques ...Ce guichet aurait également une mission de veille des marchés émergents et de sensibilisation des investisseurs internationaux et de mise en contact avec des investisseurs ou des exploitants en Martinique.
- **Evaluer les différents dispositifs intervenus dans le secteur du tourisme ces dernières années ;** CICE - LODEOM II – Défisiscalisation ... Afin de mettre en place des mesures les plus adaptées à la crise actuelle et à ses conséquences notamment celles liées au fonctionnement des entreprises – Les investissements pouvant faire l'objet de mesures fiscales et de prêts à long terme. Le COVID nous impose de nouvelles doctrines budgétaires et interventionnistes.

INFRASTRUCTURES ET RESEAUX

- **L'amélioration du dispositif d'aide fiscale à l'investissement** pour les travaux de rénovation sur les résidences principales et les meublés de tourisme
- **Incitation fiscale à la rénovation des immeubles à usage d'habitation en copropriété** construite depuis 20 ans au lieu de 30. Cette incitation serait mise en place à titre expérimental sur deux ans.
- **Reprise et actualisation du projet routier de Jonction Brasserie Lorraine - Carrère.**
- **Favoriser l'acquisition de véhicule électrique et installer des bornes à recharges lentes et ultra rapides.** Pour permettre aux personnes concernées de charger leurs véhicules sans appréhension . Des espaces comme le port et l'aéroport pourraient être destinataires de ces équipements.
- **La survie et le rebond par la relance de l'activité du BTP post COVID.**
Mettre en oeuvre dans les meilleurs délais sur la base d'une concertation entre les acteurs publics et privés concernés, les propositions des professionnels réunis au sein du COBATY et du CERC. Parmi ces mesures, les autres étant reprises au niveau de l'atelier financement, nous soulignons :
- l'optimisation de l'instruction des autorisations

d'urbanisme et ce conformément aux objectifs de la Loi 3D de l'Administration (Décentralisation, Différentiation , Déconcentration) qui incite à la mise en place de mécanismes dédiés au niveau du territoire.

- la création d'un tableau de bord territorial de suivi des autorisations administratives

- la création d'une société foncière mixte tourisme

(Voir fiche tourisme)

- la mise en place d'un Plan d'Investissement Exceptionnel dédié à la rénovation des équipements sportifs

- les propositions du CERC Martinique faite dans le cadre du Plan logement outre-mer pour une adaptation au contexte tropical des normes et règles de construction applicables à la Martinique

Une attention particulière **au niveau du logement pour une bonne prise en compte des seniors** pour notamment leur permettre de rester à leur domicile plus longtemps ». Et au niveau de la construction ou de la réhabilitation des EPHAD pour assurer une bonne prise en charge de nos seniors du grand âge qui seraient dépendants.

- **Prêts de trésorerie pour les entreprises en diffi-**

FINANCEMENT

culté sur la base de diagnostics CCIM - Martinique développement- Chambre des métiers.

L'objectif est de proposer des prêts CT de trésorerie pour les entreprises en difficulté afin de financer notamment leur BFR.

- **Réalisation d'un guide du financement.** Les nombreuses solutions de financement existantes (financement bancaire, crédit, crédit-bail, investissements en capital, financement public, défiscalisation, etc.) sont souvent insuffisamment connues ou mal maîtrisées par les chefs d'entreprises et les porteurs de projet. Ce guide serait dématérialisé et accessible au plus grand nombre. L'objectif est de faciliter l'accès à une information pratique à tous types d'investisseurs.
- **Mise en oeuvre de dispositifs permettant de consolider les fonds propres** des entreprises martiniquaises et d'améliorer leur performance financière -. C'est le cas du fonds Jeremy qui a fait l'objet d'un appel d'offre par la CTM. En cette période de Post COVID il convient de réduire les délais de mise en place de ce fonds.
- **Mobilisation de l'épargne martiniquaise** et orientation de celle-ci vers les activités économiques :
 - Par l'élargissement de l'avantage fiscal aux investissements à toutes les activités
 - Par la création de produits d'épargne spécifiques à l'attention des ménages afin de financer l'investissement et la relance de la demande avec une priorité donnée au régional et au local.Ces fonds peuvent également soutenir majoritairement les enjeux de transformation des entreprises en matière de responsabilité sociale et environnementale.
- Par le lancement d'emprunts obligataires au niveau territorial dont l'investissement serait orienté vers le développement économique.

Améliorer l'information sur les fonds et autres dis-

positifs européens (appel à projets ...) Les communes connaissent peu les documents informant sur les fonds pouvant être mobilisés par elles pour nombre de leurs projets. Il en est de même pour les appels à projet et autres programmes spécifiques. Il convient en liaison avec la CTM, l'Etat et l'association des maires de réfléchir pour trouver les moyens les plus adéquats pour parfaire cette information. Les fonds prévus pour l'assistance technique du programme européen pourraient être mobilisés en la matière.

L'objectif étant de pouvoir faciliter la concrétisation de projets communaux et ce faisant de dynamiser les marchés publics et les entreprises attributaires et in fine mieux répondre aux besoins de populations.

- **Mise en place d'un Fond de prêt d'honneur (<10 K€) avec différé long** pour les porteurs de petits projets qui ne trouvent pas de réponses adaptées dans le système bancaire classique. Ces porteurs constituent la clientèle de l'ADIE .
Et renforcement de la communication sur l'activité de l'Association pour le Droit à l'initiative Economique (ADIE) à destination des porteurs de projets dont ceux de l'économie informelle
- **Réactivation des chèques conseils pour tous**, pour faciliter le montage de projets accompagné par des professionnels.
Le manque de préparation des créateurs et dirigeants d'entreprises est le principal obstacle à la levée de fonds. Ils sont souvent dans l'incapacité de retranscrire en chiffres précis, cohérents et réalistes leurs projections de création ou de développement d'activité.

PRODUCTIONS LOCALES

➔ Appel à un New Deal pour la relance de la production locale

Les quelques recommandations suivantes participent à la mise en place de ce New Deal :

- **Mise en place de la nouvelle Charte de la Grande Distribution en intégrant l'Agriculture et l'Artisanat** - Il s'agit de consolider durablement les relations entre la production locale, et la grande distribution,
- **Mise en place d'une communication adaptée pour accompagner l'évolution du label PIL** en mettant en évidence la qualité des produits locaux
- **Autorisation de disposer de deux bagages en soute dans les avions** qui assurent la desserte transatlantique. Il s'agit de faciliter les achats et l'exportation de produits locaux par les touristes/passagers du transatlantique. Ce qui permettait aux touristes de repartir avec d'avantage de rhum dans leurs bagages. Depuis cette restriction à un bagage, le CODERUM indique que les ventes ont baissé.
- **Multiplication des services numériques localisés dans l'île afin de valoriser autrement les produits locaux** et de permettre un accès aux productions locales plus adapté aux modes de consommation modernes.
- **La filière pêche post COVID à la Martinique**
Une étude menée conjointement par le Cluster Maritime de la Martinique et la Direction de la mer a fait le constat que l'économie bleue représente environ 12 000 équivalents temps plein. Dans ce contexte, la filière pêche joue un rôle non négligeable au niveau du PIB de la Martinique.

La Martinique dispose d'une ressource dite benthique qui va concerner l'exploitation du poisson qualifié de « poisson rouge », et d'une ressource dite pélagique qui va concerner l'exploitation du poisson dit « blanc ».

Chaque typologie de ressource impose des techniques de pêche et une caractéristique des navires adaptée à leur exploitation.

Face à la raréfaction de la ressource benthique, accentuée par les nombreuses pollutions de la bande côtière, la stratégie de la profession a été de mettre l'accent en priorité sur l'exploitation de la ressource pélagique. A cet effet, un outil a permis une réelle mise en œuvre de cette stratégie, le dispositif de Concentration de Poisson (DCP).

Le poisson pélagique représente aujourd'hui plus de 60% de la production martiniquaise. Pourcentage qui aurait pu être plus important selon certains professionnels si la profession pouvait disposer d'un navire plus économe et plus adapté à l'exploitation de ce type de ressource. C'est en quelque sorte le maillon manquant au développement équilibré du secteur.

L'union européenne autorise l'aide à la construction des navires de 12 m, ce qui correspond au segment du pélagique. Notons qu'à ce jour il n'y a pas d'accord de pêche passé entre l'Union et les pays voisins. Dans le cadre des APE il existe des accords de coopération permettant à l'U.E. de former les pêcheurs et les mareyeurs aux respect des règles sanitaires.

Dans ce contexte l'avenir à court terme Post COVID doit prendre en compte trois impératifs : une gestion maîtrisée de la ressource, une traçabilité sans faille des produits proposés aux consommateurs et la protection de la biodiversité marine.

Il convient dès lors pour les acteurs publics et privés concernés de prendre toutes les dispositions pour accentuer la mise en place des équipements terrestres et en mer les plus adaptés au développement de cette filière.

Dans cette perspective il semble opportun de mener une réflexion permettant d'optimiser la commercialisation des produits frais ou transformés pour d'une part permettre aux professionnels vivants des produits de la mer d'obtenir de meilleurs revenus de leurs activités et d'autre part mettre à disposition des consommateurs des produits de qualité au meilleur prix.

- **Mise en œuvre des conditions de l'autonomie alimentaire de la Martinique.** Le COVID nous a encore montré, comme à chaque crise majeure, la nécessité de veiller à la sécurisation quantitative et qualitative de l'approvisionnement alimentaire de nos habitants.

Avec cette crise sanitaire et économique, les phénomènes climatiques survenus ces dernières années additionnées à la pression urbaine sur le foncier, au vieillissement de la population active, participent à la relative faiblesse de la production martiniquaise. Notre consommation alimentaire est largement tributaire des importations.

Des études existent sur la diversification agricole, sur le soutien au développement des circuits courts de proximité diligentées par la chambre d'agriculture. Des travaux ont été menés par la CTM.

Le secteur de la pêche a fait l'objet d'analyse et de proposition de développement par le cluster maritime et la direction de la mer.

Sur la base des conclusions de ces investigations, il est aujourd'hui urgent de mettre en œuvre certaines des préconisations avancées dans le cadre d'une concertation avec les partenaires publics et privés concernés.

- **Mise en place de chèques péyi.**

Ce projet « chèques péyi » est proposé par le réseau des cinq chambres de métiers et de l'artisanat d'Outremer. Dans le cadre du plan de relance de l'artisanat, il est proposé la mise en place d'un chèque d'un montant nominal de 200 € par famille. Ce chèque permettant aux bénéficiaires de s'approvisionner auprès des artisans et des petits agriculteurs. Ce dispositif sera proposé à la CTM, à l'Etat et aux EPCI afin d'évaluer sa faisabilité technique et financière. Un tel dispositif s'inscrit dans les orientations stratégiques post COVID tant en ce qui concerne la valorisation de la production locale et des circuits courts de proximité que la réduction des inégalités

CULTURE, SPORT ET BIEN ETRE

Culture

- **Mise en œuvre d'une étude pour mesurer le poids économique de la musique en Martinique**
- **Mise à l'étude un label Qualité Nuit** en concertation avec la nouvelle association des professionnels de la nuit.
- **Proposition de création d'un modèle économique pérenne en utilisant le numérique.**

La COVID nous a éclairés sur l'utilisation des outils digitaux et donner l'opportunité de créer un nouveau modèle économique. C'est ainsi que des concerts en ligne organisés avec l'Atrium ont généré plus de 38 000 vues en 2 jours dans le monde.

- **Le nécessaire soutien aux petites scènes**

Il existe en Martinique plus d'une centaine de ce que l'on peut qualifier de petites scènes au centre de l'attractivité des loisirs et de l'emploi des artistes (cabarets, restaurants, bars à musique, CHR animés, petites salles. Karaokés...).

Celles-ci ont des besoins pour monter en gamme en termes de qualité et de résultats. Il s'agit de besoins d'équipements, d'aménagement de scènes et d'environnement. Des financements publics et privés sont à mobiliser en ce sens.

La CCIM est sollicitée par les acteurs de cette filière pour accompagner ces démarches

- **La réalisation de films emblématiques sur culture martiniquaise**

L'histoire de la BIGUINE, du ZOUK et des musiques de la Martinique doit être, entre autres actions de conservation et de promotion, le sujet de films de grande diffusion.

Ces films ont vocation à consolider la promotion internationale réalisée par le CMT.

Ils seront diffusés dans tous les hôtels et autres hébergements touristiques, dans toutes les écoles, sur les médias nationaux et internationaux et accessibles sur le net.

SPORTS

- **Le financement du bâtiment pluridisciplinaire du CTSOMA**

Selon le CTSOMA à l'heure du rebond de notre économie, le principal problème est d'ordre financier pour désinfecter à chaque utilisation le bâtiment mis à disposition permanente des ligues. Le respect des mesures barrières entraîne de fortes contraintes organisationnelles et financières. Compte tenu des moyens financiers limités du CTSOMA et des sollicitations de ligues, il paraît urgent et nécessaire de mettre en place des financements publics pour faire face à cette situation.

COMMERCES ET SERVICES

- **Vers une consolidation durable et permanente des rapports économiques du commerce avec la production locale... Une convention ou charte de partenariat et de bonne conduite** doit être réactivée entre les deux secteurs. Une meilleure organisation opérationnelle des petits producteurs et la professionnalisation des filières sont de nature à favoriser ce partenariat.
- **La promotion « acheter local » auprès du consommateur martiniquais.** Il paraît nécessaire d'élaborer avec des professionnels une stratégie de communication grand public pour informer de la valeur ajoutée de l'agriculture et de l'industrie, sur l'économie, l'emploi, la création de richesses
- **La diminution des coûts du fret et aérien :** ceux-ci ont substantiellement augmenté depuis le confinement, le gouvernement doit prendre des dispositions pour que les prix de ces services soient ramenés à un niveau de prix comparables à ce qu'ils étaient avant la crise. Cette réaction de type « effet d'aubaine » de certaines compagnies en cette période de crise doit nous amener à mieux cerner ce marché. Aussi il conviendrait que les directions de l'état concernées puissent diligenter une étude de façon à mieux apprécier la formation des prix des frets aériens et maritimes en Martinique.
Une telle étude inclurait le fret postal .
- **L'octroi de mer.** La remise d'un rapport au ministère des outre mers a relancé le débat sur cette taxe centenaire. Force est de constater l'incompréhension des consommateurs et des commerçants sur les mécanismes et les objectifs de cette taxe. Après la période d'urgence due à la COVID 19, il semble nécessaire que les acteurs économiques constituent une force de proposition pour son évolution notamment sa dimension d'outil de développement de la production locale.
- **Un observatoire de la consommation post Covid19** pour mesurer l'impact actuel et à venir sur les activi-

tés, l'emploi. Il permettra aussi d'évaluer les niveaux de consommation et les mutations enregistrées.

- **L'amélioration de la sécurité informatique** pour les entreprises et l'optimisation dans les meilleurs délais des infrastructures numériques.
- **Le développement des connexions inter sectoriels** s'avère impératif : commerce/industrie/tourisme et grande distribution/petit commerce de proximité
- **Consolider la silver économie Martinique pour mieux répondre aux besoins de nos seniors**

La crise sanitaire et les mesures de confinement qui l'ont accompagné ont mis en évidence la vulnérabilité des seniors martiniquais et le manque de services pour leur permettre de rester à domicile dans de bonnes conditions économiques et sociales.

Dans le cadre de nos propositions pour le rebond de l'économie martiniquaise une attention particulière doit être portée à la structuration et à la consolidation de ce que l'on appelle la Silver économie. Celle-ci constitue une véritable filière, comme l'ont montré les études menées ces dernières années par la CCI Martinique en partenariat avec la Préfecture, l'AFD et l'INSEE.

La Silver économie est par essence dynamique et innovante si l'on se réfère à sa définition couramment admise , à savoir « *le développement économique à attendre du vieillissement de la population* ».

Il s'agit pour nous de se donner les moyens de mobiliser les partenaires publics et privés de cette filière pour construire notre écosystème **Silver économie Martinique**.

Dans cette perspective structurante, l'un des objectifs résultant de notre analyse de la crise est de développer une offre de services et de produits adaptée aux besoins de nos seniors. Offre qu'il conviendra de faire connaître plus amplement auprès de cette frange de la population et de leurs aidants.

Et, dans une logique de relance de la consommation et de réduction des inégalités, il conviendra aussi d'œuvrer à une amélioration du pouvoir d'achat et donc à une meilleure solvabilité de nos seniors.

FORMATION - EMPLOI

- **Prise en charge par les pouvoirs publics d'une part significative du coût de formation supporté par les familles pour les jeunes qui se destinent à des formations supérieures.**

Ce dispositif expérimental post COVID sur trois ans a pour objectif de réduire les coûts des formations post bac pour les familles qui seraient concernées par celui-ci .

- **Soutenir et renforcer le recours à l'apprentissage en entreprise.**

À la suite de la crise liée à la COVID 19 les contrats d'apprentissage et de professionnalisation ont été prorogé pour tenir compte de la suspension de l'accueil par les centres de formation d'apprentis et les organismes de formation depuis le 12 mars 2020.

Un plan massif pour maintenir l'apprentissage au niveau historique de 2019 au niveau national a été annoncé accompagné de mesures très concrètes.

En Martinique afin de développer l'apprentissage dans les entreprises et compte tenu de nos

réalités nous proposons une prise en charge dégressive du coût salarial de l'apprenti (100% les six premiers mois, 75% les six mois suivants, 50% les six mois suivants, 25% les six mois suivants, 0% après) et la création d'une task-force de tuteurs externes à l'entreprise (notamment pour les TPE).

Dans cette perspective de positionner l'apprentissage dans un cercle vertueux il paraît opportun de mettre en œuvre un plan de communication renforcé auprès des entreprises et des jeunes.

- **Renforcement de la passerelle entre l'École et l'Entreprise** en favorisant les partenariats avec les réseaux d'entreprise, en systématisant l'implication des réseaux d'entreprise dans les processus de recherches de stages et d'emploi, en valorisant les certificats et titres professionnels. Pour la mise en œuvre , la gestion de cette opération et sa réussite il est proposé que CONTACT ENTREPRISE soit le chef de file de celle-ci selon des modalités à définir.

5 - TABLEAU RECAPITULATIF DES FICHES ACTIONS PROPOSEES ET DE LEUR FINANCEMENT

Les fiches projets étant signalées par le symbole suivant sont celles dont le projet est bouclé et peut être mis en œuvre.



Les autres sont celles dont le projet doit faire l'objet d'investigations complémentaires et de recherche de financement public et privé.

INTITULE FICHE	PARTENAIRES FINANCEURS à mobiliser	COUT
ENVIRONNEMENT - ENERGIE		
PEYI VERT : planter 1 000 000 arbres en Martinique	ONF, pépiniéristes privés, entreprises privées, chambre de l'agriculture, RSMA, collectivités Association Entreprise et Environnement	40 M€
Assainissement Non collectif Par Société ESSAINIA groupe VILEA	ETAT – CTM (ODE) – Collectivités territoriales (SPANC) - Collectivités locales (CCAS aide proximité) PACT (aide au logement) - offices d'HLM	- Cout annuel sur 15 ans = 60,8 M€
 H2BM « Hydrogène Bleu de Martinique »	SARA + partenaires industriels GENERGIES et HDF Energy	50 M€
 Pile microbienne pour créer des unités de traitement d'eaux usées et de production d'hydrogène (H2)	SARA + AAP et AMI (CMQ, DTIGA, AMI Plan d'Innovation Outre-Mer, ...)	0,5 M€
 DeeP « Démonstrateur à Energie Positive »	SARA fonds propres + partenariats industriels à l'étude (fournisseurs de technologies et/ou de matériaux)- ADEME, PIA, FEDER	14 M€
 Bâtiments performants et intelligents	Partenaires publics : SMEM - ADEME CTM FEDER - Partenaires privés : Obligés de la loi POPE	4,5 M€
 Modernisation du réseau d'éclairage public et appui à la mobilité électrique	SMEM, EDF, Etat, CTM, communes, Cap Nord, Espace Sud, CACEM, Europe- Opérateurs privés	13 M€ (pour 2300 kms de réseau)
Valecom biochar chlordecone	Promoteur : Stéphann CRESSAN Publics : CTM, DRFIP 972, MINEFI, BPI, IRD/CNRS- Privés : ALIZE ENVIRONNEMENT, SARA, VTGREEN	0,17 M€

Valecom déchets	Promoteur : Stéphann CRESSAN Publics : Europe, CTM, ADEME, ODE, BPI - Privés : ALIZE ENVIRONNEMENT, SARA	7 M€ Pour 2 unités à 7.500 tonnes/an
Valecom énergie renouvelable	Promoteur : Stéphann CRESSAN Publics : Europe, CTM, ADEME, BPI - Privés : ALIZE ENVIRONNEMENT, SARA	7 M€ Pour 2 lignes de production de 1 MW ^e chacune
 Infrastructure d'alimentation électrique à quai des navires au terminal à conteneurs de la Pointe des Grives	Grand Port Maritime de La Martinique Fonds verts AFD-	2,9 M€
 Développement, construction et exploitation d'installations d'énergies renouvelables sur la zone portuaire	Grand Port Maritime de La Martinique Fonds Verts : 180 k€ : Coûts des prestations BE > GPMLM : Coûts de personnel PO FEDER / CCT	Etudes 0,18 M€ Investissement : 6,10 M€
 Développement, construction et exploitation d'installations de stockage d'électricité et son système de gestion d'énergie à la Pointe des Grives	Grand Port Maritime de La Martinique	3,9 M€
Aménagements à court terme autour de la valorisation de la biodiversité en Martinique	CTM, PNRM, ONF, Offices intercommunaux de Tourisme, Comité résidence pédestre	Site de l'Aileron : 4,6 M€ Réserve naturelle de la Caravelle : 3 M€ Sentiers de randonnées 7,7 M€
- Programme exceptionnel investissement eau potable (AEP) et assainissement collectif (AC)	CTM mise en place d'un GIE - 3 EPCI - ODE FEDER 2021-2027 BANQUES	200 M€ Eau Potable 180 m€ Assainissement collectif
Plateforme pour faciliter la recharge à l'énergie solaire de véhicules électriques Amélioration de la qualité, l'attractivité et de la sécurité des plages	GREEN CROWD – Green Technology Frantz EBADERE CTM - EPCI - DEAL - ARS - DIECCTE - communes concernées	15 M€ Etudes : 0,12 M€
- SEKIRIT'LI : la salle de confinement antiécrasement à vocation parasismique et para cyclonique	CARIB SECURIT SARL Marie Luce CAP-NORD ... Ville du Prêchur – L'AMIOF ... CTM – ETAT – PLAN SEISME ANTILLES – EUROPE -	Etudes RD : 0,041 M€ Prospects Martinique - Caraïbes : 0,30 M€



Améliorer l'efficacité
énergétique des entreprises

EDF- Financements via le cadre
de Compensation MDE 2019-2023
et le programme Certificats
d'Economie d'Energie

6 M€
(d'aides potentielles accordées
aux entreprises)

TOTAL A

19

748,,41 M€
(Pris en compte 182,4 M€ ANC)

Patrimoine augmenté	Direction des affaires culturelles, CTM, Communes, Musées, Université des Antilles, PNRM, privées possédant du patrimoine, acteurs territoriaux des Industries Culturelles et Créatives, acteurs du tourisme, Parallele 14, Entreprises de prises de vue (dont aériennes), Entreprises du numérique	Variable en fonction des partenaires du projet souhaitant se numériser Pour information : 10k€ pour les roches gravées de la forêt de Montravail 90k€ pour le fonds de pièces archéologiques DAC-CTM
Plateforme de digitalisation accélérée inter-filière	Chambre de commerce et d'industrie Chambre des métiers et de l'artisanat Chambre d'agriculture Fédération des TPE Entreprises de services numériques Organisme de formations spécialisées Martinique Digitale	1 M€
Innovons Ensemble pour un rebond Numérique et Durable	Organisateurs : Orange, CCI, Village by CA, Martinique Digitale, ... Sponsor : à déterminer Financeurs : à déterminer Partenaires : OMN, Big Up, Associations	A finaliser. Budget essentiellement en apport technique, logistique et communication.
Développement stratégique de technologie de santé au service de la population martiniquaise	Docteurs Emmanuelle SYLVESTRE Clarisse JOACHIM Jacqueline VERONIQUE – PAVADIN CHU- CTM	2M€
Total B	4	3M€

INFRASTRUCTURES - RESEAUX

 Modernisation de l'Aéroport Martinique Aimé Césaire et transition vers un développement durable	Banques, CTM, Etat, Europe Contrat de convergence et de transformation FEDER Fonds propres CTM	- 108 M€ Investissements portés par la SAMAC - 50 M€ Investissements portés par des tiers
 Modernisation du bassin de radoub	Public : GPMLM-FEDER - ETAT Privé : Armateurs, entreprises de réparation navale, entreprises de services portuaires	5.5 M €
 Extension du terminal à conteneurs de la Pointe des Grives – volet 2	Public : GPMLM- FEDER - ETAT Privé : Armateurs de porte conteneurs, manutentionnaires	50 M€ pour l'extension 12 M€ pour le 4ème portique

 Reconfiguration du secteur Est HYDROBASE – Amélioration et modernisation des réseaux secs et humides	Public : GPMLM Privé : Armateurs, manutentionnaires, entreprises de logistiques, Albioma, MNA	3.8 M€ (Sans compter 1.8 M€ pour l'entretien du quai)
Enfouissement des réseaux Optimisation de l'activité de déploiement des réseaux par la mise en place de leur résilience en souterrain	FEDER, FSN si disponible, FACE (électricité rurale), AFD, Banque des Territoires	A préciser
Projet pôle de grande plaisance, pôle de pêche, centre d'expression culturelle martiniquaise	FEDER – CTM – COMMUNE DU MARIN – ESPACE SUD - ETAT- BANQUE DES TERRITOIRES	25 M€
Création de Zone de mouillage organisée (ZMO)	EPCI Communes	8/12 M€
 Démantèlement des navires de pêche CAPAG	GPMLM	0,550 M€
TOTAL C	8	266,85 M€

FORMATION - EMPLOI

Cybersécurité Mettre en place et accompagner la sécurisation de l'information dans les entreprises grâce à un programme de formation	CCIM, Université, CLUSIR, entreprises de conseil et d'accompagnement des entreprises, Orange Campus Etat - CTM, Pass numérique	
Diagnostics stratégiques de performance et formations-actions, alternant présentiel et distanciel	CCIM- OPCO – CTM - FSE	
TOTAL D	3	

TOURISME

Journées de cohésion /salaries du tourisme	FSE – ETAT – EPCI - CMT	0,84 M€
Etude sur l'impact de la crise sanitaire sur les comportements des martiniquais	Etat / Collectivités Locales / Chambres Consulaires / Entreprises	0,030 M€
Modernisation du dialogue social dans l'hôtellerie et aux autres types d'hébergements hôteliers et touristiques	Organisations professionnelles Syndicats salariés - CMT - DIECTTE - ARACT	0,20 M€
Expérimentation d'un dispositif financier et organisationnel pour la mise à niveau des hôtels – Prêts spécifiques à long terme et création d'une foncière institutionnelle tourisme	AFD - CDC - CTM Hotels et organisations professionnelles COBATY	
TOTAL E	4	1,07 M€

CULTURE - SPORT - BIEN ETRE

Intégration de la Ligue de Football de Martinique à la FIFA	LFM- MINISTERE - CTM	
Actions pour la promotion de l'économie culturelle et de ses acteurs	SACEM - CTM- CCIM - DAC	0,080 M€
TOTAL F	2	0,080 M€

FINANCEMENT

Financement des grands projets de la Martinique	BRED	-----
TOTAL G	1	
TOTAL GENERAL	40	1019,41 M€

NB : S'ajoute à ces projets issus des ateliers une fiche Santé intitulée : MARTINIQUE FREE COVID ISLAND proposé par notre médecin consultant santé COVID

6 - EVALUATION MACROECONOMIQUE EX ANTE ET IMPACTS DES ACTIONS PROPOSEES A L'AIDE D'UN MODELE ECONOMIQUE

La CCIM dans le cadre de sa contribution a souhaité innover et pour cela a demandé à Mr Olivier SUDRIE du cabinet DME d'évaluer non seulement les impacts prévisibles de la crise du COVID en terme macroéconomique mais surtout et c'est là l'aspect novateur, d'apprécier l'impact des projets recensés auprès des acteurs en terme de valeur ajoutée et d'emploi.

Sur ces bases il lui a été demandé des recommandations stratégiques de politique économique .
Force est de constater que les résultats de cette investigation nous conforte dans notre démarche de contribution.

Le présent chapitre reprend donc l'essentiel de cette restitution

En avril 2020, l'Association des Chambres de commerce et d'industrie des Outre-mer (ACCIOM) confiait au cabinet DME la mission d'évaluer les impacts de la crise sanitaire sur l'ensemble des départements, régions et collectivités ultramarines. Rédigé à la demande de la CCI Martinique, ce rapport s'appuie, pour partie, sur les résultats de l'étude ACCIOM .
Mais, il comporte aussi de nombreux développements inédits concernant plus particulièrement la Martinique.
Ce rapport a vocation à alimenter les travaux de réflexion menés dans le cadre du « groupe de rebond » animé par la CCIM.

Ce rapport a été réalisé en partenariat avec la CCIM qui a transmis à DME certains éléments chiffrés permettant d'évaluer l'impact du programme d'investissement à venir pour conforter la croissance. Toutefois, ce rapport n'engage en aucune façon la CCIM et ne reflète que l'option de ses auteurs.

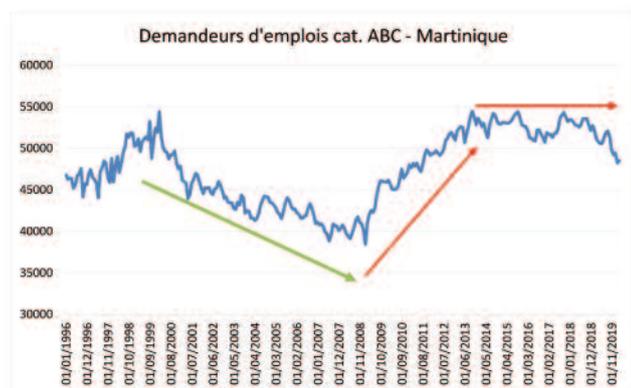
1) Cette étude peut être téléchargée à l'adresse suivante :
https://www.martinique.cci.fr/detail_article_actualites.asp

6-1 Quel rebond après 2020 ?

Les trajectoires de croissance de l'économie martiniquaise à moyen terme sont particulièrement incertaines. En premier lieu, parce que les risques de résurgence de l'épidémie, sous une forme ou sous une autre, ne sont pas totalement à écarter. L'incertitude est due aussi au caractère totalement inédit de la crise : on ne dispose pas, et heureusement d'ailleurs, d'exemples historiques récents d'un choc d'une ampleur comparable. En 2009, la crise, pourtant bien moins violente, s'était soldée quand même par une décennie de croissance molle (voir graphique 3) et par une remontée durable du chômage (graphique 4 ci-contre).

Un scénario optimiste

Dans un scénario post-Covid le plus optimiste, le profil de croissance de l'économie martiniquaise pourrait prendre la forme d'un « S » plus ou moins couché.



④ Post-2009 : Croissance atone et remontée du chômage

Source : DARES

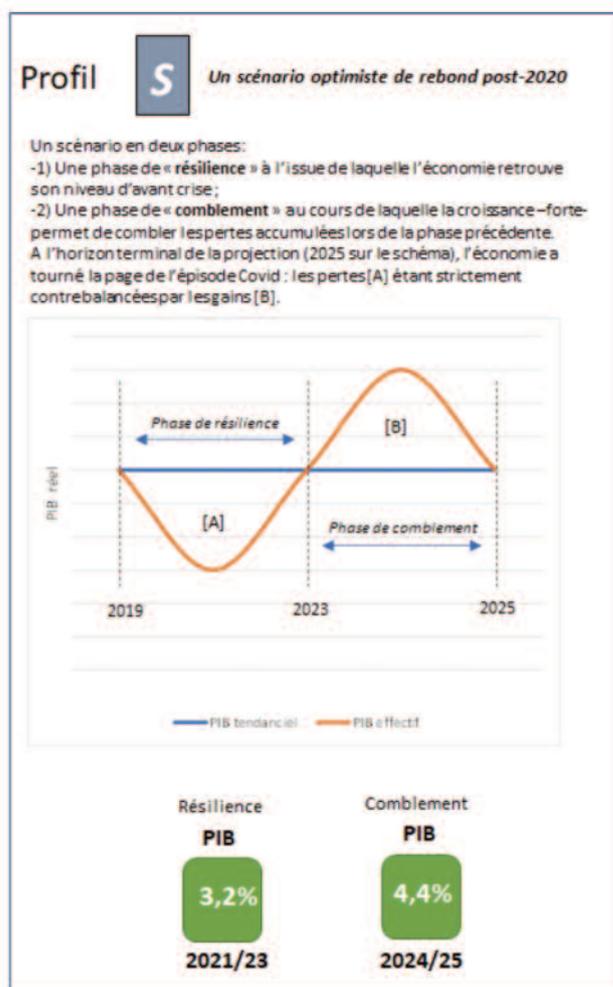
La croissance nécessaire pour suivre un profil en « S » (3,2% par an jusqu'en 2023 puis 4,4% jusqu'en 2025) n'est pas totalement inaccessible. Elle apparaît néanmoins assez volontariste au regard tant des dynamiques passées (cf. graphique 3, p. 2) que des tendances lourdes qui pèseront sur le développement à long terme de la Martinique (voir encadré page 4).

Des hypothèses moins ambitieuses en matière de croissance future conduiraient, non pas à renoncer à ce

scénario, mais seulement à en repousser les bornes temporelles, en allongeant à la fois la durée de la période de résilience et celle de la phase de comblement. « Purger *Un scénario catastrophe*

Le scénario alternatif est celui du pire ; celui où le profil de croissance s'inscrit dans un « L ». Ce scénario est celui de l'effondrement tel qu'évoqué par le Premier ministre dans son intervention à l'Assemblée nationale le 28 avril dernier. Nul besoin de recourir à une formalisation sophistiquée pour le comprendre : après la chute d'activité induite par le confinement, l'économie ne repart tout simplement pas...

Cette éventualité n'est pas à exclure pour la Martinique (voir encadré). Pour autant, ce scénario de l'effondrement



peut être évité. A condition toutefois de prendre ou de renforcer les mesures qui s'imposent pour préserver l'appareil productif martiniquais et consolider la demande intérieure.

Eviter le risque d'effondrement et relancer l'économie suppose des mesures d'accompagnement différenciées dans le temps.

6- 2 QUELLE POLITIQUE ECONOMIQUE : PREMIERES PRIORITES

Eviter l'effondrement à court terme puis accompagner la reprise

A très court terme : priorité au sauvetage des entreprises

L'enjeu, dans les mois à venir (et en tout état de cause avant la fin de l'année) est de prendre toutes les mesures qui s'imposent afin d'éviter au maximum les défaillances d'entreprises. Figurent notamment parmi celles-ci :

- Les mesures en faveur de la prolongation du chômage partiel (dispositif revu le 24 juin dernier) ;
- Le report de certaines échéances fiscales et sociales ;
- Des prêts aux entreprises garantis par l'Etat ;
- Des aides diverses accordées par les collectivités territoriales ;
- (...)

Ces mesures sont indispensables pour sauver les entreprises du naufrage, et donc pour préserver l'emploi dans le secteur marchand.

Deux facteurs-clé conditionnent le succès de ces mesures :

1. Les montants engagés en faveur des entreprises (Ce n'est pas quand la maison brûle qu'il faut se préoccuper de la facture d'eau pour éteindre l'incendie...);
2. Le second facteur est le temps. Il faut en effet agir vite pour éviter le délitement de l'appareil productif et la réalisation d'un scénario en « W », cumulant un double choc : de demande d'abord (durant le confinement), puis d'offre après (voir schéma p. 5).

Des dynamiques de long terme peu porteuses

L'éventualité d'un effondrement, ou plus probablement d'une longue période de stagnation, n'est pas à balayer d'un revers de main. Trois facteurs au moins se conjuguent pour justifier la prise en compte de ce risque :

1. Les rythmes de croissance potentielle à très long terme de la Martinique sont négatifs. Une étude réalisée dernièrement par DME pour l'Agence française de développement montre ainsi que le vieillissement accéléré conjugué à une baisse de la population active (celle en âge de travailler) se solderaient, en l'absence de gains de productivité, par une croissance du PIB potentiel comprise entre -1 et -2% par an au cours du prochain quart de siècle (soit entre 2025 et 2050) ;
2. Le modèle économique de la Martinique (mais que celle-ci partage avec les autres DOM) s'épuise dangereusement. Ce modèle, dans lequel les transferts publics jouent un rôle moteur, a été historiquement très performant. Il s'est traduit par un

développement économique et humain accéléré permettant de combler en grande partie les inégalités avec l'Hexagone. Depuis une dizaine d'années environ, les transferts, sans baisser significativement, ne croissent plus. L'économie perd ainsi son *booster* principal. Selon toute vraisemblance, les transferts publics ne croîtront plus à l'avenir. Leur contribution à la croissance, forte hier, sera nulle demain ;

3. Le modèle social, partagé aussi avec les autres DOM, n'est pas nécessairement porteur de croissance à long terme. La taille de la demande potentielle est déjà réduite (moins de 400 000 habitants aujourd'hui, beaucoup moins demain). Mais, la taille de la demande solvable l'est beaucoup plus encore en raison des inégalités dans la répartition des revenus. Ces inégalités -qui pourraient s'exacerber à court et moyen terme en raison de l'augmentation attendue du chômage, contribuent à réduire les performances d'un modèle économique déjà peu vaillant.

A moyen terme : soutenir la consommation et l'investissement

Compte tenu de son poids dans le PIB (57% en Martinique), la consommation des ménages est le moteur principal de la croissance à court/moyen terme.

Le tableau ci-après retrace l'augmentation de la consommation nécessaire pour tirer la croissance future. Ces simulations s'inscrivent toutes dans le cadre d'un profil de croissance en « S » (voir ci-dessus) et dans l'hypothèse d'une perte de valeur ajoutée de l'ordre de 800 M€ (-9%) en 2020. On distingue trois scénarios qui diffèrent selon la durée de la période de résilience : très courte (jusqu'en 2023) dans le scénario le plus optimiste ; beaucoup plus longue (jusqu'en 2027) dans le scénario pessimiste.

Cible de croissance du PIB et de la consommation

Scénarios	Optimiste	Médian	Pessimiste
Période de résilience	2021-2023	2021-2025	2021-2027
Taux annuel de croissance (%) :			
1. PIB	3,2	1,9	1,4
2. Conso ménage	5,6	3,2	2,5
Variation annuelle de la conso (M€)	290	170	130

Pour mémoire : croissance consommation 2017/18 = 5 M€ (aux prix de 2017) selon le CEROM.

Profil



Des mesures trop timides ou trop lentes entraînant défaillances d'entreprises et chômage de masse

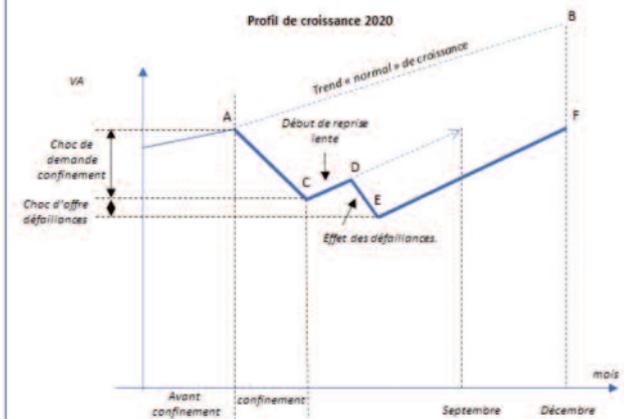
En l'absence de crise sanitaire, la trajectoire de croissance aurait conduit l'économie martiniquaise au point [B] en fin d'année.

Le confinement fait chuter la croissance de [A] à [C]. Le déconfinement s'accompagne d'une reprise de [C] à [D], mais trop lente pour atteindre le point [B] en fin d'année. L'insuffisance de croissance entraîne des défaillances d'entreprises qui font chuter à leur tour la croissance de [D] à [E].

Passé le point [E], la reprise s'effectue toujours à la même vitesse. Mais, partant cette fois de [E], elle ne peut conduire l'économie qu'au point [F] en fin d'année.

Au total, la perte de valeur ajoutée sur l'année s'explique par le cumul des deux chocs (demande puis offre). Elle est mesurée ici par la surface du polygone [A-C-D-E-F-B].

Ce scénario est certes un peu plus favorable que celui en « L », mais il prolongerait l'économie martiniquaise dans une dépression difficilement surmontable à moyen terme.



Trois enseignements principaux peuvent être tirés de ces simulations :

1. Si la consommation des ménages est bien un moteur de croissance, ses effets multiplicateurs sont en revanche assez limités. Plus précisément, un euro de demande de consommation des ménages martiniquais entraîne une création de richesse locale (VA) d'un euro seulement aussi. Cette absence d'effet multiplicateur s'explique, en premier lieu, par l'importance de la « fuite par les importations » (et la relativement faible capacité de l'appareil productif martiniquais à répondre à la demande des ménages). Il s'explique aussi par l'importance du taux d'épargne (qui réduit mécaniquement la proportion des revenus consacrée à la consommation). L'importance de ce taux d'épargne pourrait s'expliquer, à son tour, par les inégalités dans la répartition des revenus évoquées plus haut ;
2. Le scénario optimiste (qui suppose une période de résilience très courte) semble presque inaccessible en raison, d'une part, du taux de croissance du PIB qui serait nécessaire (3,2% chaque année entre 2021 et 2023), mais surtout de l'augmentation annuelle de la consommation que ce scénario implique (5,6%, soit près de 300 M€ de consommation supplémentaire chaque année alors que celle-ci n'a été que de 5 M€ entre 2017 et 2018).
3. Dans ces conditions, le scénario « pessimiste » n'apparaît pas le plus irréaliste et confirme que les effets de la crise sanitaire actuelle continueront de se faire sentir à moyen, voire à long terme.

L'augmentation de la consommation des ménages pour tirer la croissance future peut passer par des actions sur deux leviers principaux :

1. Une baisse de l'épargne des ménages. Le confinement a provoqué une épargne « forcée » (en raison de la fermeture de la plupart des commerces non alimentaires et des restrictions de circulation). Au niveau national, une étude de la Banque de France estime à 3,3% l'augmentation de l'épargne forcée des ménages durant le confinement. On ne dispose pas actuellement d'une statistique équivalente pour la Martinique. Dans l'hypothèse où la progression en Martinique serait identique à celle de la métropole, le montant de l'épargne forcée serait alors d'un peu moins de 190 M€¹. Ce montant est à rapprocher de la variation annuelle de la consommation nécessaire pour atteindre les cibles de croissance (170 M€ dans le scénario « médian » présenté dans le tableau ci-contre). La réduction de l'épargne accumulée durant la période de confinement et sa réinjection dans le circuit de la consommation dépendra d'au moins trois facteurs :
 - a. Un éventuel retour de l'épidémie d'ici la fin de l'année ;
 - b. L'augmentation anticipée des prélèvements obligatoires pour rembourser les dettes ;
 - c. Le risque de perte d'emploi.
2. Une augmentation du revenu disponible brut des ménages. Ce revenu est constitué principalement des salaires et traitements ainsi que des prestations sociales, diminués des prélèvements obligatoires à la charge des ménages (impôts directs et cotisations sociales). La fragilité de la situation financière des entreprises laisse supposer qu'elles seront dans l'incapacité, à court-moyen terme, d'augmenter significativement les salaires. D'un autre côté, les tensions sur les finances publiques (nationales et régionales) ne permettront probablement pas d'augmenter les traitements et les primes (au-delà de certains effets catégoriels). La baisse ponctuelle (et éventuellement ciblée) des prélèvements obligatoires permettrait, sous réserve de soutenabilité financière, de dynamiser la consommation des ménages. On ne dispose pas des comptes économiques définitifs de l'année 2019 pour la Martinique. Cependant, en supposant que les structures économiques et

¹ Selon l'IEDOM, les actifs financiers des ménages martiniquais s'élevaient, à la fin de l'année 2019, à 5,6 G€.

financières n'ont que peu variées depuis 2014², on peut estimer alors qu'une baisse de 14% des prélèvements obligatoires sur le revenu des ménages pourrait se traduire par une augmentation de 200 M€ de leur consommation, soit une cible de consommation intermédiaire entre celle figurant dans le scénario optimiste (290 M€) et le scénario médian (170 M€, voir tableau plus haut).

Les investissements constituent le second levier de croissance. Le groupe de travail sur le rebond de l'économie martiniquaise a recensé quelques 900 M€ d'investissements potentiels à moyen terme. Près de 70% de ces investissements concerne le domaine « Environnement et énergie » (voir tableau en annexe).

La réalisation de ces investissements devrait générer une valeur ajoutée (indirecte et induite) de 870 M€ et concerner plus de 8 000 emplois. Ces effets d'entraînement sont tout à fait conséquents. Ainsi, la valeur ajoutée totale générée par les investissements recensés permettrait, à elle seule, de combler la perte enregistrée en 2020 (qui pourrait s'élever à quelques 800 M€).

Un plan de relance combinant soutien à la consommation et financement des investissements structurants

Au final, le plan de relance de l'économie martiniquaise devra combiner :

- Des mesures en faveur des ménages pour accroître leur consommation et offrir ainsi des débouchés aux entreprises ;
- Des financements, publics et privés, en faveur des investissements structurants, notamment pour assurer la transition écologique de la Martinique et l'inscrire ainsi dans la trajectoire 5.0 portée par le ministère des Outre-mer.

Les combinaisons entre les deux leviers de croissance (consommation d'une part, investissement d'autre part) sont multiples. Le graphique 5 ci-après retrace les combinaisons possibles dans l'hypothèse d'une chute du PIB de 800 M€ en 2020 qui serait comblée progressivement jusqu'en 2025 (cet horizon fixant la fin de la période de résilience).

Le graphique fait part du taux annuel moyen de croissance de la consommation des ménages entre 2021 et 2025 (sur l'axe vertical) en fonction du taux de réalisation du programme d'investissement retenu par le groupe de travail

(sur l'axe horizontal). Dans l'hypothèse, volontariste, où 100% des investissements recensés serait réalisé d'ici à 2025, le comblement des pertes de 2020 pourrait être réalisé sans mesures spécifiques de soutien à la consommation. Inversement, un scénario plus pessimiste dans lequel seul le quart du programme d'investissement serait réalisé supposerait une augmentation forte (+2,3% par an) de la consommation des ménages pour parvenir à la même cible (comblement des pertes en 2025). Cette croissance de la consommation suppose des mesures de soutien spécifiques (voir ci-dessus).

Ce « *policy mix* » combinant consommation et investissement fait enjeu. Le rebond effectif de l'économie martiniquaise dépend fortement du dosage entre les deux leviers.

⑤ *Le rebond dépendra de la capacité à financer les*



investissements et des soutiens à la consommation

Méthode de lecture du graphique : un taux de réalisation de 50% du programme d'investissement doit s'accompagner d'une croissance de 1,5% par an de la consommation pour parvenir à combler, entre 2021 et 2025, les pertes de l'année 2020. Inversement, un rythme de croissance de la consommation de 0,5%/an entre 2021 et 2025 permettrait de réaliser l'objectif de comblement des pertes en 2025 sous réserve d'une réalisation à 75% du programme d'investissement

² Selon l'INSEE (comptes définitifs de l'année 2014), le revenu disponible brut des ménages (RdB) représentait 75% du PIB. Le poids des prélèvements obligatoires dans le RdB était de 28%.

6-3 Evaluation socio économique des projets d'investissement

Environnement & énergie									
		Montant FBCF M€	Valeur ajoutée (M€)			Emplois (nbre)			Conso induite M€
			indirecte	induite	Totale	indirects	induits	Total	
1	Peyi Vert (plantation)	40	30	13	43	406	109	515	21
2	Assainissement non collectif	61	42	18	60	373	150	523	28
3	Hydrogène bleue	50	32	16	47	426	135	561	26
4	Pile microbienne & H2	1	0	0	1	7	2	9	0
5	DeeP :Démonstration Energie positive	14	9	5	14	134	41	175	8
6	Bât. performants et intelligents	20	3	2	5	36	13	49	2
7	Eclairage et mobilité électrique	13	10	4	14	104	37	141	7
8	Biochar chlorodecone	0	0	0	0	3	1	4	0
9	Valecom Déchets & Energie	7	3	1	4	27	10	37	2
10	Alim. Électrique PdG	3	2	1	2	16	5	21	1
11	Energie renouvelable Port	6	3	1	5	36	12	48	2
12	Stockage électricité Port	4	3	1	4	31	10	41	2
13	Valorisation biodiversité	15	12	5	17	125	42	167	8
14	Alim. Eau potable et AC	380	275	114	389	2657	980	3637	186
25	Centrale solaire et bornes VE	15	8	3	11	82	26	108	5
26	Sécurité des plages	0,1	0,1	0,1	0,2	2	1	3	0,1
27	Confinement parasismique	0,3	0,3	0,1	0,4	3	1	4	0,2
TOTAL	Environnement & énergie	629	433	183	615	4 468	1 575	6 043	298

Numérique et digital									
		Montant FBCF M€	Valeur ajoutée (M€)			Emplois (nbre)			Conso induite M€
			indirecte	induite	Totale	indirects	induits	Total	
15	Patrimoine augmenté	0,1	0,1	0,1	0,2	2	0	2	0,1
16	Plateforme digitalisation	1	0,5	0,2	0,7	5	2	7	0,3
28	Technologies de santé	2	1,2	0,6	1,8	16	5	21	0,9
TOTAL	Numérique et digital	3	2	1	3	23	7	30	1

Infrastructures et réseaux									
		Montant FBCF M€	Valeur ajoutée (M€)			Emplois (nbre)			Conso induite M€
			indirecte	induite	Totale	indirects	induits	Total	
17	Modernisation bassin radoub	6	4	2	5	36	13	49	3
18	Extension TC PdG	50	33	14	47	99	41	140	22
19	4ème portique TC PdG	12	6	2	8	53	18	71	4
20	Reconfig. Hydrobase	6	4	2	6	39	15	54	3
21	Efficacité énergétique	6	4	2	6	48	17	65	3
22	Modernisation aéroport	158	114	47	162	1105	407	1512	77
23	Pôle Grande plaisance	25	19	8	27	188	69	257	13
24	Zones de mouillage	5	4	2	6	42	16	58	3
29	Démantèlement navires	0,6	0,5	0,4	0,9	10	3	13	1
TOTAL	Infrastructures et réseaux	268	190	79	268	1620	599	2219	128

Tourisme									
		Montant FBCF M€	Valeur ajoutée (M€)			Emplois (nbre)			Conso induite M€
			indirecte	induite	Totale	indirects	induits	Total	
30	Actions promotion tourisme	1,1	1	0,7	1,7	19	6	25	1,1
TOTAL	Tourisme	1	1	1	2	19	6	25	1

Culture - Sport & Bien-être									
		Montant FBCF M€	Valeur ajoutée (M€)			Emplois (nbre)			Conso induite M€
			indirecte	induite	Totale	indirects	induits	Total	
30	Promotion économie culturelle	0,1	0,1	0,1	0,2	2	2	4	0,1
TOTAL	Culture - Sport & Bien-être	0,1	0,1	0,1	0,2	2	2	4	0,1

ENSEMBLE DES DOMAINES									
		Montant FBCF M€	Valeur ajoutée (M€)			Emplois (nbre)			Conso induite M€
			indirecte	induite	Totale	indirects	induits	Total	
TOTAL GENERAL		902	625	263	888	6 132	2 189	8 321	429

ANNEXE

FICHES ACTIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITES

- INNOVATION
- FORMATION ET EMPLOI
- INFRASTRUCTURES (DONT PORT ET AEROPORT) - RESEAUX
- ENVIRONNEMENT
(DONT EAU - ASSAINISSEMENT - DECHETS) - ENERGIE
- TOURISME
- CULTURE - SPORT ET BIEN ÊTRE
- FINANCEMENT
- SANTÉ

INNOVATION

I-1 Patrimoine augmenté

I-2 Plateforme de digitalisation accélérée inter filière

I-3 Innovons ensemble pour un rebond numérique durable

**I-4 Développement stratégique des technologies de santé
au service de la population Martiniquaise**

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

I-1
FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Patrimoine augmenté

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

La digitalisation des patrimoines bâtis, culturels et vivants est tout autant un enjeu de protection qu'un levier de croissance économique.

La création de banques de données souveraines permet de meilleurs travaux dans le cadre de la planification du territoire, une promotion et un export à l'échelle mondiale de « l'expérience Martinique », la résilience du territoire en cas de catastrophe, et les retombées économiques en conséquence.

Chaque projet mené aboutira par la réalisation d'un support permettant l'exploitation et la valorisation des données captées, en accord avec les objectifs fixés par le donneur d'ordre (ie portail, base de données, contenu Youtube/Street View, campagne de promotion etc...)

Des plus petits objets ou organismes vivants jusqu'au patrimoine d'une commune ou le réseau routier du territoire, les possibilités d'exploitation sont immenses et sont en liens avec tous les secteurs d'activités du territoire (Transport & distribution, agriculture, tourisme, acteurs publics, éducation, arts du vivants etc...).

C'est aussi l'occasion de renforcer la filière des Industries Culturelles et Créatives, pour étoffer les compétences localement, profils hautement demandés à l'échelle du globe. Qui plus est, cette valeur est largement exportable, sans pour autant être délocalisable. Pour information, les débouchés dans l'industrie cinématographique ou celle des jeux vidéo sont importants et déjà réels (banques de données très peu étoffées sur la biodiversité caribéenne par exemple).

La portée globale du projet est de devenir le premier territoire entièrement numérisé, pour exploiter pleinement ses richesses tout en les préservant.

Georges-Emmanuel Arnaud - Cariality

Personne ou organisme chef de projet	Direction des affaires culturelles, CTM, Communes, Musées, Université des Antilles, PNRM, privées possédant du patrimoine, acteurs territoriaux des Industries Culturelles et Créatives, acteurs du tourisme, Parallel 14, Entreprises de prises de vue (dont aériennes), Entreprises du numérique
Acteurs privés et publics concernés	Prises de vue & traitement de l'image Création de base de données, portails web, expérience en réalité augmenté, animations... Architecture & patrimoine Biodiversités terrestres et marines Arts & cultures
Compétences à mobiliser	
Impacts attendus (Citer les principaux impacts attendus)	Emplois hautement qualifiés Valorisation économique de la donnée Visibilité internationale
Date et lieu de réalisation	Du 2 nd semestre 2020 à fin 2022
Antériorité (Si action ou mesure ancienne précisez date)	Digitalisation des roches gravées de la forêt de Montravail / Sainte-Luce Digitalisation d'une partie du fonds de pièces archéologiques DAC-CTM
Coût de l'action	Variable en fonction des partenaires du projet souhaitant se numériser Pour information : 10k€ pour les roches gravées de la forêt de Montravail 90k€ pour le fonds de pièces archéologiques DAC-CTM
Plan de financement (Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)	L'objectif premier est que chaque acteur puisse créer des retombées économiques directes, clairement identifiées, et cela dès l'issue du projet.
Financement public mobilisable : Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés	Les financements sont portés par les détenteurs de patrimoines. Chaque projet inclus l'aide à la valorisation économique de la digitalisation opérée AFD – Fonds Trajectoire 5.0 Fonds Européens
Indicateurs (Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions) Rappel : les objectifs doivent respecter les critères <i>Smart</i> , c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.	Création d'emploi qualifiés Nombre de pièces-lieux-captations stockées Traffic digital et revenus généré par les données
Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :	
<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement des entreprises 	<input type="checkbox"/>

- Réalisation d'investissements publics
- Relance de la consommation
- Impact sur la compétitivité par des gains de productivité
- Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies
- Réduction des inégalités

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale - Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

Actuellement un projet de coopération régionale est en cours de montage, à l'échelle caribéenne, avec l'objectif de créer un musée numérique des civilisations amérindiennes.

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE
I-2
FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Plateforme de digitalisation accélérée inter-filière

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

La fracture numérique des entreprises est renforcée en cas de crise, jusqu'à voir certaines d'entre elles disparaître des radars faute de présence d'outils digitaux pour communiquer ou maintenir leurs offres. Certaines entreprises malgré la continuité de leurs activités, n'ont pu communiquer sur leurs heures d'ouvertures, sur la mise en place d'un drive, d'un système de livraison à domicile, ni même pu répondre à leurs clients par absence de supports de communication adaptés. Les entreprises déjà digitalisées ayant saisi ces enjeux, peuvent maintenir le lien avec leurs consommateurs, conserver un certain niveau de performance et sont, par conséquent, moins impactées.

Il s'agit de construire une plateforme permettant l'accélération de la digitalisation de nos petites entreprises. L'objectif est de répondre aux lacunes les plus importantes mises en évidence par cette crise à savoir la faiblesse d'usages des outils digitaux permettant l'amélioration de la compétitivité, le manque de présence sur le web des entreprises locales, la faible proportion de commerce électronique. Après une phase de concertation, les cahiers des charges de ces solutions clés en main et mutualisées seront définis avec les représentants des filières et selon les niveaux de maturité de leurs ressortissants. Il s'agit, par la suite, de mobiliser via un appel à manifestation d'intérêt, l'ensemble des professionnels de la filière numérique afin de répondre massivement et en consortium au besoin de formation (notamment via le dispositif 1000 TPE du consortium d'OF porté par Complay), la création de sites vitrine et e-commerce, le déploiement d'outils de travail collaboratif, d'outils de gestion ou de solutions métiers simples. Cette plateforme définira également les procédures d'interaction inter-filières, les modalités de communication et d'information sur le dispositif, le montage financier, le principe de remontées des dépenses, les indicateurs de réussite.

Personne ou organisme chef de projet

Martinique Digitale

Acteurs privés et publics concernés

Chambre de commerce et d'industrie
 Chambre des métiers et de l'artisanat
 Chambre d'agriculture

Compétences à mobiliser

Fédération des TPE
 Entreprises de services numériques
 Organisme de formation spécialisés

Assistance à maîtrise d'ouvrage
Ingénierie en services numérique Ingénierie financière
Gestion de projets
Formation

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

Pour le territoire :

- Création des emplois de demain grâce au développement de la filière numérique
- Adoption de nouveaux usages et réponse aux attentes d'une grande partie de la population les ayant déjà adoptés
- Valorisation du territoire en tant que modèle de digitalisation accélérée

Pour les TPE

- Digitalisation des entreprises les plus fragiles, afin de permettre, en autonomie, une continuité, même partielle de leurs activités en cas de crise.
- Agrandissement du marché et exportation du savoir-faire local au-delà des frontières via le digital

Pour la filière numérique

- Développement de la filière numérique locale

Pour l'économie locale :

- Création d'une dynamique inter-filière via des conventions avec les chambres consulaires qui s'inscriront dans la démarche d'accompagnement amorcée notamment avec le réseau Zetwal, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.
- Valorisation d'une économie martiniquaise ayant compris l'intérêt de la digitalisation de ces entreprises.

Date et lieu de réalisation

Juillet 2020, Martinique

Antériorité

(Si action ou mesure ancienne précisez date)

Coût de l'action

1 M €

Plan de financement

(Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)

Fonds européens

Collectivité territoriale de Martinique

Chambres consulaires, Fédérations des TPE et leurs ressortissants

Bénéficiaire

Financement public mobilisable :

Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés

FEDER

Collectivité Territoriale de Martinique

Indicateurs

(Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)

Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

- Enquêtes de satisfaction
- Nombre d'entreprises accompagnées durant l'action
- Nombre de site web mis en ligne durant l'action
- Nombre de site e-commerce mis en ligne durant l'action
- Nombre d'outils de gestion déployés durant l'action
- Nombre d'outils de travail collaboratif déployés durant l'action
- Nombre d'outils métiers déployés durant l'action
- Nombre d'embauche au sein de la filière numérique

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| • Accompagnement des entreprises | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Réalisation d'investissements publics | <input type="checkbox"/> |
| • Relance de la consommation | <input type="checkbox"/> |
| • Impact sur la compétitivité par des gains de productivité | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies | <input type="checkbox"/> |
| • Réduction des inégalités | <input checked="" type="checkbox"/> |

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

Ce projet répond aux enjeux du Schéma de développement de l'économie numérique de la Collectivité Territoriale de Martinique

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

I-3

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Innovons Ensemble pour un rebond Numérique et Durable

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

Organisation d'un Sommet PHYGITAL (sur place et en ligne) ayant pour objet d'installer durablement une dynamique de rebond par le numérique.

En s'appuyant sur les dynamiques d'Open Innovation initiée sur le territoire (BigUp4StartUp, Village by CA, Orange entre autres), les associations (Martinique Digitale, Syndicats professionnels, etc...) et les tiers-lieux du territoire (L@Suite, Technopole Mq, Up&Space, etc...), le groupe de travail a clairement identifié de fortes volontés de Hackathons au bénéfice de filière, consortium (CHUM, Syndicat de la GD) ou de donneur d'ordre individuel.

Lors du confinement, nous avons observé territorialement des innovations aboutissant à de l'activité économique, entre des grands et des petits.

C'est dans ce cadre que nous proposons d'amplifier la démarche à l'échelle du territoire et de multiplier les ateliers de co-création pour solutionner des problématiques des acteurs économiques : e-commerce, logistique, data etc...

Personne ou organisme chef de projet

Acteurs privés et publics concernés

Organisateurs : Orange, CCI, Village by CA, Martinique Digitale, ...
 Sponsor : à déterminer
 Financeurs : à déterminer
 Partenaires : OMN, Big Up, Associations

Elus du territoire ou d'autres territoires
 Acteurs & décideurs économiques locaux et nationaux-
 Chercheurs, universitaires locaux et nationaux
 Grand public et société civile

Compétences à mobiliser

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

Pour le Grand Public et société civile :

- Poser le Numérique au centre de l'attention des tous, susciter des idées, des vocations
- Thématiques à choisir : Santé, Sécurité, Environnement, Ethique

Pour les institutionnels :

- Valorisation des dispositifs actuels d'accompagnement
- Prendre en compte les réflexions venant d'autres univers

- Crée une dynamique sociétale sur les usages grâce au numérique
- Dynamique de formation et emplois

Pour les startups, les ETI innovants :

- Promotion des solutions locales
- Nouveaux contacts
- Développement de l'activité

Pour les Organismes :

- Mise en avant des exemples déjà innovants
- Se positionner en acteurs responsables
- Développer une culture tech collaborative

Date et lieu de réalisation	Septembre – Novembre 2020 Le ou les jours précédant l'organisation d'un évènement portant sur l'Open Innovation
------------------------------------	--

Antériorité (Si action ou mesure ancienne précisez date)	
--	--

Coût de l'action	A finaliser maximum en fonction du tour de table et de la portée souhaitée. Budget essentiellement en apport technique, logistique et communication.
-------------------------	--

Plan de financement (Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)	L'Europe, L'Etat La CTM, Les collectivités locales, Organismes, Financeur, sponsors et partenaires
---	--

Financement public mobilisable : Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés	
--	--

Indicateurs (Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions) Rappel : les objectifs doivent respecter les critères <i>Smart</i> , c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.	A définir ensemble
---	--------------------

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :	
• Accompagnement des entreprises	<input checked="" type="checkbox"/>
• Réalisation d'investissements publics	<input type="checkbox"/>
• Relance de la consommation	<input type="checkbox"/>
• Impact sur la compétitivité par des gains de productivité	<input checked="" type="checkbox"/>

- Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies
 - Réduction des inégalités
-

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
Articulation avec programmes sectoriels de Coopération

Action d'Open Innovation

Action de collaboration Inter DROM possible

Action collaboration vers export savoir-faire possible

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

I-4

FICHE ACTION-MESURE

**Intitulé : Développement stratégique des technologies de santé au service de la population
Martiniquaise :**

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

La Martinique doit faire face à l'accroissement de l'innovation technologique, à l'implantation progressive de l'intelligence artificielle au cœur de l'activité de santé et à la nécessité de développer des pôles d'excellence et de créativité scientifique.

Les objectifs de cette mesure sont les suivants :

- Favoriser l'interconnexion des entreprises et du domaine hospitalier pour la continuité des services de santé à la personne
- Générer un incubateur d'idées extrapolables à d'autres dimensions de la santé des populations
- Assurer une transmission intergénérationnelle du capital scientifique et technologique pour la pérennité des actions de santé numérique et de santé publique en Martinique.
- Faire émerger de nouvelles compétences dans le traitement des données de santé grâce à l'intégration d'outils numériques au service de la santé, en initiant une communauté de pratiques expertes au bénéfice de tout le territoire et en export pour la Caraïbe.
- Contribuer à la réduction de la fracture numérique dans nos territoires dans le domaine de la santé. Contribuer à l'amélioration des compétences locales en matière de cybersécurité et développer une culture de la protection des données en santé chez tous les acteurs impliqués.

Cette mesure est basée sur des cas d'usages spécifiques afin de répondre aux besoins réels des différents partenaires. Différentes spécialités sont immédiatement concernées (cancérologie, maladies infectieuses...).

Tous ces cas d'usage permettront la modélisation des profils des consommateurs de soin en fonction des spécialités étudiées et le diagnostic stratégique des besoins en santé.

Personne ou organisme chef de projet

Dr Emmanuelle SYLVESTRE
Dr Clarisse JOACHIM
Dr Jacqueline VERONIQUE-BAUDIN

Acteurs privés et publics concernés

- CHU de Martinique
- CIM

- Collectivité Territoriale de la Martinique
- Start-ups spécialisées dans le digital et la santé
- Associations pour la Recherche en Santé
- Entreprises spécialisées dans la mise en place, la maintenance et la sécurité des infrastructures numériques (entreprises de télécommunication) Juristes spécialistes du droit du numérique en santé

Compétences à mobiliser

Data science
Informatique médicale
Modélisation
Intelligence artificielle
Protection des données en santé
Santé publique

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

- Amélioration de la santé et la prise en charge des patients
- Amélioration des bonnes pratiques sur la recherche en santé numérique et en santé publique pour les entreprises partenaires
- Création d'emplois dans un domaine d'activité spécialisé et attractif
- Création d'un réseau de compétences locales

Date et lieu de réalisation

Martinique. Mise en place immédiate.

Antériorité

(Si action ou mesure ancienne précisez date)

Coût de l'action

Environ 500 000 € par cas d'usage/projet scientifique : 4 cas d'usage peuvent être démarrés dans l'immédiat soit 2 M€ au total.

Plan de financement

(Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)

Collectivité Territoriale de la Martinique
Préfecture
Agence Nationale de la Recherche (délais longs+++)
Fondations pour la Recherche (délais longs++)
Fondations d'entreprises/mécénat

Financement public mobilisable :

Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés

FEDER
Appels d'offre Recherche nationaux et régionaux (ANR, PREPS...)

Indicateurs

(Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)

Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

Indicateurs économiques

- Nombre d'emplois créés
- Nombre de projets mis en place
- Nombre d'entreprises participantes
- Nombre d'applications et/ou site webs créés
- Création de nouvelles filières entrepreneuriales dans le domaine de la santé numérique

Indicateurs concernant l'amélioration de l'état de santé de la population

- Mesure des résultats de soins rapportés par le patient
- Mesure de l'expérience du patient concernant son parcours de soins/sa prise en charge
- Mesure de la satisfaction du patient quant au service rendu

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| • Accompagnement des entreprises | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Réalisation d'investissements publics | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Relance de la consommation | <input type="checkbox"/> |
| • Impact sur la compétitivité par des gains de productivité | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies | <input type="checkbox"/> |
| • Réduction des inégalités | <input checked="" type="checkbox"/> |

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

Ce projet s'inscrit dans les objectifs de la stratégie Europe 2020, pour le développement d'une croissance intelligente (développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation)

Ce projet répond aux exigences de l'axe 1 du PO FEDER-FSE 2014-2020 intitulé "Innovation pour la croissance" :

- Favoriser les investissements des entreprises en Recherche et Innovation
- Développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur
- Favoriser les investissements dans les transferts de technologie, l'innovation sociale et des applications de services publics

A terme, ces projets de santé digitale permettront d'augmenter le nombre et la qualité des compétences locales en santé numérique.

FORMATION - EMPLOI

F-1 Cybersécurité

**F-2 Mise en œuvre des diagnostics stratégiques de performance
et formation actions alternant présentiel et distanciel**

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

F-1

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Cybersécurité

Mettre en place et accompagner la sécurisation de l'information dans les entreprises grâce à un programme de formation

caraiïbe

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

La cybersécurité

Face au fort développement de l'usage du numérique dans les entreprises et du télétravail et du besoin de sécurisation de l'information, développer une expertise en Martinique par la création d'une filière métiers afin de former des jeunes qualifiés.

Cursus licence et master pour des métiers ayant pour mission : gouvernance sécurité, innovation et conception, analyste et audit, conseil, administration. *

*Faire un bench sur les formations existantes (publiques et privées) et cibler les plus pertinentes

Personne ou organisme chef de projet

CCIM, CLUSIR Martinique

Acteurs privés et publics concernés

CCIM, Université, CLUSIR, entreprises de conseil et d'accompagnement des entreprises, Orange Campus

Compétences à mobiliser

Celles des organismes de formation ci-dessus (chefs de projet et formateurs)

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

- . Développement de compétences locales. Emplois dans la cybersécurité
- . Sécurisation des données des entreprises et des données clients
- . Diminution du risque financier des entreprises

A définir. Court/moyen terme. Martinique

Date et lieu de réalisation

Antériorité

(Si action ou mesure ancienne précisez date)

A définir

Coût de l'action

Plan de financement

(Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)

A définir

Fonds de l'Etat et de la CTM, Pass numérique

Financement public mobilisable :

Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés

Nombre d'étudiants formés
Nombre d'entreprises ayant mis en place des mesures pour
sécuriser l'information

X

X

En lien avec les autres chantiers (financement, innovation,
formation emploi)

Complètement dans le cadre de la stratégie de la CTM (dé-
veloppement du numérique, accompagnement des star-
tups, aides spécifiques aux entreprises du secteur
numérique, solutions numériques face à la crise)

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

F-2

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Mise en œuvre des diagnostics stratégiques de performance et formation actions alternant présentiel et distanciel

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

Mettre en oeuvre, sur l'ensemble du territoire, dans le cadre d'actions collectives sectorielles, des diagnostics stratégiques de performance.

Il s'agit de mener, sur le modèle des diagnostics « rebond » déployés par l'ATKO et/ou des audits Qualité Tourisme, des missions de deux jours en entreprise permettant d'analyser et de développer des préconisations sur la stratégie de l'entreprise et ses besoins en compétences.

Mettre en place des formations-actions, à la suite des diagnostics d'entreprises, alternant présentiel et distanciel pour répondre aux besoins de montée en compétences des entreprises (dirigeants et salariés)

Personne ou organisme chef de projet

CCI Martinique

Acteurs privés et publics concernés

OPCO – CTM - FSE

Compétences à mobiliser

Consultants- Auditeurs

Formateurs spécialisés

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

- Intégrer durablement les diagnostics stratégiques de performance dans le cursus de formation et de valorisation des compétences
- Adapter les formations aux besoins de professionnalisation des Entreprises Martiniquaises
- Etablir un plan d'actions adapté à l'entreprise servant de « feuille de route » aux dirigeants
- Favoriser la transition digitale des entreprises
- Etablir un plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à l'échelle territoriale
- Adapter l'offre de formation aux besoins identifiés des entreprises

Date et lieu de réalisation

A partir de 2020 – Ensemble du territoire

Antériorité

(Si action ou mesure ancienne précisez date)

RAS

Coût de l'action

Diagnostic : Base de 1000€ par diagnostic

Plan de financement

(Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)

Formations en présentiel :

Formations en distanciel :

Financement public mobilisable :

Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés

FNE - PIC + CTM

Indicateurs

(Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)

Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

Entreprises

Nb de diagnostics réalisés

Nb d'entreprises concernés

Nb de formation en présentiel

Nb de formation en distanciel

Nb de stagiaires

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :

- Accompagnement des entreprises
- Réalisation d'investissements publics
- Relance de la consommation
- Impact sur la compétitivité par des gains de productivité
- Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies
- Réduction des inégalités

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

Impacts prévisibles sur les secteurs économiques concernés

En cohérence avec les objectifs nationaux, européens et territoriaux en matière d'optimisation des ressources humaines, d'amélioration des compétences et d'adaptabilité aux évolutions technologiques et organisationnelles

INFRASTRUCTURES ET RESEAUX

**IR -1 Modernisation de l'aéroport Martinique Aimé Césaire
et transition vers un développement durable**

IR- 2 Modernisation du Bassin de Radoub

IR-3 Extension du terminal à conteneurs de la pointe des Grives – Volet 2

**IR-4 Reconfiguration du secteur est hydrobase
amélioration des réseaux secs et humides**

IR-5 Enfouissement des réseaux

IR-6 Démantèlement des 2 navires de pêche CAPAG

**IR-7 Projet de pôle de grande plaisance, pôle de pêche,
centre d'expression culturelle**

IR - 8 Création de zones de mouillage organisées (ZMO)

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

IR-1

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Modernisation de l'Aéroport Martinique Aimé Césaire et transition vers un développement durable

Indicateurs

(Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)

Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :

- Accompagnement des entreprises
- Réalisation d'investissements publics
- Relance de la consommation
- Impact sur la compétitivité par des gains de productivité
- Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies
- Réduction des inégalités

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

Le projet doit permettre de **maintenir et d'améliorer l'accessibilité aérienne de la Martinique** en mettant en œuvre les conditions d'un développement durable de l'Aéroport International Martinique Aimé Césaire et se décline en trois volets :

1 Construction de l'extension de l'aéroport passagers de l'Aéroport Martinique Aimé Césaire avec 2 composantes

❖ La **modernisation de l'aérogare passagers afin d'accompagner les axes de développement économique du territoire**

- ➔ Amélioration des conditions d'accueil et de traitement du trafic passagers régional (extension du bâtiment actuel de l'aérogare vers l'Est côté hall Départ et Arrivée, agrandissement de la salle d'embarquement, construction d'une « jetée » régionale...)
- ➔ Augmentation des capacités d'accueil du trafic long courrier (extension du bâtiment actuel de l'aérogare vers l'Ouest et agrandissement de la salle de livraison bagages Gros porteurs, construction de postes de stationnement supplémentaires pour répondre notamment au développement de la « croisière tête de ligne »

❖ La **mise en conformité réglementaire en matière de sûreté** (acquisition d'équipements d'inspection filtrage bagages de soute de type standard 3 et adaptation des infrastructures de convoyage des bagages et de livraison des bagages pour les vols court-courriers et les vols moyen et long-courriers) La construction des différents bâtiments sera réalisée selon la démarche HQE, avec une certification HQE de la « jetée » régionale.

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

2 Maintien du potentiel aéronautique du système de pistes et mise en conformité des infrastructures à la norme européenne EASA (*European Aviation Safety Agency*)

comme définie par le règlement (CE) N° 2018/1139 (mise en conformité de la largeur des bretelles passant de 38 à 44 mètres, modification des congés de raccordement entre la piste et les bretelles, modification des pentes sur les bretelles).

Période : 2020-2022

3 Renforcement de la stratégie de développement durable et responsable de l'Aéroport

La SAMAC considère que l'ouverture du ciel de la Martinique, et singulièrement la SAMAC en termes d'acceptabilité de l'activité, de réduction avec deux focus essentiels : développ. La SAMAC considère la sécurité sanitaire du territoire comme un élément clé La SAMAC est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable, avec un focus sur la transition énergétique suite à l'audit énergétique réalisé en 2016 (mise en place d'un Système de Management de l'Energie, mise en place d'action de maîtrise de l'énergie – optimisation de la production d'eau glacée et du confort climatique pour réduire la consommation électrique, relamping LED des bureaux...). Cette démarche sera renforcée à partir de 2021 au travers des dispositions suivantes :

Transition énergétique et mobilité décarbonée

Installation de bornes de recharge des véhicules électriques (usage interne SAMAC, usage des acteurs de la plateforme et des passagers/ accompagnants)

→ Mise en conformité avec la réglementation qui impose l'*électrification de 10% des places de parking*

Optimisation de l'éclairage public (relamping LED des parkings publics et des postes de stationnement avions)

Gestion des déchets

Récupération d'eau pluviale

Les enseignements de la crise sanitaire liée au COVID-19 ont conduit les acteurs de l'aérien à repenser leur secteur d'activité, avec une attention plus importante accordée à **la sécurité sanitaire**, et ce afin de s'inscrire dans un développement économique respectueux du territoire et des populations. Un plan de renforcement du dispositif sanitaire mis en place avant la pandémie, conforme au Règlement sanitaire international, a été défini : la première

étape étant l'installation de dispositifs permettant le respect des « mesures barrières » (pare-haleines, signalétique, distributeurs de gel disposés sur le parcours du passager, etc.), la seconde l'installation d'équipements d'identification des personnes à risques (pose de caméras thermiques, création d'un espace de prise en charge des cas suspects...).

En sus de ces projets portés par la SAMAC, un projet sera développé sur la plateforme aéroportuaire, entre 2020 et 2021, dans le cadre d'une Autorisation d'Occupation Temporaire : **Projet « AEROPOLE » de construction d'un ensemble immobilier comprenant un hôtel, des locaux de bureaux, un centre de congrès, des commerces-restaurant.**

Personne ou organisme chef de projet	SAMAC (Société Aéroport Martinique Aimé Césaire)
Acteurs privés et publics concernés	Acteurs des métiers de la construction, du génie civil et des VRD Acteurs de la sûreté et du management aéroportuaire Acteurs de la filière gestion des déchetsActeurs de la transition énergétique Ingénierie Construction durable
Compétences à mobiliser	Systèmes automatisés pour l'aéroportuaire, équipements de sûreté Management aéroportuaire Energies renouvelables
Impacts attendus (Citer les principaux impacts attendus)	Emploi L'impact sur l'emploi sera mesurable tant pendant le chantier de construction de l'extension qu'après. En effet, il s'agira après la réception d'assurer l'exploitation d'un écosystème sur la plateforme aéroportuaire avec plus de commerces, des entreprises de service locales intervenant en sous-traitance (nettoyage, sûreté, sécurité, espaces verts, maintenance des installations techniques telles que climatisation...) 170 emplois mensuels, directs et indirects , créés en moyenne, pendant la durée du chantier avec un pic à 250 emplois mensuels, directs et indirects, pendant la phase la plus active de chantier (2021) 746 164 heures travaillées, directes et indirectes , sur la durée du chantier Le Projet AEROPOLE aura également un impact sur l'emploi : création de xxx emplois pendant la durée du chantier

	<p>Trafic et tourisme</p> <p>Les objectifs de croissance du trafic devraient amener l'aéroport Martinique Aimé Césaire à franchir le cap des 2.5 millions de passagers en 2025, après le cap symbolique des 2 millions de passagers passé en 2019 (soit un an avant la date cible initiale) avec des retombées sur les activités liées au tourisme (tourisme de séjour, affaires, MICE...)</p> <p>Préservation des ressources</p> <p>Réduction de la consommation électrique : -12% (à date la SAMAC est le 2^{ème} plus gros consommateur du territoire) Réduction de la consommation de carburant : -11%</p>
Date et lieu de réalisation	Mi 2020 à Novembre 2022
Antériorité (Si action ou mesure ancienne précisez date)	Projets initiés sur la période de planification stratégique 2015-2020, prolongée à 2022 (suite à la défaillance d'un des acteurs de l'opération d'extension de l'aéroport)
Coût de l'action	Période 2020-2022 : - Investissements portés par la SAMAC : 108 M€ (tous volets confondus) - Investissements portés par des tiers : 50 M€
Plan de financement (Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)	Banques, CTM, Etat, Europe
Financement public mobilisable : Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés	Contrat de convergence et de transformation FEDER Fonds propres CTM
Indicateurs (Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions) Rappel : les objectifs doivent respecter les critères <i>Smart</i> , c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'emplois créés, directs et indirects pendant la durée du chantier - Evolution du trafic passagers - Nombre d'euros/passager injecté dans l'économie Pendant le chantier Après la réception du chantier
Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :	
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des entreprises <input type="checkbox"/> • Réalisation d'investissements publics <input checked="" type="checkbox"/> • Relance de la consommation <input checked="" type="checkbox"/> • Impact sur la compétitivité par des gains de productivité <input type="checkbox"/> • Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies <input checked="" type="checkbox"/> • Réduction des inégalités <input checked="" type="checkbox"/> 	

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenn
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE
IR-2
FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Modernisation du bassin de radoub

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

Fort-de-France est le pôle principal de réparation navale avec un site positionné sur la réparation navale lourde grâce au bassin de radoub ayant les caractéristiques suivantes :

- Une cale sèche de 180 m x 23.5m et un tirant d'eau max de 7,6 m-Un quai de réparation à flot : Longueur de 90 m et un tirant d'eau max 5 m
- Un atelier mécanique et chaudronnerie de 1200 m²
- Un tissu de sous-traitants et de prestataires de renom.

Le bassin de Radoub, qui reste l'un des très rare outils de réparation navale dans la caraïbe, permet d'engager en Martinique un pôle de réparation navale incontournable, générateur d'emplois et de nouvelles filières professionnelles non délocalisables.

Pour asseoir le positionnement de la Martinique dans ce secteur, le GPMLM a ainsi construit et mis en service un village de réparation navale attenant à la forme et qui a pour objectif de fournir aux professionnels du secteur un espace à proximité immédiate afin de pouvoir y travailler et d'apporter aux armateurs, et en particulier à la Marine Nationale des prestations globales et intégrées répondant à leurs attentes lors des arrêts techniques. Cet investissement a été réalisé sur fonds propres par le GPMLM en 2018-2019 pour près de 1 M€.

Compte tenu de la vétusté de nombreux équipements du bassin de radoub, le GPMLM a fait réaliser un diagnostic et un avant-projet sur l'ensemble du bassin de radoub afin de définir, d'anticiper et phaser l'ensemble des investissements nécessaires en évitant redondance et risque d'incompatibilité avec les enjeux industriels d'exploitation du site de réparation navale. Le GPMLM a ainsi arrêté un programme d'investissements poursuivant les objectifs suivants :

- Remplacer les systèmes de pompage devenus obsolètes par de nouveaux systèmes plus sûres et moins énergivores,

et mettre en place une gestion des eaux de vidange et d'assèchement en séparant les eaux de fuite du bateau porte, des eaux d'assèchement, des eaux de refroidissement

- Traiter les effluents de fonds de forme et répondre aux objectifs fixés dans le cadre de l'arrêté de déclaration loi sur l'eau de l'installation-Traiter les effluents issus des terre-pleins adjacents à la forme conjointement à la rénovation de l'ensemble des VRD du bassin

- Mettre aux normes et optimiser les locaux techniques afin de faciliter les actions de maintenance et d'exploitation de ces équipements et limiter l'espace affecté pour ces équipements

- Moderniser les équipements électriques permettant l'alimentation des outillages et des navires

Par ailleurs, des travaux de sécurisation de la forme elle-même afin de prévenir les risques de chutes ont été engagés fin 2019 et s'achèveront fin juin après avoir été interrompus de mi-mars à mi-juin 2020.

L'ensemble de ces travaux est estimé à 5.5 M€

Personne ou organisme chef de projet

Grand Port Maritime de la Martinique

Acteurs privés et publics concernés

Direction de l'Ingénierie, de l'industrie et de l'environnement

Compétences à mobiliser

Public : GPMLM

Privé : Armateurs, entreprises de réparation navale, entreprises de services portuaires

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

Bureaux d'études

Entreprises de travaux publics

Entreprises de travaux maritimes

Entreprises de travaux électriques et hydrauliques

> COMPETITIVITE

- renouvellement des systèmes de vidange et d'assèchement permettant une meilleure flexibilité des outils et un meilleur bilan d'exploitation, pris en charge par l'exploitation industriel du site - consolidation de l'activité de réparation navale et pérennisation de l'outil

> RESILIENCE

- densification du site du bassin de radoub- renouveler les équipements en intégrant les recommandations pour l'adaptation au changement climatique (sobriété énergétique, énergie renouvelable), - améliorer la prise en compte de l'environnement en assurant le traitement des eaux pluviales, d'assèchement et de vidange avant rejet dans le milieu naturel, gestion et traitement des déchets)

Date et lieu de réalisation

Bassin de radoub Fort de France
2020 à 2022

Antériorité

(Si action ou mesure ancienne précisez date)

5.5 M €

Coût de l'action

Plan de financement

(Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)

Le plan de financement envisagé est le suivant

FEDER : 2 M€

Etat : 1.05 M€

GPMLM : 2.45 M€

Financement public mobilisable :

Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés

En plus des fonds précédents, la CTM peut être sollicitée.

L'enjeu est de soulager la contribution des fonds propres du GPMLM par une augmentation des contributions des cofinanceurs

Indicateurs

(Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)

Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

- réalisation des investissements prévus
- suivi activité réparation navale (nombre chantiers, emplois)

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :

- Accompagnement des entreprises
- Réalisation d'investissements publics
- Relance de la consommation
- Impact sur la compétitivité par des gains de productivité

- Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies
- Réduction des inégalités



Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

Lien avec d'autres actions présentées par le GPMLM

>L'augmentation des contributions des fonds publics déjà identifiés dans le plan de financement permettrait de soulager la contribution des fonds propres du GPMLM qui pourraient être redéployé notamment pour anticiper des investissements de renouvellement prévus au-delà de 2024 sur le patrimoine existant du GPMLM sur la période fin 2020-2022

Anticiper et accélérer sur 2-3 ans des investissements sur la restauration et la modernisation du bateau porte existant, sur la construction d'un second bateau porte et sur un programme immobilier technique et commercial porté directement par le GPMLM intégré dans l'interface ville-port et qui sera mis à disposition des exploitants du site dans le cadre de contrat d'occupation domaniale.

Articulation avec les stratégies nationales, territoriales, européennes

> projet inscrit au contrat de convergence et de transformation et répondant aux enjeux et objectifs de la stratégie nationale portuaire.

Coopération caraïbe

> dans le cadre du conseil de coordination interportuaire Antilles-Guyane, développement d'un réseau métier sur l'ingénierie portuaire pour faciliter le partage des retours d'expérience et des savoir-faire entre les ports

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE
IR-3
FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Extension du terminal à conteneurs de la Pointe des Grives - volet 2

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

L'extension du quai et du terre-plein dans la partie nord du terminal à conteneurs de la Pointe des Grives permet d'augmenter la capacité de traitement des navires porte-conteneurs et des opérations de manutention verticale et horizontale des conteneurs. Cette extension s'accompagne de l'installation d'un nouveau portique sans attendre sur le quai existant, voire d'un second suite à sa mise en service.

Les travaux de l'extension se décomposent ainsi :

- Extension du quai principal sur 110 m au niveau de sa partie nord
- Extension du terre-plein sur environ 2.5 Ha au niveau de sa partie nord
- Installation de 2 ducs d'albe d'amarrage au sud du quai principal
- Dragage optionnel à l'extrémité nord-ouest de l'extension pour prolonger le tirant d'eau de 14 m déjà disponible sur environ 75% de l'extension

Personne ou organisme chef de projet

Grand Port Maritime de la Martinique

Acteurs privés et publics concernés

Direction de l'Ingénierie, de l'industrie et de l'environnement

Compétences à mobiliser

Public : GPMLM

Privé : Armateurs de porte-conteneurs, manutentionnaires

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

Bureaux d'études

Entreprises de travaux publics

Carrières

> COMPETITIVITE

- augmenter capacité d'accueil de navires de grande taille (2 simultanément)

- trafic supplémentaire de 20 000 EVP/an

- investissements réalisés par entreprises de travaux publics:

création de valeurs pour entreprises locales et ensembles des fournisseurs (carrières notamment, centrales,...)

- activité supplémentaire et création de valeur pour l'ensemble des opérateurs de services portuaires

> RESILIENCE

- nouveau quai dimensionné selon les dernières recommandations techniques (Eurocodes)

- intégrant les recommandations pour l'adaptation au changement climatique

- intégrant la prise en compte de l'environnement (mesures ERC)

Date et lieu de réalisation	Terminal à conteneurs de la Pointe des Grives – 2021 à 2023
------------------------------------	---

Antériorité (Si action ou mesure ancienne précisez date)	L'action est un des leviers des projets de développement qui prolonge la première extension de 3Ha mise en service en 2017 et inscrit au projet stratégique sur la période 2013-2018 et 2019-2023
--	---

Coût de l'action	50 M€ pour l'extension 12 M€ pour le 4 ^{ème} portique
-------------------------	---

Plan de financement (Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)	Le plan de financement des 50 M€ pour l'extension est le suivant : GPMLM : 21 M€ CTM : 10 M€ Etat : 3 M€ FEDER : 16 M€ Le plan de financement des 12 M€ pour le 4 ^{ème} portique est le suivant : GPMLM : 4.8 M€ FEDER : 4.8 M€ Crédit d'impôts : 2.4 M€
---	---

Financement public mobilisable : Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés	Les fonds publics mobilisables sont déjà identifiés et sont sollicités dans le plan de financement. L'enjeu est de soulager la contribution des fonds propres du GPMLM par une augmentation des contributions des cofinanceurs.
--	---

Indicateurs (Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)	- Réalisation des investissements prévus - Suivi trafic conteneurs et nombre d'escales navires porte-conteneurs de grande taille
---	---

Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :

- Accompagnement des entreprises
- Réalisation d'investissements publics
- Relance de la consommation
- Impact sur la compétitivité par des gains de productivité
- Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies
- Réduction des inégalités

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

Lien avec d'autres actions présentées par le GPMLM

> Développement, construction et aménagement du foncier acquis en 2018 à la Pointe des Grives et dans la ZAE d'Etang z'abricots, afin de développer une aire logistique optimisée et intégrée en arrière port exploitation d'installations d'énergies renouvelables sur la zone portuaire

Objectif : améliorer le réseau de dessertes afin de fluidifier l'accès au terminal à conteneurs et viabiliser le foncier acquis sur environ 2.6 Ha>L'augmentation des contributions des fonds publics déjà identifiés dans le plan de financement permettrait de soulager la contribution des fonds propres du GPMLM qui pourraient être redéployé notamment pour anticiper des investissements de renouvellement prévus au-delà de 2024 sur le patrimoine existant du GPMLM sur la période fin 2020-2022

Articulation avec les stratégies nationales, territoriales, européennes> projets de développement inscrit au contrat de convergence et de transformation et répondant aux enjeux et objectifs de la stratégie nationale portuaire.

Coopération caraïbe> projets de développement intégrés dans le document stratégique de bassin maritime Antilles (Guadeloupe-Martinique) présenté en janvier 2020> dans le cadre du conseil de coordination interportuaire Antilles-Guyane, développement d'un réseau métier sur l'ingénierie portuaire pour faciliter le partage des retours d'expérience et des savoir-faire entre les ports

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE
IR-4
FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Reconfiguration du secteur Est HYDROBASE
Amélioration et modernisation des réseaux secs et humides

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

Le secteur Est, quai de l'hydrobase était l'ancien quai à conteneurs avant que l'activité ne soit transférée au niveau de la pointe des Grives. Après le basculement du conteneur sur le site de la Pointe des Grives, le site a connu l'implantation de plusieurs activités notamment tournées vers les vracs, que ce soit les VL, le roulier, le bois. Ces implantations sont néanmoins implantées dans un bassin à tendance industrielle et à risque. Ainsi le site accueille de nombreux trafics liés à l'énergie et matière première, comme le pétrole, le ciment, la biomasse, les céréales pour l'alimentation animale, mais aussi le roulier (logistiques inter îles, importation VL et PL).

Afin de rationaliser l'espace pour permettre l'exploitation des nouvelles activités dans les meilleures conditions de sécurité et éviter le mitage dans un environnement urbain dense immédiatement riverain du port, mais aussi de segmenter l'activité pour limiter les risques liés à certaines co-activités, le Grand Port Maritime a lancé une opération de reconfiguration du secteur Est qui a déjà porté sur la sécurisation des accès, les voiries et terre-plein, et sur la restauration des quais afin d'assurer plusieurs postes à quai spécifiques. L'ensemble de ces gros travaux d'entretien sur le quai ont été engagés en 2019. Ils représentent une dépense d'entretien financée sur fonds propres du GPMLM de près de 1.8 M€ et s'achèveront en juillet 2020 après une interruption de près de 2 mois pendant le confinement imposé.

La modernisation et la sécurisation des réseaux électriques et de l'éclairage font l'objet d'un marché de travaux de près de 1.6 M€ notifié en fin d'année 2019 dont les principaux postes sont les suivants :

> Génie civil – tranchée – préparation chantier = 460 k€

> Renouvellement et modernisation éclairage public = 800 k€

> Mise en place réseaux électriques primaires et TGBT = 260 k€

> Mise en place réseau secondaire et armoire bord à quai = 80 k€

Les travaux devaient démarrer le 16/3/2020, ce qui n'a pas été possible avec la mise en place du confinement.

Leur démarrage effectif s'est inscrit à compter du 12/5/2020 avec la mise en place de l'ensemble des mesures de prévention du Covid et des gestes barrières pour garantir la sécurité des intervenants sur le chantier, ce qui entraîne un surcoût de l'ordre de 10 % sur le montant initial du contrat que devra prendre en charge le GPMLM. Ils s'achèveront en novembre 2020.

Le GPMLM va également engager dans les prochaines semaines une consultation des entreprises pour environ 2M€ de travaux qui permettront d'améliorer et moderniser l'exploitation de l'hydrobase par :

> un renforcement de l'assainissement pluvial sur plus de 14 ha de terre-pleins et le traitement des eaux susceptibles d'être polluées avant rejet,

> la mise en place d'un nouveau réseau d'alimentation en eau potable des hangars dont l'activité a évolué au profit des opérations logistiques en particulier inter-îles, des locaux mis à la disposition des transporteurs, de la nouvelle activité de stockage de biomasse d'Albioma installée depuis 2018 et du quai pour l'avitaillement des navires (en particulier les navires de croisière pour lesquels la capacité du port à répondre favorablement à leur demande de fourniture en eau est un facteur d'attractivité),

> la mise en place d'un réseau spécifique de défense extérieure contre l'incendie qui tient compte des nouveaux usages du secteur de l'hydrobase et dimensionné selon leurs risques incendie spécifiques.

L'estimation financière de cette partie d'opération relative aux réseaux humides est de 2 M€ selon la décomposition suivante et fera l'objet d'un seul marché de travaux:

- Préparation du chantier = 120 k€

- Travaux réseau incendie et adduction eau potable = 980 k€ dont 50 k€ pour les chambres de comptage, 820 k€ pour la mise en place des nouveaux réseaux AEP et incendie, 60 k€ pour les hydrants (poteaux incendie), 50 k€ pour

l'ensemble des branchements et compteurs des différentes activités à alimenter

- Travaux pour la collecte des eaux de ruissellement et la gestion des eaux susceptibles d'être polluées = 900 k€ dont 570 k€ pour le dispositif de collecte des eaux pluviales, 220 k€ pour la station de pompage, et 110 k€ pour le dispositif de traitement des eaux susceptibles d'être polluées avant rejet.

Ces travaux concernant les réseaux humides débuteront fin 2020 et s'achèveront en 2021

Au total ce sont près de 5.4 M€ de travaux sur le secteur Est dont près de 3.8 M€ à venir sur le 2^{ème} semestre 2020 et l'année 2021.

Personne ou organisme chef de projet

Grand Port Maritime de la Martinique

Acteurs privés et publics concernés

Direction de l'Ingénierie, de l'industrie et de l'environnement

Public : GPMLM

Compétences à mobiliser

Privé : Armateurs, manutentionnaires, entreprises de logistiques, Albioma, MNA

Bureaux d'études
Entreprises de travaux publics

Entreprises de travaux maritimes

Entreprises de travaux électriques et hydrauliques

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

> COMPETITIVITE

- favoriser le développement du transport multimodal à la jonction entre transport maritime et transport terrestre pour la liaison entre les îles

- adapter les infrastructures à la taille des navires et aux nouveaux trafics sur ce secteur du port

- contribuer à réduire les surcoûts liés à l'ultrapériphéricité et aux contraintes d'une économie insulaire

> RESILIENCE

- densification du site de l'hydrobase sans nouvelle artificialisation supplémentaire

- contribuer au mix énergétique de la Martinique en optimisant et sécurisant l'approvisionnement de la biomasse importée

- restaurer les infrastructures en intégrant les recommandations pour l'adaptation au changement climatique

- améliorer la prise en compte de l'environnement en assurant le traitement des eaux pluviales avant rejet dans le milieu naturel

Date et lieu de réalisation

Secteur EST du port de Fort de France – Hydrobase
2020 et 2021

Antériorité

(Si action ou mesure ancienne précisez date)

Coût de l'action

3.8 M€ (sans compter 1.8 M€ pour l'entretien du quai)

Plan de financement

(Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)

Le plan de financement pour les travaux de réparation du quai repose intégralement sur les fonds propres du GPMLM pour un montant de 1.8 M€.

Le plan de financement est le suivant pour les réseaux secs (1.6 M€):

- Etat : 0.65 M€
- GPMLM : 1.1 M€ y compris le surcoût lié aux mesures de prévention Covid19

Le plan de financement est le suivant pour les réseaux humides :

- FEDER : 1 M€
 - GPMLM : 1 M€
-

Financement public mobilisable :

Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés

Les fonds publics mobilisables sont déjà identifiés et sont sollicités dans le plan de financement. L'enjeu est de soulager la contribution des fonds propres du GPMLM par une augmentation des contributions des cofinanceurs.

Indicateurs

(Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)

Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

- réalisation des investissements prévus
 - suivi trafic marchandises et nombre escales sur les liaisons inter îles, l'importation de la biomasse
-

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :

• Accompagnement des entreprises



• Réalisation d'investissements publics



- Relance de la consommation
- Impact sur la compétitivité par des gains de productivité
- Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies
- Réduction des inégalités

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

Lien avec d'autres actions présentées par le GPMLM

>L'augmentation des contributions des fonds publics déjà identifiés dans le plan de financement permettrait de soulager la contribution des fonds propres du GPMLM qui pourraient être redéployé notamment pour anticiper des investissements de renouvellement prévus au-delà de 2024 sur le patrimoine existant du GPMLM sur la période fin 2020-2022

Anticiper et accélérer sur 2-3 ans au lieu de 8-10 le renouvellement des 14 Ha de chaussées portuaires sur l'hydrobase dès la fin des travaux sur les réseaux

Articulation avec les stratégies nationales, territoriales, européennes

> projet inscrit au contrat de convergence et de transformation et répondant aux enjeux et objectifs de la stratégie nationale portuaire.

Coopération caraïbe> dans le cadre du conseil de coordination interportuaire Antilles-Guyane, développement d'un réseau métier sur l'ingénierie portuaire pour faciliter le partage des retours d'expérience et des savoir-faire entre les ports

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE
IR-5
FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Enfouissement des réseaux

Optimisation de l'activité de déploiement des réseaux par la mise en place de leur résilience en souterrain

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

Accroître la résilience des réseaux.

Enfouissement des réseaux

Mettre en place la résilience des réseaux telecom et électricité pour permettre la continuité de l'activité économique face aux risques naturels (cycloniques, élagage).

Concomitance avec les réseaux telecom en cours de déploiement avec un programme Très Haut Débit fibre devant s'achever en 2021-2022 (zone AMII, RIP et Fonds propres opérateur). Près de 240 000 prises au total.

« Mobilité propre », synergie avec les programmes du SMEM (rénovation du réseau de l'éclairage public et enfouissement) et EDF (utilisation des supports communs)

A noter l'exemple de St Martin : investissements publics et privés pour reconstruire un réseau fixe en fibre entièrement enterré après Irma. La collectivité et l'Etat interviennent pour créer le Génie civil en complément des opérateurs privés

Personne ou organisme chef de projet

SMEM, Orange

Acteurs privés et publics concernés

Opérateurs (Telecom, EDF), organismes financiers, Collectivités, Etat

Compétences à mobiliser

Orange, le SMEM, les entreprises locales apportent leur savoir-faire (génie civil)

Les collectivités accompagnent, communiquent et facilitent les formalités administratives

Les particuliers ont leur rôle à jouer (enfouissement dans les domaines privés)

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

- . Réduction des coûts et plus d'efficacité pour l'entretien des réseaux
- . Continuité des activités en cas de catastrophes naturelles
- . Emplois pour la construction du réseau enterré
- . Impact environnemental et embellissement

Date et lieu de réalisation	A définir. Court/moyen terme (redémarrage du chantier au S2 2020, début des travaux en 2021)
Antériorité (Si action ou mesure ancienne précisez date)	Une méthodologie avait été proposée lors de l'initiation du chantier début 2018 (SMEM, Orange)
Coût de l'action	A définir
Plan de financement (Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)	A définir. Collectivités, Etat, Opérateurs EDF et Telecom ...
Financement public mobilisable : Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés	FEDER, FSN si disponible, FACE (électricité rurale), AFD, Banque des Territoires
Indicateurs (Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions) Rappel : les objectifs doivent respecter les critères <i>Smart</i> , c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.	Nombre de kilomètres enfouis et délais (à définir). en zone rurale. en zone urbaine
Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :	
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des entreprises • Réalisation d'investissements publics • Relance de la consommation • Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies • Réduire les inégalités 	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Observations	
<ul style="list-style-type: none"> • Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution • Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne • Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe 	<p>Concomitant avec le Réseau d'Initiative Publique de la CTM (RIP - travaux de construction en cours).</p> <p>Commission Régionale de Stratégie numérique.</p> <p>Plan national France Très Haut débit (Très Haut Débit pour tous d'ici 2022)</p>

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE
IR-6
FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Démantèlement des 2 navires de pêche CAPAG

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

Les navires CAPAG sont stationnés sur le port de Fort-de-France depuis de nombreuses années en l'état d'abandon. Le GPMLM en est devenu propriétaire suite à une procédure de déchéance de propriété en 2018. Ces navires ont, depuis cette déchéance de propriété, fait l'objet de nombreux déhalages afin, d'une part, de préserver les mesures conservatoires à leur maintien en flottabilité et, d'autre part, d'éviter les intrusions permanentes à bord engendrant des nuisances conséquentes pour certains usagers portuaires, notamment au tableau du bassin de Radoub.

Ces navires nécessitent pour chaque alerte cyclonique une mise en sécurité au bassin de radoub car ils ne peuvent prendre la mer et se mettre à l'abri. Cela occasionne des frais de remorquages pour le GPMLM, ainsi que des difficultés d'organisation pour l'exploitation du bassin de radoub.

Afin de ne pas plus pénaliser les activités au bassin de radoub durement touchées par la crise sanitaire du Covid19, les navires CAPAG ont été remorqués et mis en sécurité dans un chantier naval à Grenade dans le cadre de la saison cyclonique 2020. Leur remorquage retour en Martinique est prévu dès la fin de la saison cyclonique afin de les démanteler.

Le GPMLM engagera donc dans les prochaines semaines une consultation d'entreprises pour réaliser le démantèlement des navires en Martinique à la fin de l'année 2020 dans une installation terrestre temporaire qui devra être spécifiquement aménagée pour être conforme à la rubrique 2712 de la nomenclature des ICPE, en l'absence de site conforme déjà existant sur le territoire. Les sites envisagés par le GPMLM pour accueillir cette installation terrestre temporaire sont soit au sein des installations portuaires du GPMLM à la Pointe des Carrières (site déjà utilisé en 2019 pour le démantèlement du Lady Grace II) soit au sein des installations de CARENANTILLES au Marin.

Le CAP ST-CORENTIN et CAP ST-PIERRE dit « CAPAG » sont des navires de pêche de type caseyeur dont les caractéristiques sont les suivantes :- Constructeur : FUJIAN SOUTH WES SHIPYARD, Chine, année de construction 2009

- Type : navires de pêche, caseyeurs
- Matériau : Acier
- Longueur Hors Tout : 23,90 m
- Creux : 3,76 m
- Bau maxi : 7,40 m
- Déplacement : 190 Tonnes
- Jauge brute : 143,38 UMS
- Jauge Nette : 43,01 UMS
- Propulsion principale : moteur BAUDOUIN 12M26 In Board 450CV (316 Kw). Masse estimée de 3,5 tonnes
- Génératrices : 2 génératrices BAUDOUIN 4S108 S de 85 CV. Masse estimée par génératrice : 450kg

La masse maximale de chaque navire est évaluée de l'ordre de 150 T.

L'activité de démantèlement de navires de pêche de cette taille doit faire l'objet d'une autorisation d'installation classée pour l'environnement (ICPE) dont le dossier comprendra une étude de danger et une demande d'examen au cas par cas par l'Autorité Environnementale pour statuer sur la nécessité ou non d'une étude d'impact.

S'agissant d'une installation temporaire, la demande d'autorisation ICPE n'est pas soumise à enquête publique.

L'opération de démantèlement des navires peut être estimée dans une fourchette comprise entre 350 k€ et 550 k€. Elle nécessite un volume de main d'œuvre de près de 500 jours.hommes sur 2-3 mois dont environ 75% peuvent relever de chantier d'insertion.

Par ailleurs, les moteurs, alternateurs et générateurs pourront être extraits lors du démantèlement et valorisés auprès de l'école maritime de Trinité qui a manifesté son intérêt auprès du GPMLM pour mettre ses équipements à disposition de ses étudiants pour les séances de travaux pratiques.

Personne ou organisme chef de projet

Grand Port Maritime de la Martinique
Direction de l'Ingénierie, de l'industrie et de l'environnement

Acteurs privés et publics concernés

Public : GPMLM, Ecole maritime de Trinité
Privé : entreprises de travaux, de traitement et valorisation des déchets,

Compétences à mobiliser

Entreprises de travaux maritimes
Entreprises de travaux de déconstruction
Entreprises de traitement et de valorisation des déchets

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

≥ COMPETITIVITE- encourager le développement d'une filière pour le démantèlement des navires en Martinique - soutenir la filière de formation maritime en Martinique

> RESILIENCE - préserver les infrastructures du port de Fort de France en éliminant un risque en cas de sinistre ou naufrage- préserver et protéger la qualité de la masse d'eau sur le port de Fort de France et la baie en éliminant une source potentielle de pollution accidentelle

Date et lieu de réalisation Secteur EST du port de Fort de France – Terre plein de la Pointe des Carrières
Ou site de CARENATILLES au MarinFin 2020

Antériorité
(Si action ou mesure ancienne précisez date)

Coût de l'action Fourchette comprise entre 350 et 550 k€

Plan de financement
(Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)

Le plan de financement pour les travaux de démantèlement repose sur les fonds propres du GPMLM.
Le GPMLM souhaite solliciter un cofinancement de la CTM pour un montant de 200 k€.

Financement public mobilisable :
Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés

Les fonds publics mobilisables identifiés sont ceux de la CTM qui n'a pas encore été sollicitée dans le plan de financement. L'enjeu est de soulager la contribution des fonds propres du GPMLM.

Indicateurs
(Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)
Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

- réalisation des investissements prévus
- obtention de l'arrêté préfectoral d'autorisation ICPE
- suivi des bordereaux de suivi des déchets
- valorisation des équipements auprès de l'Ecole maritime de Trinité

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :

- Accompagnement des entreprises
 - Réalisation d'investissements publics
 - Relance de la consommation
 - Impact sur la compétitivité par des gains de productivité
 - Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies
 - Réduction des inégalités
-

Observations Lien avec d'autres actions présentées par le GPMLM
>L'augmentation des contributions des fonds publics iden-

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

tifiés permettrait de soulager la contribution des fonds propres du GPMLM qui pourraient être redéployé notamment pour anticiper des investissements de renouvellement prévus au-delà de 2024 sur le patrimoine existant du GPMLM sur la période fin 2020-2022

Articulation avec les stratégies nationales, territoriales, européennes

> contribution au Programme de mesures du SDAGE

Coopération caraïbe

> sans objet

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE
IR-7
FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Pôle de grande plaisance, pôle de pêche, centre d'expression culturelle martiniquaise

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

Le projet consiste à réaliser au Marin un ensemble cohérent au plan architectural assorti d'une gestion pérenne comportant plusieurs sous-ensembles intégrés :

- Un pôle de Grande Plaisance (Yachting Professionnel) ;
- Un port de Pêche en haute mer et artisanale ;
- Un Centre d'Expression Culturelle Martiniquaise

La surface actuelle serait agrandie de 9,800m² à 21,800m².

Chacune de ces dimensions pourrait être juridiquement distinctes.

Pôle de Grande Plaisance

Un ou plusieurs pontons pouvant accueillir des yachts de grande plaisance comportant des équipements et des capacités techniques susceptibles d'évolutions au regard des nouvelles exigences du marché et des normes applicables.

Un centre d'accueil pour les clients et les équipages de ces yachts à la hauteur de ce qui se fait de mieux dans le monde, comportant des équipements (bars, restaurants et de détente) capables de fonctionner financièrement durant la basse saison.

Une zone de parking pour des voitures et des autobus afin notamment d'accueillir les visiteurs lors des activités du Centre d'Expression Culturelle Martiniquaise.

Pôle de Pêche

Un (ou plusieurs) ponton(s) réservés aux navires de pêche et de commerce associé(s) à un marché aux poissons incluant des infrastructures pour la pêche en haute mer, des équipements et bâtiments adaptés aux besoins de ces pêcheurs et de leurs navires, ainsi qu'un ensemble d'infrastructures et de bâtiments attenants à la plage sur la limite Sud-Ouest du site adapté aux spécificités de la pêche artisanale.

L'objectif de cet ensemble de pêche consiste à offrir aux martiniquais et aux visiteurs une expression réussie de cette activité locale tout en étant pleinement reconnue comme faisant partie intégrante de l'ensemble économique lié au projet

Centre d'Expression Culturelle Martiniquaise

> Le centre d'activité économique permettra la mise en valeur de l'expression de la culture martiniquaise dans toutes ses dimensions et notamment architecturale, culinaire, et musicale. Les martiniquais s'identifieront ainsi à ce site qui deviendra un lieu d'échanges entre les visiteurs et les acteurs locaux. Les équivalents chez nos voisins sont : – Friday Night à Gros Îlet et Fish Night à Anse la Raye à Sainte Lucie ; Shirley Heights à Antigua ; Marché Poisson d'Oistins à la Barbade). Le centre se composera de sous-ensembles capables de fonctionner individuellement de manière financièrement viable grâce à une gestion en autofinancement garantissant une réussite dans la durée.

Le centre contiendrait une surface de taille suffisante pour accueillir les activités de la commune telle la fête patronale, les activités de carnaval et les diverses fêtes et soirées que la Commune a l'habitude d'organiser

Personne ou organisme chef de projet

Selon accord CTM Ville du marin

Acteurs privés et publics concernés

Phase I – Les études jusqu'à obtention de toutes les autorisations pour sa réalisation. Un comité de suivi sera en place ainsi que des relations avec tous les investisseurs potentiels afin de concevoir un projet complet dont tous seront convaincus de sa réussite dans la durée. Durée – 2 ans d'études et toutes les autorisations à la réalisation.
Etat – CTM ville du Marin – Espace Sud.

Compétences à mobiliser

Phase 2 – Sa réalisation par le biais des sociétés type SPV (Special Purpose Vehicle) qui seront en charge de la réalisation des différents lots du projet (grande plaisance, pêche, centre d'expression culturelle, parking). Durée 1,5 année.
Société spécialisée

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

Attractivité : L'intégration du pôle de pêche et la présence sur le site d'activités relatives aux styles de vie traditionnels martiniquais offrira à cette clientèle internationale à fort pouvoir d'achat un ensemble attractif.

Création d'activité et d'emplois : cela présentera tout à la fois des activités et des commerces de grand standing associés à des commerces plus traditionnels. Le but étant de souligner une personnalité spécifique aux lieux (exemple du marché aux poissons d'Oistins à la Barbade, "un must" pour tous ses touristes et les barbadiens).

Consolidation de la filière nautique et pêches.

Date et lieu de réalisation

Un préalable : accord de maîtrise d'œuvre sur le Port de Pêche du Marin entre la Collectivité territoriale de Martinique, et à la Commune du Marin

Antériorité

(Si action ou mesure ancienne précisez date)

Rappel de la situation :

Projet d'étude accepté et financé par le FEDER, le CR, et la Mairie du Marin en 2012. Appel d'offres non abouti. (Pour information face à la concurrence : depuis, 2 marinas pour des yachts > 30 m ont été construites à ST. KITTS (2015) et à CANOUAN (2017). Ste Lucie projette la création d'une marina à Vieux Fort !)

Coût de l'action

Phase 1 – Études et toutes les autorisations à la réalisation : **1,9M€.**

Phase 2 – Les montants seront déterminés par le cahier des charges ainsi que le résultat des études techniques, d'analyses et d'arbitrages afin d'avoir tous les accords et les autorisations nécessaires à la réalisation dans le délai de 2 années.

Estimation :

- Investissements **25,0 M€**
- Revenus directs 3,3 M€
- Revenus indirects 20,0 M€
- Emplois directs 66
- Emplois indirects 160

~1,9M€ (public) pour l'étude et l'obtention de tous les accords nécessaires à la réalisation.

Plan de financement

(Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)

CTM- Espace sud – Fonds Européen (2021-2027)– Etat Partenaires privés- Mairie du Marin
Financement public mobilisable : Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés

Indicateurs

(Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)

Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

Nb d'anneaux

Quantité de mètre de ponton

Nb bateaux et de personne accueillis

Nb de commerces installés

Nb visiteurs par an

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :

• Accompagnement des entreprises

• Réalisation d'investissements publics

• Relance de la consommation

- Impact sur la compétitivité par des gains de productivité
- Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies
- Réduction des inégalités

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution Tourisme
Production locale
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE
IR-8
FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Création de zones de mouillage organisées (ZMO)

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

Création de zones de mouillage organisées (ZMO) principalement dans le Nord de l'île, afin de :

- Créer les conditions de développement de la plaisance dans cette zone
- Générer des activités économiques rémunératrices pour l'économie locale conformes aux attentes des nombreux plaisanciers qui souhaitent découvrir la Martinique.

Outre la mise en place des infrastructures (106 Postes d'amarrage), la création de ZMO s'accompagne nécessairement par celle d'une offre de services dédiée aux plaisanciers, sur mer et à terre.

Il est prévu des ZMO :

- Au nord Atlantique dont Saint Pierre - le nombre de postes possibles y seraient de : 106 postes d'amarrage
- Au Nord atlantique, Robert et Trinité

Personne ou organisme chef de projet

CAP NORD

Acteurs privés et publics concernés

Plaisanciers – Mairies d'accueil des infrastructures – CMT – Investisseurs privés

Compétences à mobiliser

BTP – Ingénierie -

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

- Limitation du mouillage forain et de ses conséquences sur l'environnement

- Développement de la plaisance dans la zone Nord de l'île et d'une offre de Day charter autour de l'île.
- Emergence de nouveaux métiers
- Création de nouvelles activités en lien avec la plaisance

Date et lieu de réalisation

2020-2022
 Nord Caraïbes
 Nord Atlantique
 Trois îlets

Antériorité (Si action ou mesure ancienne précisez date)

Les études de faisabilité technique et administrative pour la création de zones de mouillages organisées de Case-Pi-

	lote au Prêcheur ont été réalisées à la demande de la CCI Martinique, entre 2013 et 2017, pour un montant de 326 322 € (cofinancement FEDER RÉGION CAP NORD)
Coût de l'action (HT)	Nord Caraïbes : 8 à 12 M€ Nord Atlantique : (a préciser après études)
Plan de financement (Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)	Collectivités locales : CAP NORD – Mairies - CTM - FEDER Investisseurs privés
Financement public mobilisable : Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés	FEDER – CCT (Contrat de Convergence et de transformation) /FEI
Indicateurs (Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions) Rappel : les objectifs doivent respecter les critères <i>Smart</i> , c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.	Nombre de postes créés Taux de fréquentation des postes Attractivité touristique pour les plaisanciers dans le Nord de l'Ile
Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :	
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des entreprises • Réalisation d'investissements publics • Relance de la consommation • Impact sur la compétitivité par des gains de productivité • Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies • Réduction des inégalités 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Observations	
<ul style="list-style-type: none"> • Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution • Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne • Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe 	Développement de la plaisance et du Day Charter Economie Bleue Oui Interreg projet ODYSSEA porté par l'Espace sud

ENVIRONNEMENT - ENERGIE

E-1 PEYI VERT : planter 1 Millions d'arbres en Martinique

E-2 Remise à niveau des filières d'assainissement non collectif du traitement des eaux usées domestiques

E-3 H2BM « Hydrogène bleu de Martinique

E-4 La Pile microbienne pour créer des unités de traitement d'eaux usées et de production d'hydrogène (H2)

E-5 DEEP « Démonstrateur à énergie positive »

E-6 Programme bâtiments performants et intelligents

E-7 Modernisation du réseau d'éclairage public et appui à la mobilité électrique

E-8 Valecom Biochar Chlordécone

E- 9 Modernisation du réseau d'éclairage public et appui à la mobilité électrique – Valecom Déchets

E-10 Valecom énergie renouvelable

E-11 Infrastructure d'alimentation électrique à quai des navires au terminal à conteneurs de la Pointe des grives

E-12 Développement, construction et exploitation d'installations d'énergies renouvelables sur la zone portuaire

E-13 Développement, construction et exploitation de stockage d'électricité et son système de gestion d'énergie à la Pointe des Grives.

E-14 Aménagements à court terme autour de la valorisation de la biodiversité en Martinique

E-15 Programme exceptionnel investissement eau potable (AEP) et assainissement collectif (AC)

E-16 Création d'un Réseau de centrales solaires et de bornes de recharges pour véhicules électriques (VE)connectés. GREEN CROWD

E-17 Sekirit'li , la salle de confinement anti-écrasement à vocation parasismique et para cyclonique

E-18 Amélioration de la qualité, l'attractivité et de la sécurité des plages « AQUA BORD de MER »

E-19 Améliorer l'efficacité énergétique des entreprises

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

E-1
FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Péyi Vert : planter 1 000 000 arbres en Martinique

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

Il s'agit de planter 1 000 000 arbres en 5 ans en 3 grands programmes :

- Zone littorale (mangroves, bords de mer, zone côtière...)
- Zone urbaine et péri urbaine (création de jardins partagés, reboisement des bords de routes, giratoires...)
- Zone agricole (développement de l'agro-foresterie, reboisement des friches agricoles...).

Une plateforme de dons en ligne a été développée pour récupérer les dons des particuliers et des entreprises : www.peyivert.com

Personne ou organisme chef de projet

Association Entreprises & Environnement

Cheffe de projet : Laura Humez

Acteurs privés et publics concernés

assoenvdev@gmail.com

069632 25 71

Compétences à mobiliser

ONF, pépiniéristes privés, entreprises privées, chambre de l'agriculture, RSMA, collectivités

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

- Impact environnemental de renforcement et de préservation de la biodiversité
- Impact économique par la mobilisation de nombreux acteurs (pépiniéristes, agriculteurs, ...) et par la contribution à une politique d'autosuffisance alimentaire.
- Impact touristique par l'image d'une île verte et engagée
- Impact éducatif par la diffusion et la vulgarisation de savoirs et de savoirs faire dans les écoles et pour le grand public

Date et lieu de réalisation

Sur l'ensemble de la Martinique pendant 5 ans 1er programme : 2nd semestre 2020

Antériorité

(Si action ou mesure ancienne précisez date)

Coût de l'action	40 000 000 € (prix d'un arbre fourni, planté et entretenu sur 3 ans = 40 €)
Plan de financement (Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)	<ul style="list-style-type: none"> - Mécènes privés (particuliers et entreprises) - Institutions - Collectivités
Financement public mobilisable : Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés	Fonds FEADER, fonds FSE Subventions ODE, CTM AAP office français de la biodiversité ou autres
Indicateurs (Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions) Rappel : les objectifs doivent respecter les critères Smart, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.	<p>Nombre d'arbres plantés par secteurs géographiques /an</p> <p>Nombres de personnes du grand public (scolaires, bénévoles,...) sensibilisées</p> <p>Nombre d'ETP affecté à la mise en culture et aux plantations</p>
Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :	
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des entreprises • Réalisation d'investissements publics • Relance de la consommation • Impact sur la compétitivité par des gains de productivité • Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies • Réduction des inégalités 	<div style="text-align: right;"> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> </div>
Observations	
<ul style="list-style-type: none"> • Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution • Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne • Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe 	

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

E-2

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Remise à niveau des filières d'assainissement non collectif de traitement des eaux usées domestiques

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

Besoin :

L'Assainissement collectif concerne 60% de la population martiniquaise. 90% des dispositifs sont non conformes
En nombre ce sont un peu plus de :
- 76 000 fosses septiques
- 280 micro-stations d'épuration des eaux usées

Objectif :

- Remise à niveau des filières d'assainissement non collectif de traitement des eaux usées domestiques
1. Fosses septiques
2. Micro-stations d'épuration des eaux usées

- Structuration de la filière d'entretien des systèmes d'assainissement non collectif

A l'instar d'autres territoires nationaux, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) pourrait prendre la compétence complémentaire « Entretien des dispositifs d'ANC ».

Ce faisant, dotés de régie, ce SPANC pourrait, à la fois sur la base de l'inventaire réglementaire des dispositifs existants qu'ils ont réalisé, lancer un marché afin de retenir des entreprises agréées chargées d'effectuer les travaux et/ou les entretiens aux conditions les « mieux disantes » sur leur périmètre respectif. Le SPANC avec l'accord du propriétaire mandate ainsi un professionnel qui établit un devis. Sur cette base le SPANC adresse aux propriétaires « un titre de recette ».

Dès le travail exécuté par le professionnel et la preuve de sa bonne exécution, une fois le titre payé, le professionnel se voit rétribué. Cette approche systémique a pour effet de structurer le marché. Il permet également une ingénierie financière afin d'accompagner les publics défavorisés sur la base de critères socio-économiques définis que ce soit pour la remise aux normes des infrastructures que pour leur entretien.

Personne ou organisme chef de projet

Communautés d'Agglomération (SPANC)

<p>Acteurs privés et publics concernés</p> <p>Compétences à mobiliser</p>	<p>Propriétaires de systèmes d'ANC - Vendeurs de systèmes d'ANC agréés - Plombiers – entreprises spécialisées en exploitation de systèmes d'assainissement - entreprises de VRD – Entreprises de vidange agréées</p> <p>Ingénierie technique, Ingénierie financière et administrative, Ingénierie juridique, aménagement du territoire</p>
<p>Impacts attendus (Citer les principaux impacts attendus)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en conformité des systèmes ANC - Augmentation significative de la collecte systémique des boues issues des systèmes ANC - Transport par les professionnels de la vidange des boues issues de l'ANC et traitement en centres agréés - Création emplois - Rationalisation de la collecte des boues (réduction empreinte carbone)
<p>Date et lieu de réalisation</p>	<p>Plan pluriannuel à compter de 2021 - Martinique</p>
<p>Antériorité (Si action ou mesure ancienne précisez date)</p>	
<p>Coût de l'action</p> <p>Réhabilitation</p> <p>:Ingénierie accompagnement :</p>	<p>76.000 (syst.) x 12.000 (cout moy) = 912.000.000 /15 = 60.800 k€/an soit 6,7% de réhabilitation par an</p> <p>CA vidange et traitement 26.000 k€ /an cout de l'aide aide à définir suite étude socio-économique</p>
<p>Plan de financement (Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)</p>	<p>ETAT – CTM (ODE) – Collectivités territoriales (SPANC) - Collectivités locales (CCAS aide proximité) – PACT (aide au logement) – offices d'HLM</p>
<p>Financement public mobilisable : Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés</p>	
<p>Indicateurs (Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions) Rappel : les objectifs doivent respecter les critères <i>Smart</i>, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.</p>	<p>conformité des filières (90% non conformes) Base de données /suivi entretien règlementaire des filières d'ANC volume traité et valorisation des boues d'ANC</p>

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| • Accompagnement des entreprises | <input type="checkbox"/> |
| • Réalisation d'investissements publics | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Relance de la consommation | <input type="checkbox"/> |
| • Impact sur la compétitivité par des gains de productivité | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Réduction des inégalités | <input checked="" type="checkbox"/> |

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

Développement et amélioration sanitaire du cadre de vie-
Protection de l'environnement et de la biodiversité

Attrait Touristique et valeur qualitative de la destination

Assainissement (AFD)

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

E-3

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : H2BM « Hydrogène Bleu de Martinique »

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

Le Projet H2BM « Hydrogène Bleu de Martinique » est un projet de production et de valorisation d'hydrogène et de CO₂. Ce projet consiste à créer une filière industrielle en utilisant une coupe d'essence légère et un SMR (Steam Methan Reformer) pour produire de l'hydrogène afin de le valoriser localement en mobilité et pour la production d'électricité. La récupération intégrale du CO₂ émis lors de la production de l'hydrogène permettra par la suite une valorisation en CO₂ alimentaire et en alimentation d'une usine de production de micro-algues. Ce projet poursuit l'objectif de transformation énergétique de notre territoire tout en déployant des technologies de pointe.

Ce projet a pour ambitions de :

Créer une filière industrielle pérenne pour la mobilité H₂ en Martinique.

Poursuivre la décarbonation du territoire martiniquais.

Renforcer le rayonnement du Territoire et l'identité SARA Energies Nouvelles, tournés vers l'avenir et les énergies alternatives.

Favoriser le transfert des technologies issues du développement de ce projet vers les centres de formation, écoles d'ingénieurs et entreprises régionales.

Créer une structuration des filières locales autour de technologies innovantes (hydrogène + valorisation CO₂).

Personne ou organisme chef de projet

SARA (P.GUY / F. FERRER)

Acteurs privés et publics concernés

SARA, GENERGIES, HDF Energy

Compétences à mobiliser

Ingénierie des Procédés (SARA, HDF), Bureaux d'études BTP, électricité, Génie Civil, Énergétique, Biotecnologies (GENERGIES)

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

Développement de partenariats

Création d'emplois locaux pendant et après la construction (directs et indirects).

Montée en compétences des entreprises dans le domaine des énergies renouvelables (Hydrogène, stockages,...).

Création d'une filière pour la valorisation de la production de micro algues (santé, alimentaire, agriculture locale)

Création d'une filière de valorisation de CO2

Levier et accélérateur de création d'entreprises

Rayonnement du Territoire

Date et lieu de réalisation

Raffinerie de la Martinique pour la production d'H2 et d'électricité

Terrains SARA de Ducos (25ha) pour la production de microalgues

Réseau de stations de Martinique pour l'hydrogène mobilité

2020-2021 (début des études) -> fin 2024 (mise en service)

Antériorité

(Si action ou mesure ancienne précisez date)

Coût de l'action

50 M€

Plan de financement

(Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)

Autofinancement SARA + partenaires industriels GENERGIES et HDF Energy

Financement public mobilisable :

Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés

Soumis à l'AMI H2020

Projet de soumission au FEDER et PIA

Indicateurs

(Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)

Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

Nombre d'emplois locaux créés pour la construction

Pourcentage d'entreprises locales impliquées dans la construction du projet

Nombre de partenaires locaux bénéficiant des retombées du projet

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :

- Accompagnement des entreprises
 - Réalisation d'investissements publics
 - Relance de la consommation
 - Impact sur la compétitivité par des gains de productivité
 - Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies
 - Réduction des inégalités
-

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

E-4

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : « la pile microbienne »

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

La proposition concerne le développement d'une technique innovante et prometteuse « la pile microbienne » pour créer des unités de traitement d'eaux usées et de production d'hydrogène (H2) uniquement avec de l'énergie renouvelable (ER) et énergétiquement autonome.

En effet, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a fixé comme objectif d'atteindre en 2030 un taux de 32% d'ER dans la consommation finale et de 40% d'ER dans la production d'électricité.

L'H2 constitue un levier intéressant pour l'atteinte de ces objectifs mais surtout un levier essentiel pour la poursuite de la transition énergétique vers la neutralité carbone à l'horizon 2050. Le développement d'une technique aussi prometteuse permettrait à la Martinique de continuer sa transition énergétique et écologique tout en s'intégrant dans l'économie hydrogène initiée en 2020 par la pile à H2 CLEARGEN de la SARA. Dans un premier temps il s'agirait d'établir un programme de R&D progressif qui permettrait de passer du concept démontré en laboratoire (TRL4) à un pilote industriel (TRL8-9) en 5 années de développements.

Pour ce faire, il sera nécessaire de mettre en place des partenariats avec les acteurs locaux de la R&D que sont l'Université Antilles (UA) et le Campus Agro-Environnemental de la Caraïbes (CAEC) ; avec lesquelles la SARA est déjà en relation sur d'autres programmes de recherches. Ensuite, obtenir des financements publics pour permettre la mise en place d'une structure de recherche suffisamment solide pour entreprendre cette recherche d'avenir. Des fonds qui permettront de s'équiper, d'embaucher des étudiants et des chercheurs et mobiliser de l'ingénierie pour s'approprier et transférer la technologie du « *Microbial Reverse electrodialysis Electrolysis and Chemical production Cell* » (MERCC) en local et la développer spécifiquement au besoin du territoire.

Personne ou organisme chef de projet

Société de la Raffinerie des Antilles (SARA)

Acteurs privés et publics concernés

SARA - UA - CAEC - INRAe

Compétences à mobiliser

Ingénieurs industriels (SARA)

Phase 1 (3ans) - Doctorant (Essais eaux usées)

Phase 1 (2ans) - Post doctorant (Pilote industriel)

Impacts attendus (Citer les principaux impacts attendus)	Amélioration du traitement des eaux Augmentation de la part d'ER dans le paysage local Développement de la recherche à l'UA Création d'emploi et d'entreprises Décarbonisation de l'énergie
Date et lieu de réalisation	Le premier objectif est de créer un démonstrateur à la SARA qui sera transposable à d'autres Stations d'épurations (STEP)
Antériorité (Si action ou mesure ancienne précisez date)	Ce projet est basé sur le transfert d'une technologie développée dans les laboratoires spécialisés à travers le monde.
Coût de l'action	500 000 €
Plan de financement (Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)	Doctorant (3 ans) : 90 000 € Post doctorant (2ans): 110 000 € Ingénieurs SARA (Durée projet) : 100 000 € Matériel et consommables : 150 000 € Sous-traitance (laboratoire extérieur) : 50 000 €
Financement public mobilisable : Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés	AAP et AMI (CMQ, DTIGA, AMI Plan d'Innovation Outre Mer, ...)
Indicateurs (Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions) Rappel : les objectifs doivent respecter les critères <i>Smart</i> , c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.	<u>Indicateurs de réalisations</u> N0 : Mise en place partenariats (UA, CAEC, INRAe...) - Cofinancements obtenus N1 : Validation du transfert technique MERCC à l'UA N2 : Validation du potentiel des intrants (Eaux usées) N3-N5 : Mise en place du pilote industriel <u>Indicateurs d'impacts</u> N1-N5 : Emplois créés - CO2 évités...
Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus : <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des entreprises <input type="checkbox"/> • Réalisation d'investissements publics <input checked="" type="checkbox"/> • Relance de la consommation <input type="checkbox"/> • Impact sur la compétitivité par des gains de productivité <input type="checkbox"/> • Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies <input checked="" type="checkbox"/> • Réduction des inégalités <input type="checkbox"/> 	

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

Capacité à s'inscrire dans les actions et mesures de la contribution sur le rebond de l'économie martiniquaise, la stratégie nationale et dans la trajectoire OM 5.0 sur les domaines suivants :

Développement R&D

Mise en place de partenariat Privée-publique

Préparer les compétences de demain

Efficacité énergétique

Valorisation des déchets et traitement de l'eau

Environnement - Production d'ER

Production d'H2 vert

Zéro rejet carbone

Zéro déchets

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

E-5

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : DeeP « Démonstrateur à Energie Positive »

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

Le projet DeeP « Démonstrateur à Energie Positive » est un projet de campus collaboratif qui sera construit à la SARA. Ce projet comporte la construction d'un bâtiment multi-fonctions de 1300 m², la réhabilitation avec couverture d'un plateau sportif de 2500 m² et l'habillage du bâtiment administratif actuel par un exosquelette permettant de lui garantir des performances énergétiques équivalentes à celles d'un bâtiment moderne aux normes les plus avancées. Cet ensemble relié par des canopées photovoltaïques externes sera totalement autosuffisant en électricité, ventilation et eaux potables et sanitaires. Il sera équipé des technologies de monitoring les plus performantes. Le bâtiment multifonctions comprendra un espace process (avec une pile à hydrogène) et un espace de R&D collaboratifs qui permettra à la SARA et ses partenaires (écoles, startup, sous-traitants) de travailler sur des projets communs et de monter en compétences sur des technologies modernes relatives aux énergies nouvelles.

Ce projet a pour ambitions de :

Créer le premier démonstrateur à énergie positive des Antilles.

Construire un ensemble de bâtiments sur mesure répondant aux besoins de sécurité tout en offrant les usages sociaux attendus.

Renforcer le rayonnement du Territoire et l'identité SARA Energies Nouvelles, tournés vers l'avenir et les énergies alternatives.

Favoriser le transfert des technologies issues du développement de ce projet vers les centres de formation, écoles d'ingénieurs et entreprises régionales.

Ce site pilote, unique aux Antilles, servira de support à des projets de R&D visant à accélérer l'introduction de nouvelles technologies sur le Territoire.

Personne ou organisme chef de projet

SARA (P. GUY / F. FERRER)

Acteurs privés et publics concernés	SARA
Compétences à mobiliser	Bureaux d'étude BTP (BIM Caraïbes et autres), BE électricité, Génie Civil / BTP, Energétique, Photovoltaïques, numérique, HSE...
Impacts attendus (Citer les principaux impacts attendus)	Création d'emplois locaux pendant et après la construction Montée en compétences des entreprises dans le domaine des énergies renouvelables (PV, Hydrogène, stockages,...). Création de partenariats entre SARA, les écoles de tous les niveaux et des startup ou TPE/PME. Levier et accélérateur de création d'entreprises Aide à la structuration de filières ENR Rayonnement du Territoire
Date et lieu de réalisation	SARA ZI Californie 2020 (début des études) -> fin 2023 (mise en service)
Antériorité (Si action ou mesure ancienne précisez date)	Mission d'esquisse réalisée...L'APS vient d'être lancé le 2 juin 2020 et est en cours
Coût de l'action	14 M€
Plan de financement (Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)	Fonds propres SARA + partenariats industriels à l'étude (fournisseurs de technologies et/ou de matériaux)
Financement public mobilisable : Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés	ADEME, PIA, FEDER
Indicateurs (Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions) Rappel : les objectifs doivent respecter les critères <i>Smart</i> , c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis	Nombre d'emplois locaux créés pour la construction Pourcentage d'entreprises locales impliquées dans la construction Nombre de partenaires locaux bénéficiant des retombées du projet
Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :	

- Accompagnement des entreprises
- Réalisation d'investissements publics
- Relance de la consommation
- Impact sur la compétitivité par des gains de productivité
- Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies
- Réduction des inégalités

Observations

Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

E-6

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Programme bâtiments performants et intelligents

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

Programme bâtiments intelligents

Le SMEM souhaite investir sur un nouveau programme de bâtiments communaux intelligents.

Le programme comportera plusieurs phases.

- Sobriété énergétique

Garantir la performance énergétique des bâtiments avec des outils de suivi de consommation couplés à des travaux de rénovation énergétique.

- Autoconsommation

Déployer des dispositifs de production d'énergie renouvelable et d'autoconsommation intelligents.

- Mobilité électrique

Mise en place de bornes de recharge pour les véhicules électriques de flotte communale, avec accessibilité au public.

Le parc des bâtiments municipaux à la Martinique est estimé à 350 bâtiments. Le SMEM a déjà réalisé la rénovation énergétique complète de 50 bâtiments.

Nous visons à rendre intelligents 40 bâtiments d'ici 2023.

Personne ou organisme chef de projet

SMEM

Acteurs privés et publics concernés

Communes

Compétences à mobiliser

Entreprise du BTP, d'éclairage, de climatisation, d'isolation ou d'étanchéité thermique, bureaux d'étude, ingénierie des systèmes d'énergie renouvelable et de borne de recharge pour des véhicules électriques.

<p>Impacts attendus</p> <p>(Citer les principaux impacts attendus)</p>	<p>Diminution de la facture énergétique</p> <p>Diminution des gaz à effet de serre</p> <p>Améliorer le confort des usagers des bâtiments</p> <p>Mise aux normes des locaux</p> <p>Sensibilisation les usagers aux économies d'énergie</p> <p>Développement un réseau de borne de recharge pour des véhicules de flotte de communes</p> <p>Développement l'autoconsommationSécurisation des sites avec une autonomie partielle en énergie</p> <p>Soutien des entreprises des filières énergétique et mobilité</p>
<p>Date et lieu de réalisation</p>	<p>2021 Communes</p>
<p>Antériorité</p> <p>(Si action ou mesure ancienne précisez date)</p>	<p>Programme « bâtiments performants ». Le SMEM a créé et réalisé ce programme au cours de toute la mandature de 2014 à 2020. Il s'agissait d'effectuer la rénovation énergétique complète de deux bâtiments par commune. La prise en charge des investissements et des travaux était assurée à 100% par le SMEM. 27 communes ont bénéficié de ce programme pour un montant de 1 650 000 €.</p>
<p>Coût de l'action</p>	<p>Le coût de l'action est estimé à 4,5 M €</p> <p>Détail :</p> <p>Rénovation énergétique (30 bâtiments): 1 M €</p> <p>Suivi des consommations analyseurs (40 bâtiments) : 0,25 M €</p> <p>Autoconsommation (40 bâtiments) : 3 M €</p> <p>Bornes de recharge (20 bâtiments) : 0,25 M€</p>
<p>Plan de financement</p> <p>(Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)</p>	<p>Partenaires publics : ADEME CTM FEDER</p> <p>Partenaires privés : Obligés de la loi POPE</p>
<p>Financement public mobilisable :</p> <p>Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés</p>	<p>Fonds FEDER</p>

Indicateurs

(Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)

Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

Les économies d'énergie seront mesurées sur les bâtiments grâce à des outils de télésuivi.

La production d'énergie renouvelable, sa consommation, la recharge de véhicules électriques seront mesurables.

Les économies financières seront quantifiables sur les factures

Kilomètres parcouru en véhicules électriques seront des indicateurs de sobriété et d'économie financière.

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus

- | | |
|--|-------------------------------------|
| • Accompagnement des entreprises | <input type="checkbox"/> |
| • Réalisation d'investissements publics | |
| • Relance de la consommation | <input type="checkbox"/> |
| • Impact sur la compétitivité par des gains de productivité | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies | <input type="checkbox"/> |
| • Réduction des inégalités | <input checked="" type="checkbox"/> |

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

E-7

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Modernisation du réseau d'éclairage public et appui à la mobilité électrique

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

Dans le cadre de la loi de Transition Énergétique, et de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, le SMEM a lancé la modernisation de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire (lampes et armoires de gestion) avec un objectif de réduction de plus de 50% de sa consommation d'énergie.

En complément à cette action, le Syndicat envisage de lancer le programme de « **Modernisation du réseau d'Éclairage Public et appui à la mobilité électrique** ».

Aujourd'hui, le réseau d'éclairage public repose à 70% sur le réseau d'électrification rurale. Cette situation le rend très fragile face aux perturbations inhérentes au réseau de distribution et compromet son fonctionnement entraînant l'insatisfaction des usagers : défaillances, déclenchements intempestifs, télégestion perturbée voire impossible, vieillissement prématuré du matériel, coûts de maintenance élevés... De plus, il ne présente pas les qualités nécessaires à la mise en place de bornes de recharge et la création de nouveaux services.

Objectifs

- Séparer physiquement les réseaux de distribution d'électricité et d'éclairage public aérien,
- Supprimer les perturbations dues au réseau électrique,
- Moderniser la télégestion de l'éclairage public,
- Sécuriser et pérenniser les installations d'éclairage public des communes, investissements publics,
- Réduire les coûts de maintenance,
- Permettre la mise en place de bornes de recharge de véhicules électriques,
- Améliorer la satisfaction des usagers de l'éclairage, Rassurer la population sur les possibilités de recharge des véhicules électriques,
- Ouvrir la possibilité de nouveaux services aux communes (smart cities).

Personne ou organisme chef de projet	SMEM
Acteurs privés et publics concernés	SMEM, EDF, CTM, communes, CapNord, Espace Sud, CACEM
Compétences à mobiliser	Bureaux d'études, entreprises d'électricité, distributeurs, Infrastructures de recharge, éclairage
Impacts attendus (Citer les principaux impacts attendus)	<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer les coûts de maintenance, - Dégager des marges de manœuvre financières pour les communes, - Permettre une télégestion moderne et efficace, - Diminuer les pertes dues au réseau, - Accompagner le développement des infrastructures de recharge des véhicules électriques sur la voie publique (potentiel de 5 000 points de recharge) - Rassurer la population - Augmentation de la part des véhicules électriques
Date et lieu de réalisation	2020-2022 Martinique (tout le territoire)
Antériorité (Si action ou mesure ancienne précisez date)	Schéma directeur de déploiement des bornes de recharge (déjà réalisé) Mise à jour des diagnostics terrain et chiffrage en cours
Coût de l'action	13 000 000 € Pour 2300 kms de réseau
Plan de financement (Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)	SMEM, EDF, Etat, CTM, communes, CapNord, Espace Sud, CACEM, Europe Opérateurs privés (déploiement et gestion des bornes de recharge)
Financement public mobilisable : Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds Exceptionnel d'Investissement Outre-mer (FEI) 2020 - Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2020 Aide de la Collectivité Territoriale de Martinique aux Communes (ACTC) - Soutien AFD Martinique - Plan national de travaux de proximité, porté par les collectivités locales et la FNCCR : relance travaux de proximité

Indicateurs

(Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)

Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

- km de réseau déployés,
- nombre de points lumineux concerné
- nombre de bornes de recharge installable/installé

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :

- Accompagnement des entreprises
- Réalisation d'investissements publics
- Relance de la consommation
- Impact sur la compétitivité par des gains de productivité
- Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies
- Réduction des inégalités

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
Possibilités de synergie avec les acteurs des télécom
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
Développement de bornes de recharge
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe
Soutien à la modernisation de l'éclairage public, économies d'énergie, promotion de la mobilité propre, déploiement de bornes de recharge

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

E-8

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : VALECOM BIOCHAR CHLORDECONE

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

La société VALECOM développe la création d'une ou 2 installations de valorisation énergétique et organique de ressources ultimes à la Martinique. Chaque installation peut produire jusqu'à 1,0 MW_e par tonne d'intrant traitée, sur une base de 7.500 à 30.000 tonnes de matières résiduelles valorisées par an, sur 1 à 4 lignes de traitement en parallèle.

La technologie innovante présentée est la pyrogazéification, traitement thermique sans combustion.

Elle permet la décomposition thermochimique des matières organiques en 3 sous-produits qui sont les gaz de synthèse, les huiles et les charbons de pyrolyse.

Les technologies de pyrogazéification permettent d'obtenir entre 5% et 45% du poids en charbons, en fonction des intrants. L'objectif de l'action est de valoriser les biochars issus de la pyrogazéification de certaines boues d'épuration des eaux.

L'équipe de VALECOM a aussi étudié les caractéristiques agronomiques des biochars issus des algues sargasses en répondant à l'AMI SARGASSES 2015. Plusieurs autres études de valorisation ont été menées sur les ressources endémiques.

Le programme de recherche tripartite BIOCHAR CHLORDECONE, partenariat entre l'IRD, la société VTGREEN et VALECOM vise à valoriser les biochars de certaines boues d'épuration des eaux usées à piéger la chlordécone dans les sols.

Ce programme dispose d'une procédure de rescrit au titre du CIR, soutenu par la DRFIP et Pref972.

Personne ou organisme chef de projet

Stéphan CRESSAN

Acteurs privés et publics concernés

CTM, Pref972, PNM, IRD, CNRS, Société d'épuration des eaux usées, Filière agricole

Compétences à mobiliser

Ingénierie Chimique et Biologique

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

Soutien à la dépollution des sols agricoles,

Participation à la réduction du coût de traitement des boues de STEP,

Evitement de GES,

Développement de la filière locale biochars

Création de 15 emplois directs non délocalisables par installation et 4 indirects pour la filière biochars

Date et lieu de réalisation

2021 : zone Pointe Jean-Claude, Robert, CAPNORD

2024 : zone Trompeuse, Fort-de-France, CACEM

Antériorité

(Si action ou mesure ancienne précisez date)

AMI SARGASSES 2015 (ADEME),

COP21 2015, Test valorisation boues ODYSSEI 2016,

Test valorisation boues SARA 2017 (retenu PTMD)

Etudes de gisement 2017, 2019 (PTMD)

Coût de l'action

170.000 €

Plan de financement

35% apport privés, 65% subventions

(Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)

Publics : CTM, DRFIP972, MINEFI, BPI, IRD/CNRS

Privés : ALIZE ENVIRONNEMENT, SARA, VTGREEN

Financement public mobilisable :

Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés

DRFIP/Pref972 -> rescrit CIR CTM/MINEFI/BPI-> lauréat PIA3 MATNIK

INNOV 2018 (subvention max 50%)

Indicateurs

(Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)

Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

Nb tonnes boues traitées par an,

Nb tonne biochar produites par an,

Taux de séquestration CLD,

Surfaces agricoles traitées par an (en Ha)

Bilan GES annuel (tCO₂eq)

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :

- Accompagnement des entreprises
- Réalisation d'investissements publics
- Relance de la consommation
- Impact sur la compétitivité par des gains de productivité
- Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies
- Réduction des inégalités

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe
- Soutien de l'emploi local
- Plan Chlordécone, Label Zéro Chlordécone
- Modèle répliquable aux îles de la Caraïbe

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

E-9

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : VALECOM DECHETS

Descriptif de l'action ou de la mesure(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

La société VALECOM développe la création d'une ou 2 installations de valorisation énergétique de déchets ultimes à la Martinique. Chaque installation peut accepter de 7.500 et 30.000 tonnes de matières résiduelles par an, avec 1 à 4 lignes de traitement en parallèle.

La technologie innovante présentée est la pyrogazéification, traitement thermique sans combustion.

Elle permet la décomposition thermochimique des matières organiques en 3 sous-produits qui sont les gaz de synthèse, les huiles et les charbons de pyrolyse.

Les technologies de pyrogazéification permettent la réduction des volumes de 55 à 90% des volumes intrants.

Les déchets visés sont les résidus de papier, cartons, bois, plastiques (autrement appelés Combustibles Solides de Récupération), les boues d'épuration non compostables et les huiles de vidanges.

L'équipe de VALECOM a aussi prouvé l'acceptabilité des algues sargasses en répondant à l'AMI SARGASSES 2015. Plusieurs autres études de valorisation ont été menées sur les ressources endémiques.

Le projet est conforme au PPGDM.

VALECOM dispose d'un bail emphytéotique de 30 ans dans la zone déchets de la Pointe Jean-Claude au Robert

Personne ou organisme chef de projet

Stéphann CRESSAN

Acteurs privés et publics concernés

CTM, SMTVD, Préfecture, sociétés de gestion des eaux usées, collecteurs de déchets, filière élevage, Eco organismes

Compétences à mobiliser

Ingénierie Environnementale, Ingénierie Industrielle,

OQ1, OQ2

<p>Impacts attendus (Citer les principaux impacts attendus)</p>	<p>Réduction du volume de déchets enfouis,</p> <p>Réduction du volume de déchets exportés,</p> <p>Evitement de GES, Allongement de la durée de vie de l'ISDND du Robert,</p> <p>Augmentation du taux de valorisation,</p> <p>Diminution des coûts de traitements des déchets, Participation au développement de la filière CSR</p> <p>Création de 15 emplois directs non délocalisables par installation</p>
<p>Date et lieu de réalisation</p>	<p>2021 : zone Pointe Jean-Claude, Robert, CAPNORD</p> <p>2024 : zone Trompeuse, Fort-de-France, CACEM</p>
<p>Antériorité (Si action ou mesure ancienne précisez date)</p>	<p>AMI SARGASSES 2015 (ADEME),</p> <p>COP21 2015,</p> <p>Test valorisation boues ODYSSI 2016,</p> <p>Test valorisation boues SARA 2017 (retenu PTMD)</p> <p>Test valorisation huiles minérales 2018 (PTMD)</p> <p>Etudes de gisement 2017, 2019 (PTMD)</p>
<p>Coût de l'action</p>	<p>7,0 M€ pour 2 lignes à 7.500 tonnes/an chacun</p>
<p>Plan de financement (Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)</p>	<p>35% apport privés, 65% subventions</p> <p>Publics : Europe, CTM, ADEME, ODE, BPI</p> <p>Privés : ALIZE ENVIRONNEMENT, SARA</p>
<p>Financement public mobilisable : Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés</p>	<p>Europe -> FEDER 2021-2025 à venir</p> <p>CTM/BPI-> lauréat PIA3 MATNIK INNOV 2018 (subvention 200k€, avance remboursable 500k€)</p> <p>ADEME-> AAP CSR</p> <p>ODE -> PPI 2016-2020</p>

Indicateurs

(Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)

Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

Nb tonnes déchets traités :

7500t/an sur 1 ligne

15000t/an sur 2 lignes

Nb tonnes déchets enfouis : max 35% des intrant,

Variation annuelle du volume de déchets exportés < 0,

Bilan GES annuel (en tCO₂eq) : puit carbone,

Taux de valorisation de déchets : données annuelle OMEGA

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| • Accompagnement des entreprises | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Réalisation d'investissements publics | <input type="checkbox"/> |
| • Relance de la consommation | <input type="checkbox"/> |
| • Impact sur la compétitivité par des gains de productivité | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Réduction des inégalités | <input checked="" type="checkbox"/> |

Observations

- | | |
|--|---|
| • Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution | • Soutien de l'emploi local |
| • Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne | • Plan de Prévention et de Gestion des Déchets de Martinique, Loi sur la Transition Energétique et la Croissance Verte, Economie circulaire |
| • Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe | • Modèle répliquable aux îles de la Caraïbe |

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

E-10

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : VALECOM Energie renouvelable

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

La société VALECOM développe la création d'une ou 2 installations de valorisation énergétique de ressources ultimes à la Martinique. Chaque installation peut produire jusqu'à 1,0 MW_e par tonne d'intrant traitée, sur une base de 7.500 à 30.000 tonnes de matières résiduelles valorisées par an, sur 1 à 4 lignes de traitement en parallèle.

La technologie innovante présentée est la pyrogazéification, traitement thermique sans combustion.

Elle permet la décomposition thermochimique des matières organiques en 3 sous-produits qui sont les gaz de synthèse, les huiles et les charbons de pyrolyse.

Les technologies de pyrogazéification permettent d'obtenir entre 45% et 90% du poids, en gaz, en fonction des intrants.

L'objectif de l'action est de valoriser les gaz de synthèse issus de la pyrogazéification des résidus de papier, cartons, bois, plastiques (autrement appelés Combustibles Solides de Récupération), les boues d'épuration non compostables et les huiles de vidanges.

Ces gaz sont épurés, séparés ou non en H₂ et CH₄, valorisés dans des cogénérateurs à gaz, ou stockés pour une utilisation future. L'équipe de VALECOM a aussi prouvé l'efficacité des gaz issus des algues sargasses en répondant à l'AMI SARGASSES 2015. Plusieurs autres études de valorisation ont été menées sur les ressources endémiques.

Le projet est conforme à la PPE de Martinique et au PPGDM.

VALECOM dispose d'un bail emphytéotique de 30 ans dans la zone déchets de la Pointe Jean-Claude au Robert.

Personne ou organisme chef de projet

Stéphann CRESSAN

Acteurs privés et publics concernés

CTM, Préfecture, filière déchets, producteurs d'énergies

Compétences à mobiliser	Ingénierie Energétique, Ingénierie Industrielle OQ1, OQ2
Impacts attendus (Citer les principaux impacts attendus)	Participation à l'autonomie énergétique, Electricité renouvelable=1MWe installé par ligne de valorisation, fonctionnement 7200 heures/an, Cogénération chaleur, Hydrogène renouvelable=15kg/heure Evitement de GES, Participation au développement de la filière CSR Création de 15 emplois directs non délocalisables par installation
Date et lieu de réalisation	2021 : zone Pointe Jean-Claude, Robert, CAPNORD 2024 : zone Trompeuse, Fort-de-France, CACEM
Antériorité (Si action ou mesure ancienne précisez date)	AMI SARGASSES 2015 (ADEME), COP21 2015, Test valorisation boues ODYSSI 2016, Test valorisation boues SARA 2017 (retenu PTMD) Test valorisation huiles minérales 2018 (PTMD) Etudes de gisement 2017, 2019 (PTMD)
Coût de l'action	7,0 M€ pour 2 lignes de production de 1 MW _e chacune
Plan de financement (Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)	35% apport privés, 65% subventions Publics : Europe, CTM, ADEME, BPI Privés : ALIZE ENVIRONNEMENT, SARA
Financement public mobilisable : Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés	Europe -> FEDER 2021-2025 à venir CTM/BPI-> lauréat PIA3 MATNIK INNOV 2018 (subvention 200k€, avance remboursable 500k€) ADEME-> AAP CSR

Indicateurs

(Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)

Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

Puissance installée (en kw) > 1 MW_e par ligne

Production thermique et électrique annuelle (en kwh),

Consommation annuelle (en kwh),

Rendement thermique et électrique

Bilan GES annuel (en tCO_{2eq}): puit carbone

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus

- | | |
|--|-------------------------------------|
| • Accompagnement des entreprises | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Réalisation d'investissements publics | <input type="checkbox"/> |
| • Relance de la consommation | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Impact sur la compétitivité par des gains de productivité | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Réduction des inégalités | <input checked="" type="checkbox"/> |

Observations

- | | |
|--|---|
| • Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution | • Soutien de l'emploi local |
| • Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne | • Programmation Pluriannuelle de l'Energie de Martinique, LTECV |
| • Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe | • Modèle répliquable aux îles de la Caraïbe |

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

E-11

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Infrastructure d'alimentation électrique à quai des navires au terminal à conteneurs de la Pointe des Grives

Personne ou organisme chef de projet

Avec ses 3 portiques, le Terminal à conteneurs de la Pointe des Grives accueille plus de 400 escales de porte-conteneurs par an, avec une moyenne de 25 à 45 escales par mois.

Acteurs privés et publics concernés

Cette activité, à la base de l'entrée et de la sortie d'environ 98% des marchandises entre la Martinique et l'extérieur de l'île, représente annuellement la manutention de plus de 170.000 conteneurs équivalents 20 pieds pendant plus de 5500 heures.

Dans le cadre de stratégie portuaire de développement durable, l'action consiste à doter le Terminal à conteneurs de la Pointe des Grives d'une infrastructure d'alimentation électrique à quai pouvant accepter des porte-conteneurs nécessitant jusqu'à 5 MW de consommation à quai.

Cette infrastructure permettra de fournir une alternative au recours aux moteurs auxiliaires des navires lors des opérations de manutention à quai et ainsi de réduire de 50 à 85% leurs émissions de SO₂.

Cette infrastructure constituera un avantage compétitif du Terminal la Pointe des Grives dans le contexte régional du transport Maritime de marchandises par conteneurs.

Elle s'accompagne de deux autres actions (installations d'énergies renouvelables et systèmes de stockage) de visant à développer la résilience énergétique des équipements et services clés du terminal à conteneurs de la Pointe des Grives.

Grand Port Maritime de La Martinique
Kelli MAMADOU – 0696 61 61 60

Public : GPMLM

Privé : Armateurs de porte-conteneurs

Compétences à mobiliser	Bureaux d'études électriques Bureaux d'études génie civil Entreprise de travaux électriques Entreprises de travaux en génie civil Entreprises de travaux maritimes Entreprises de maintenance d'installations électriques
Impacts attendus (Citer les principaux impacts attendus)	<p><u>> SANTE</u> Réduire des émissions de polluants du transport maritime de conteneurs dans la fourchette cible 50 à 85% des émissions à quai estimée par l'OMI avec la mise en place de cette infrastructure</p> <p><u>.> COMPETITIVITE</u> Maintenir la compétitivité par l'offre de services du Terminal de la Pointe des Grives dans la zone maritime Caraïbe dans un contexte de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prédominance des conteneurs dans le transport international de marchandise - Directives internationales et européennes exigeant des alternatives aux énergies fortement émettrices de polluants en navigation comme à quai <p><u>> RESILIENCE ENERGETIQUE</u> Acquérir les prérequis en infrastructures portuaires pour déployer la stratégie de résilience énergétique des équipements et services stratégiques de la Pointe des Grives. Cette action s'accompagne de deux autres actions visant à doter la zone portuaire d'installations de production d'électricité renouvelable locale et d'installations de stockage d'électricité</p>
Date et lieu de réalisation	Terminal à Porte-conteneurs de la Pointe des Grives 2020 à fin 2021
Antériorité (Si action ou mesure ancienne précisez date)	L'action est un des leviers de développement durable de la zone portuaire inscrit au projet stratégique sur la période 2019- 2023.
Coût de l'action	2,9 M€
Plan de financement (Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)	Le projet est jalonné en 3 phases successives conditionnées par leurs faisabilités technico-économiques : <u>1/ Phase d'études (en cours – fin 2020) : 250 k€</u> Fonds verts AFD

2/ Phase ingénierie et investissements (répartition en consolidation – pour exécution en 2021) : 2,6 M€

> Grand Port Maritime de la Martinique : 20 %>

PTME (ADEME, EDF, CTM, SMEM) : 30 %

> Contrat de Convergence Territorial (Objectif 5 : Développer le potentiel énergétique) et/ou PO FEDER (OS2 : Une Europe Plus verte et à faible émission de carbone) : 50%

3/ Phase Exploitation (en montage – pour exploitation à partir de 2022) :

GPMLM // CMA-CGM et Autres armateurs > Droits de port

Financement public mobilisable :

Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés

Phase 1 /Etudes

> Fonds Verts : 250 k€ : Coûts des prestations BE

> GPMLM : Coûts de personnel

Phase 2 / Investissements

GPMLM : 520 k€

PTME : 780 k€

PO FEDER / CCT : 1,3 M€

Indicateurs

(Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)

Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

Emission de SO₂, NO₂, CO₂ dues au transport maritime de marchandises en conteneurs.

A cet effet, le GPMLM a signé en mai dernier une convention d'études pluriannuelle sur 6 ans avec MADINIAIR (Association agréée pour la qualité de l'air en Martinique) visant, sur l'ensemble de la zone Portuaire et en particulier à la Pointe des Grives, à :

Réaliser annuellement un inventaire des sources d'émissions atmosphériques de 2020 à 2025

Etudier la spatialisation des polluants réglementaires en 2020 et 2021

Mesurer en continu les polluants atmosphériques par l'installation de micro-capteurs autonomes à partir de 2021

Le GPMLM s'appuie sur l'expertise de MADINIAIR pour la mise en place et le suivi de cet indicateur

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus

- Accompagnement des entreprises



- Réalisation d'investissements publics
- Relance de la consommation
- Impact sur la compétitivité par des gains de productivité
- Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies
- Réduction des inégalités

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

Lien avec d'autres actions présentées par le GPMLM

> Développement, construction et exploitation d'installations d'énergies renouvelables sur la zone portuaire

Objectif : Transformer 50 à 80% de la consommation d'électricité du GPMLM en énergies renouvelables locales.

> Développement, construction et exploitation d'installations de stockage d'électricité à la Pointe des Grives

Objectif : Garantir la résilience énergétique au service de la compétitivité et de la continuité des activités portuaires stratégiques---

Articulation avec les stratégies nationales, territoriales, européennes

> L'annexe VI de la convention MARPOL définit le cadre fixé par l'Organisation Maritime Internationale pour la prévention de la pollution de l'atmosphère par les navires. Cette annexe précise les directives visant à réduire les émissions nocives de SO₂, de CO₂ et de Gaz à Effets de Serre des navires avec une exigence de réduction de 40% d'ici 2023 par rapport aux niveaux de 2008

> La directive européenne 2014/94/UE, publiée le 7 février 2017 exige un cadre national pour le déploiement d'infrastructures pour les carburants alternatifs

> Le cadre national (Stratégie Nationale Portuaire) fixe des objectifs port par port de déploiement à l'horizon 2025 en matière de GNL comme carburant marin et d'électricité à quai

> Le comité interministériel de la mer (Mesure 38 - comité interministériel de la mer)

> le Schéma Régional Climat Air Energie fixe au secteur du transport un objectif d'efficacité carbone permettant de réduire de 15% ses émissions (soit -120 kT_{eqCO2})

Coopération caraïbe

//Martinique-Guadeloupe-Guyane

Conformément à la loi du 22 février 2012 portant réforme des ports d'Outre-Mer, le GPMLM est membre du Conseil de Coordination Interportuaire Antilles-Guyane (CCIAG) aux côtés des Préfets et des représentants des collectivités territoriales des Grands Ports Maritimes de Guadeloupe et de Guyane.

Dans le cadre de du CCIA le GPMLM a pour feuille de route sur la période 2021- 2022 d'organiser et animer un réseau métier « Transition Energétique ».

Ce réseau métier a pour but de faciliter le partage des retours d'expérience et des savoir-faire entre les ports, pour permettre à chacun d'accélérer sa transition énergétique.

// Caraïbes

Le GPMLM est membre de la Caribbean Shipping Association.

Cette association, créée en 1971 pour faciliter le développement d'une industrie du transport maritime efficace et viable dans les Caraïbes, représente ses membres dans les groupements, associations et organisations régionaux, gouvernementaux, multilatéraux et privés concernés.

Elle conserve le statut d'observateur auprès des principaux organismes multilatéraux des Caraïbes, la CARICOM et l'Association des États des Caraïbes.

Au travers de cette Association, le GPMLM soutient :

> les conditions de coopération sur la filière transition énergétique (voir dernière publication en pages 22 et 23)

> en coordination avec la DGITM, la mise en place d'une réglementation en faveur de la constitution, dans la Caraïbe, d'une zone SECA, c'est-à-dire à très très basse émissions de SO₂ (<0,1% de SO₂ m/m au lieu de 0,5% m/m depuis le 1^{er} janvier 2020)

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE
E-12
FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Développement, construction et exploitation d'installations d'énergies renouvelables sur la zone portuaire

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

Le GPMLM consomme annuellement environ 7GWh d'électricité par an dont presque 5GWh sont nécessaires aux activités de manutention du Terminal à conteneurs de la Pointe des Grives.

Dans le cadre de sa stratégie portuaire de développement durable le GPMLM a élaboré un axe de transition et résilience énergétique fondé sur 3 leviers :

1 L'efficacité énergétique

Essentiellement sur l'éclairage extérieur (déjà commencé sur la zone Hydrobase) puis la performance énergétique des bâtiments

2 Le développement des énergies renouvelables locales

Plusieurs filières peuvent être mise en œuvre (photovoltaïque, éolien, biomasse) dans le cadre d'une planification à l'échelle de la zone portuaire permettant de convertir 80% des consommations d'électricité du GPMLM au renouvelable d'ici 2030.

3 La gestion d'énergie au moyen de systèmes de stockage

Afin de garantir la résilience énergétique des infrastructures, équipements et services stratégiques à la Pointe des Grives en cas de contraintes exceptionnelles sur le réseau interconnecté

Dans le cadre du levier 2, l'action présentée consiste à développer à court terme (2021-2022) une première tranche de 4 MWc permettant de produire annuellement environ 5,4 GWh soit :

- > environ 75% de la consommation énergétique du GPMLM
- > ou environ 4 mois de fonctionnement en « flux normal » du terminal de la Pointe des Grives (sous réserve de doter le terminal des systèmes de stockage adéquates)

	Ainsi cette action accompagne deux autres actions (systèmes de stockage et infrastructures électriques d'alimentation à quai au Terminal à conteneurs de la Pointe des Grives).
Personne ou organisme chef de projet	Grand Port Maritime de La Martinique Kelli MAMADOU – 0696 61 61 60
Acteurs privés et publics concernés	
Compétences à mobiliser	Public : GPMLM Privé : Armateurs de porte-conteneurs
	Bureaux architectes urbanistes Bureaux d'études d'impact environnemental Bureaux d'études sécurité et sûreté industriel Bureaux d'études électriques Bureaux d'études génie civil Entreprise de travaux électriques spécialisées en installations photovoltaïques Entreprises de travaux en génie civil Entreprises du bâtiment Entreprises de maintenance d'installations électriques spécialisées en installations photovoltaïques
Impacts attendus (Citer les principaux impacts attendus)	> <u>TRANSITION ENERGETIQUE</u> Convertir 75% des besoins du GPMLM en EnR > <u>RESILIENCE ENERGETIQUE</u> Acquérir les capacités de production renouvelable dans le cadre de la stratégie de résilience énergétique des équipements et services stratégiques de la Pointe des Grives.
Date et lieu de réalisation	Ensemble de la Zone Portuaire De 2021 – à fin 2022
Antériorité (Si action ou mesure ancienne précisez date)	L'action est un des leviers de développement durable de la zone portuaire inscrit au projet stratégique sur la période 2019- 2023.
Coût de l'action	6,2 M€
Plan de financement (Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)	Le projet est jalonné en 3 phases successives conditionnées par leurs faisabilités technico-économiques : <u>1/ Phase d'études (en cours – fin 2020) : 180 k€</u> ADEME (Etudes de préfiguration) <u>2/ Phase ingénierie et investissements (répartition en consolidation – pour exécution en 2021) : 6 M€</u> > Grand Port Maritime de la Martinique : 60%

> PTME (ADEME, EDF, CTM, SMEM) : 15%

> Contrat de Convergence Territorial (Objectif 5 : Développer le potentiel énergétique) et/ou PO FEDER (OS2 : Une Europe Plus verte et à faible émission de carbone) : 25%

3/ Phase Exploitation (en montage – pour exploitation à partir de 2023) :

GPMLM / économies sur les factures d'électricité

Financement public mobilisable :

Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés

Phase 1 /Etudes

> Fonds Verts : 180 k€ : Coûts des prestations BE
> GPMLM : Coûts de personnel

Phase 2 / Investissements

GPMLM : 3,6 M€
PTME : 0,9 M€
PO FEDER / CCT : 1,6 M€

Indicateurs

(Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)

Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

Part des énergies renouvelables dans la consommation d'électricité du GPMLM

Bilan carbone des activités du GPMLM

Energie mobilisable pour la sécurisation des infrastructures, équipements et services stratégiques

A cet effet, le GPMLM travaille en collaboration avec l'ADEME pour la mise en œuvre d'un Contrat d'Objectif pluriannuel sur 3 ans. Ce contrat sera consécutif aux études de préfigurations actuellement en cours.

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :

- Accompagnement des entreprises
- Réalisation d'investissements publics
- Relance de la consommation
- Impact sur la compétitivité par des gains de productivité
- Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies
- Réduction des inégalités

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

Lien avec d'autres actions présentées par le GPMLM

> Infrastructure d'alimentation électrique à quai des porte-conteneurs sur le Terminal à conteneurs de la Pointe des Grives

Objectifs :

> Réduire les émissions de polluants liés au transport maritime de conteneurs.

> Maintenir la compétitivité du Terminal de la Pointe des Grives.

> Acquérir les prérequis en infrastructures pour déployer la stratégie de résilience énergétiques des équipements et services stratégiques de la Pointe des Grives.

> Développement, construction et exploitation d'installations de stockage d'électricité à la Pointe des Grives

Objectif : Garantir la résilience énergétique au service de la compétitivité et de la continuité des activités portuaires stratégiques---

Articulation avec les stratégies nationales, territoriales, européennes

> La Loi de Transition Energétique pour une Croissance Verte (LTECV).

Depuis la promulgation de la LTECV en 2015, l'Etat soutien la construction de nouveaux modèles énergétiques durables dans les grands ports maritimes.

> Le comité interministériel de la mer (Mesure 38 - comité interministériel de la mer). L'Etat crée un cadre juridique favorable pour que les GPM puissent participer à des activités de production d'énergie. Notamment, pour que les ports puissent assurer leur propre production d'électricité, la France demande à la Commission européenne l'application du taux réduit pour l'électricité produite à quai, en application de la Directive 2003/96/CE du Conseil du 27 octobre 2003.

> La programmation pluriannuelle de l'énergie a fixé des objectifs à court termes ambitieux de 56% d'énergies renouvelables d'ici 2023. Dans cette perspective, la PPE fixe l'objectif de puissance supplémentaire à installer de

+ 48 MWc en photovoltaïque

+ 44,5 MWc en photovoltaïque avec stockage

Coopération caraïbe

//Martinique-Guadeloupe-Guyane

Conformément à la loi du 22 février 2012 portant réforme des ports d'Outre-Mer, le GPMLM est membre du Conseil

de Coordination Interportuaire Antilles-Guyane (CCIAG) aux côtés des Préfets et des représentants des collectivités territoriales des Grands Ports Maritimes de Guadeloupe et de Guyane.

Dans le cadre de du CCIAG le GPMLM a pour feuille de route sur la période 2021- 2022 d'organiser et animer un réseau métier « Transition Energétique ».

Ce réseau métier a pour but de faciliter le partage des retours d'expérience et des savoir-faire entre les ports, pour permettre à chacun d'accélérer sa transition énergétique.

// Caraïbes

Le GPMLM est membre de la Caribbean Shipping Association.

Cette association, créée en 1971 pour faciliter le développement d'une industrie du transport maritime efficace et viable dans les Caraïbes, représente ses membres dans les groupements, associations et organisations régionaux, gouvernementaux, multilatéraux et privés concernés.

Elle conserve le statut d'observateur auprès des principaux organismes multilatéraux des Caraïbes, la CARICOM et l'Association des États des Caraïbes. Au travers de cette Association, le GPMLM soutient :

- > les conditions de coopération sur la filière transition énergétique ([voir dernière publication en pages 22 et 23](#))
- > en coordination avec la DGITM, la mise en place d'une réglementation en faveur de la constitution, dans la Caraïbe, d'une zone SECA, c'est-à-dire à très très basse émissions de SO₂ (<0,1% de SO₂ m/m au lieu de 0,5% m/m depuis le 1^{er} janvier 2020)

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

E-13

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Développement, construction et exploitation d'installations de stockage d'électricité et son système de gestion d'énergie à la Pointe des Grives

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

Le GPMLM consomme annuellement environ 7GWh d'électricité par an dont presque 5GWh sont nécessaires aux activités de manutention du Terminal à conteneurs de la Pointe des Grives.

Dans le cadre de sa stratégie portuaire de développement durable le GPMLM a élaboré un axe de transition et résilience énergétique fondé sur 3 leviers :

1. L'efficacité énergétique
2. Le développement des énergies renouvelables locales (EnR)

Plusieurs filières peuvent être mise en œuvre (photovoltaïque, éolien, biomasse) dans le cadre d'une planification à l'échelle de la zone portuaire permettant de convertir 80% des consommations d'électricité du GPMLM au renouvelable d'ici 2030.

3. La gestion d'énergie au moyen de systèmes de stockage

Dans le cadre du levier 3, l'action présentée consiste à développer à moyen terme (2022-2023) une première tranche de 5MW/5MWh de stockage d'électricité afin de :

> maximiser le taux des EnR dans la consommation d'électricité du GPMLM (à hauteur de 75%)

> garantir la résilience énergétique des infrastructures, équipements et services stratégiques à la Pointe des Grives en cas de contraintes exceptionnelles sur le réseau interconnecté avec pour objectif d'atteindre environ 4 mois de fonctionnement en « flux normal » du terminal de la Pointe des Grives (sous réserve d'avoir déployé les capacités EnR relatives au levier 2 – voir Fiche Action n°2 du GPMLM)

Ainsi cette action accompagne deux autres actions (installations EnR et infrastructures électriques d'alimentation à quai au Terminal à conteneurs de la Pointe des Grives).

Personne ou organisme chef de projet	Grand Port Maritime de La Martinique Kelli MAMADOU – 0696 61 61 60
Acteurs privés et publics concernés	Public : GPMLM Privé : Armateurs de porte-conteneurs
Compétences à mobiliser	Bureaux d'études d'impact environnemental Bureaux d'études sécurité et sûreté industriel Bureaux d'études électriques Bureaux d'études génie civil Equipementiers Editeurs logiciels Fournisseurs de services énergétiques Entreprise de travaux électriques spécialisées en Stockage d'électricité Entreprises de travaux en génie civil Entreprises de maintenance d'installations électriques spécialisées en Stockage d'électricité
Impacts attendus (Citer les principaux impacts attendus)	> <u>TRANSITION ENERGETIQUE</u> Garantir 75% des besoins du GPMLM en EnR > <u>RESILIENCE ENERGETIQUE</u> Garantir la résilience énergétique des équipements et services stratégiques de la Pointe des Grives.
Date et lieu de réalisation	Pointe des Grives De 2022 – à fin 2023
Antériorité (Si action ou mesure ancienne précisez date)	L'action est un des leviers de développement durable de la zone portuaire inscrit au projet stratégique sur la période 2019- 2023.
Coût de l'action	3,9 M€
Plan de financement (Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)	Le projet est jalonné en 3 phases successives conditionnées par leurs faisabilités technico-économiques : <u>1/ Phase d'études (en cours – fin 2020) : 180 k€</u> Fonds Verts AFD /ADEME

2/ Phase ingénierie et investissements (répartition en consolidation – pour exécution en 2021) : 3,7 M€

> Grand Port Maritime de la Martinique : 60%

> PTME (ADEME, EDF, CTM, SMEM) : 15%

> Contrat de Convergence Territorial (Objectif 5 : Développer le potentiel énergétique) et/ou PO FEDER (OS2 : Une Europe Plus verte et à faible émission de carbone) : 25%

3/ Phase Exploitation (en montage – pour exploitation à partir de 2023) :

GPMLM / économies sur les factures d'électricité

Financement public mobilisable :

Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés

Phase 1 /Etudes

> Fonds Verts/ADEME : 180 k€ : Coûts des prestations BE> GPMLM : Coûts de personnel

Phase 2 / Investissements

GPMLM : 2,2 M€PTME : 560 k€

PO FEDER / CCT : 940k€

Indicateurs

(Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)

Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

Part des énergies renouvelables dans la consommation d'électricité du GPMLM

Bilan carbone des activités du GPMLM

Energie mobilisable pour la sécurisation des infrastructures, équipements et services stratégiques

A cet effet, le GPMLM travaille en collaboration avec l'ADEME pour la mise en œuvre d'un Contrat d'Objectif pluriannuel sur 3 ans. Ce contrat sera consécutif aux études de préfigurations actuellement en cours.

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :

- Accompagnement des entreprises
- Réalisation d'investissements publics
- Relance de la consommation

- Impact sur la compétitivité par des gains de productivité
- Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies
- Réduction des inégalités

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

Lien avec d'autres actions présentées par le GPMLM

> Infrastructure d'alimentation électrique à quai des porte-conteneurs sur le Terminal à conteneurs de la Pointe des Grives

Objectifs :

- > Réduire les émissions de polluants liés au transport maritime de conteneurs.
- > Maintenir la compétitivité du Terminal de la Pointe de Grives.
- > Acquérir les prérequis en infrastructures pour déployer la stratégie de résilience énergétiques des équipements et services stratégiques de la Pointe des Grives.

> Développement, construction et exploitation d'installations de production d'énergies renouvelables

Objectif : Garantir la résilience énergétique au service de la compétitivité et de la continuité des activités portuaires stratégiques

Articulation avec les stratégies nationales, territoriales, européennes

> La Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte (LTECV).

Depuis la promulgation de la LTECV en 2015, l'Etat soutien la construction de nouveaux modèles énergétiques durables dans les grands ports maritimes.

> Le comité interministériel de la mer (Mesure 38 - comité interministériel de la mer).

L'État crée un cadre juridique favorable pour que les GPM puissent participer à des activités de production d'énergie. Notamment, pour que les ports puissent assurer leur propre production d'électricité, la France demande à la Commission européenne l'application du taux réduit pour l'électricité produite à quai, en application de la Directive 2003/96/CE du Conseil du 27 octobre 2003.

- > La programmation pluriannuelle de l'énergie a fixé des objectifs à court termes ambitieux de 56% d'énergies renouvelables d'ici 2023. Dans cette perspective, la PPE fixe l'objectif de puissance supplémentaire à installer de
 - + 48 MWc en photovoltaïque
 - + 44,5 MWc en photovoltaïque avec stockage

Coopération caraïbe

//Martinique-Guadeloupe-Guyane

Conformément à la loi du 22 février 2012 portant réforme des ports d'Outre-Mer, le GPMLM est membre du Conseil de Coordination Interportuaire Antilles-Guyane (CCIAG) aux côtés des Préfets et des représentants des collectivités territoriales des Grands Ports Maritimes de Guadeloupe et de Guyane.

Dans le cadre de du CCIAG le GPMLM a pour feuille de route sur la période 2021- 2022 d'organiser et animer un réseau métier « Transition Energétique ».

Ce réseau métier a pour but de faciliter le partage des retours d'expérience et des savoir-faire entre les ports, pour permettre à chacun d'accélérer sa transition énergétique.

// Caraïbes

Le GPMLM est membre de la Caribbean Shipping Association.

Cette association, créée en 1971 pour faciliter le développement d'une industrie du transport maritime efficace et viable dans les Caraïbes, représente ses membres dans les groupements, associations et organisations régionaux, gouvernementaux, multilatéraux et privés concernés.

Elle conserve le statut d'observateur auprès des principaux organismes multilatéraux des Caraïbes, la CARICOM et l'Association des États des Caraïbes.

Au travers de cette Association, le GPMLM soutient :

- > les conditions de coopération sur la filière transition énergétique (voir dernière publication en pages 22 et 23)

- > en coordination avec la DGITM, la mise en place d'une réglementation en faveur de la constitution, dans la Caraïbe, d'une zone SECA, c'est-à-dire à très très basse émissions de SO₂ (<0,1% de SO₂ m/m au lieu de 0,5% m/m depuis le 1^{er} janvier 2020)

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

E-14

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Aménagements à court terme autour de la valorisation de la biodiversité en Martinique

Descriptif de l'action ou de la mesure

Le patrimoine naturel de l'île et singulièrement sa biodiversité représente une réelle opportunité en termes de support pour le développement durable de l'île, alliant les enjeux environnementaux, économiques et sociaux. De façon globale, plusieurs secteurs d'activités économiques peuvent être développés, à savoir :

- Le tourisme avec l'investissement sur des sites patrimoniaux emblématiques,
- le développement de la randonnée et du tourisme vert sur terre, ou le nautisme;
- L'éducation à l'environnement;
- La santé avec la création de médicaments (industries pharmaceutiques), développement de la pharmacopée traditionnelle (entreprises locales), ...
- Le bien-être avec la production de cosmétiques, le développement de spa, le thermalisme, la thalassothérapie ...
- L'agriculture avec le développement de marchés de niches à partir de notre patrimoine ou encore l'agroalimentaire avec la production de produits bio ou la transformation de produits agricoles ;
- L'art avec le développement d'un artisanat à partir de matériaux naturels (relance de la filière bois).

Besoin :

Adosser le développement économique de l'île sur la valorisation de son patrimoine naturel dans le cadre d'une stratégie de développement durable.

Objectif :

A court terme, dans le cadre de la relance économique de l'île suite à l'épisode COVID-19, plusieurs actions peuvent être menées notamment concernant l'investissement sur les sites patrimoniaux ou le développement de la randonnée avec :

L'aménagement du site de l'Aileron, porte d'entrée de la Montagne Pelée

L'accueil et la desserte sur la réserve naturelle de la Caravelle

La réhabilitation et la valorisation des sentiers de

randonnées avec notamment la réalisation du sentier de Grande Randonnée (GR1)

La Montagne Pelée, lieu emblématique de la Martinique, assure un rayonnement de notre île au niveau international. Le premier refuge et son environnement immédiat en constituent la porte d'entrée principale et se situe à l'intérieur d'une réserve biologique intégrale. Il apparaît donc opportun que le site de l'Aileron qui accueille plus de 80 000 visiteurs par an, soient réhabilités vu l'état de vétusté des aménagements. Des aménagements durables au sens économiquement viable, environnementalement viable et socialement équitable devront être réalisés.

La Réserve Naturelle de la Caravelle voit passer plus de 200 000 visiteurs par an. Les conditions d'accueil sur cette réserve ne sont pas acceptables avec l'entrée des véhicules sur cette réserve. Une maison de la réserve, la mise en place d'un parking en amont et d'un transport propre pour la desserte de la Réserve s'imposent.

Une réflexion sur **la randonnée**, a été entamée. Ce chantier a pour objectif d'engager une structuration de l'offre de randonnée en direction, notamment des visiteurs de séjour 15 sentiers de randonnée ont été retenus:

1. Prêcheur - Grand Rivière
2. La Montagne pelée par l'Aileron*
3. La Montagne Pelée par Grande Savane
4. Les circuits de la Caravelle
 - Le petit sentier de la Caravelle
 - Le grand sentier de la Caravelle
5. La Trace des Caps
6. Le Morne Larcher
7. La boucle Sainte-Cécile
8. La piste des Jésuites
9. La boucle d'Absalon
10. Didier - Absalon
11. La cascade de l'Anse couleuvre
12. Le Canal des esclaves Beauregard
13. La Boucle de Rabuchon
14. L'îlet Chevalier
15. La Crête du Cournan – Morne Jacob

Personne ou organisme chef de projet

CTM, PNRM, ONF

Acteurs privés et publics concernés

Comité de la Randonnée Pédestre, CMT, Offices du Tourisme

Compétences à mobiliser

Architectes, Ingénierie technique, Ingénierie financière et administrative, Ingénierie juridique, aménagement du territoire

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

L'impact attendu de ces aménagements sur les sites emblématiques du patrimoine naturel sera :

- De rendre le territoire attractif ;
- De renforcer l'identité martiniquaise;
- Que la Martinique devienne, au niveau de la Caraïbe, une destination touristique majeure dont l'image sera basée sur la protection et la valorisation de ses sites naturels;
- D'avoir l'exemplarité d'une gestion viable économiquement, créatrice de richesses et d'emploi pour l'ensemble de ces sites.
- Mise à l'emploi de jeunes et de personnes peu qualifiées

Date et lieu de réalisation

Travaux estimés sur une période de 2 ans

Antériorité

(Si action ou mesure ancienne précisez date)

- L'aménagement du site de l'Aileron en phase de maîtrise d'œuvre
- Aménagement et desserte de la réserve naturelle de la Caravelle en phase de maîtrise d'œuvre
- Réhabilitation des sentiers de randonnées en cours pour certains

Coût de l'action**Réhabilitation :****Ingénierie accompagnement :**

- L'aménagement du site de l'Aileron : 4,6 millions
- Aménagement et desserte de la réserve naturelle de la Caravelle : 3 millions
- Réhabilitation des sentiers de randonnées 7,7 millions

Plan de financement

(Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)

ETAT – CTM – Collectivités territoriales (EPCI) —

Financement public mobilisable :

Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés

Contrat de convergence ? PO

Indicateurs

(Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)

Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

Evolution du nombre de visiteurs
Evolution du chiffre d'affaire
Nombre d'emplois créés

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :

- Accompagnement des entreprises



- Réalisation d'investissements publics
- Relance de la consommation
- Impact sur la compétitivité par des gains de productivité
- Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies
- Réduction des inégalités

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

Développement et amélioration du cadre de vie
Protection de l'environnement et de la biodiversité

Attrait Touristique et valeur qualitative de la destination

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

E-15

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Programme exceptionnel investissement eau potable (AEP) et assainissement collectif (AC)

Descriptif de l'action ou de la mesure

Aujourd'hui les maitres d'ouvrages du domaine de l'eau et de l'assainissement doivent faire face à des niveaux d'investissement exceptionnels afin résoudre durablement la gestion de l'eau sur notre territoire.

Alors même que :

- le prix élevé de l'eau ne permet pas de dégager des marges de manœuvre pour les investissements.-Alors que les usagers paient déjà les surcouts liés à la dépollution à la chlordécone
- Alors que les lois sur l'eau se sont appliquées avec 50 ans de retard dans les DOM

Il est urgent de mobiliser des moyens significatifs dans le cadre d'un plan exceptionnel d'investissement de l'eau potable de d' l'assainissement permettant à la Martinique de répondre aux impératifs nationaux et européens ; mais surtout garantir un service public de qualité au juste cout .

Situation Eau : Si la ressource en eau est globalement abondante, elle est mal répartie dans l'espace et le temps !Il existe 36 captages, 27 unités de productions, avec 4 captages de surfaces qui garantissent 70% de la ressource. Le réseau de distribution est long de plus de 3000 km et renforcé par 300 réservoirs de stockage !Le rendement de réseau moyen est de l'ordre de 50% , ce rendement est loin des obligations fixées par la loi et des moyennes nationales .

110 000 m³ d'eau potable d'excellente qualité mis sont en distribution chaque jour dont 95% sont issues de sources superficielles !Un prix de vente au particulier du m³ variant entre 2.50€ et 2.75€ : très au dessus du prix moyen national (2€)

Le but de cette action :

- l'amélioration du rendement de réseau
- le développement de forages afin de diversifier la ressource AEP
- le développement d'interconnexions entre les différents réseaux afin de rationaliser le partage de la ressource
- développer les unités de stockage d'eau potable afin de sécuriser l'approvisionnement sur tout le territoire
- réaliser une retenue d'eau afin de faire face aux grandes sécheresses sans dégrader les milieux de prélèvement

Personne ou organisme chef de projet

CTM, mise en place d'un GIE spécifiquement pour le portage du programme d'investissement(en attendant une autorité unique)

Acteurs privés et publics concernés

ODE, Comité de Bassin, communautés agglomération, « fermiers »

Compétences à mobiliser

Ingénierie technique, Ingénierie financière et administrative, Ingénierie juridique, aménagement du territoire, travaux

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

- Sécuriser durablement la distribution de l'eau

	<p>- permettre la préservation des milieux en diversifiant la collecte et la distribution dans un réseau performant</p> <p>-Tendre vers un moindre cout de production de l'eau et de vente !</p> <p>- garantir un meilleur cadre de vie et l'excellence environnementale avec un assainissement collectif performant</p> <p>- rationaliser les stratégies d'aménagement.-optimiser les couts du service d'assainissement collectif</p>
Date et lieu de réalisation	
Antériorité (Si action ou mesure ancienne précisez date)	Un Programme exceptionnel d'investissement sur l'assainissement en 2012 a permis la réalisation de 6 STEP, Le SDAGE 2016/2021 prévoit des investissements Aujourd'hui le plan Eau DOM(2016) prévoit des moyens financiers qui sont pour l'heure peu mobilisés
Coût de l'action	<p>Total eau potable 200 millions €</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitations des réseaux : 100 millions € - Interconnexions 15 millions € - Forages 15 millions € - Retenue (barrage) 20 millions€ - Développement stockage eau traitée 50 € <p>Total assainissement collectif 180 millions €</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en conformité des ouvrages anciens : 100 million € - Réhabilitation du réseau de collecte : 70 million € - Mesures spécifiques en milieux sensibles :10 million €
Plan de financement (Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)	CTM, Europe, ODE, Agence Française Biodiversité, prêt aux collectivités bonifiés AFB, CDC
Financement public mobilisable : Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés	
Indicateurs (Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions) Rappel : les objectifs doivent respecter les critères <i>Smart</i> , c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.	<p>Evaluation par les outils spécifiquement élaborés dans le cadre du SDAGE et du PDM (programme de mesures)</p> <p>Pilotage du Comité de Bassin et de la biodiversité, avec en appuis technique l'ODE et la DEAL</p>
Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :	
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des entreprises 	oui

- Réalisation d'investissements publics oui
- Relance de la consommation oui
- Impact sur la compétitivité par des gains de productivité oui
- Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies oui

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution

Préservation et valorisation de la biodiversité,
Attractivité touristique

- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
Directive Cadre sur les eaux résiduaires Urbaines ,
directive cadre sur l'eau, SDAGE, loi sur l'eau ...
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

E-16

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : GREEN CROWD plateforme pour faciliter la recharge à l'énergie solaire de véhicules électriques

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

Le projet consiste à **la création d'un Réseau de centrales solaires et de bornes de recharges pour véhicules électriques (VE) connectés.**

L'ensemble du processus est contrôlé par **GREEN CROWD, une plateforme virtuelle innovante et sécurisée**, qui assure la connexion entre les consommateurs / producteurs - les PROSUMERS :

Les composantes du projet :

1. Le déploiement d'un Réseau Interconnecté :

- De Centrales Photovoltaïques (Particuliers, Entreprise, Collectivités et État)
- De Bornes de Recharges de Véhicules Électriques (Privatives, Publiques)

2. Une plateforme d'échange et de traçabilité des flux entre les PROSUMERS

3. Une interface OPEN DATA mettant en avant l'impact environnemental et énergétique de chaque PROSUMER.

La plateforme **GREEN CROWD** disrupte le modèle économique actuel de l'énergie insulaire et le remplace par une alternative

- **Plus rentable** - L'énergie photovoltaïque de **GREEN CROWD** coûte #0,15€/kWh dans les îles vs. 0,3€ / kWh pour le fossile. En mobilité, le « plein de 600 km » électrique coûte #10 € vs. 65 € pour l'essence.
- **Plus équitable** - **GREEN CROWD** est un jeu à somme augmentée vs. à somme nulle pour le modèle actuel et créer une infinité de gagnants contre un acteur dominant les autres pour le modèle actuel.
- **Plus durable** - **GREEN CROWD** est basée sur des technologies matures et bien plus propres que le transport et la distribution :

À travers l'interface **OPEN DATA** qui partage en temps réel les impacts positifs des acteurs engagés (Citoyens, Entreprises et Collectivités « Écologiques et Solidaires ») de sorte que tous soient à même, en temps réel, de mesurer l'engagement et l'impact des actions menées par tous les acteurs Privés et Publics dans le cadre de la Mobilisation Citoyenne.

Enfin, un module « **BLOCK CHAIN** » sera intégré à la plateforme de sorte de **tracer et garantir par certificats la provenance « VERTE » de l'Énergie** de recharge aux bornes

Personne ou organisme chef de projet

GREEN TECHNOLOGIE

FRANTZ EBADERE Frantz.ebadere@greentechnologie.net

Acteurs privés et publics concernés

Tous propriétaires de foncier (toitures et/ou parking) souhaitant participer au projet ECO-SOLIDAIRE d'Énergie Renouvelable et de mobilité vert

Compétences à mobiliser

- Finance
- Ingénierie
- Travaux

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

> **Impact économique et éco-solidaire**

Cet investissement de **10 M€** favorisera la création d'emplois innovants et localisés, tout en réduisant drastiquement la dépendance aux énergies fossiles importées et chères.

Un impact ECO-SOLIDAIRE positif sur 3 axes de la TRAJECTOIRE OUTREMER 5.0 :

- Une **réduction de la vulnérabilité à la dépendance**, à l'impact des Énergies fossiles polluantes et chères
- Une **réduction de l'exclusion** avec des milliers de Citoyens qui deviennent acteurs et décideurs de la Transition Énergétique en devenant « sociétaires » du projet
- Une **réduction des émissions carbone**s

> **Perspective de création d'emplois**

Avec **GREEN CROWD**, projet porteur d'avenir et d'espérance, il s'agit de saisir **l'opportunité que nous offre la loi de programmation sur la Transition Énergétique** pour lancer ensemble, Citoyens, Entreprises, Élus et Institutions Publiques, une stratégie de croissance ambitieuse et durable des Énergies Renouvelables (EnR).

L'Économie verte fait **émerger des nouvelles professions et nécessite l'acquisition de nouvelles compétences** pour exercer les métiers traditionnels de manière plus écologique.

	<p>Des emplois verts seront créés massivement dans le secteur du bâtiment, la production de matériaux, l'intelligence des réseaux, des transports, l'Informatique, les transports collectifs et transports doux, de nouveaux modes de transports, la réparation, le recyclage...</p> <p>Concrètement : Installer, exploiter 5 à 10 MW, et des centaines de Bornes de recharge, exploiter une plateforme collaborative de l'Internet de l'énergie génère 20 à 30 emplois directs, hyper qualifiés à travers un investissement de 15M€</p> <p>Enfin, compte tenu du caractère universel de GREEN CROWD, le potentiel EXPORT FRANCE excède largement la création de valeur identifiée ci-dessus</p>
<p>Date et lieu de réalisation</p>	<p>MARTINIQUE S2 2020 à 2022</p>
<p>Antériorité (Si action ou mesure ancienne précisez date)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • GREEN TECHNOLOGIE a été lauréat d'un AAP PIA 3 avec le rôle de « Structurer la Filière de Mobilité Décarbonée en Martinique ». • GREEN TECHNOLOGIE déploie le réseau « E.ZDdrive.fr » de Bornes de Recharges Solaires de VE. • GREEN CROWD s'inscrit dans la continuité de ce rôle en intégrant et mettant en plateforme les Centrales Photovoltaïques
<p>Coût de l'action</p>	<p>UN INVESTISSEMENT DANS L'ECONOMIE DE 15 M€.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 100 centrales Photovoltaïques sur des toitures citoyennes de la Martinique. <ul style="list-style-type: none"> - Particuliers - Entreprise - CollectivitésÉtat • 600 bornes de Recharges de Véhicules Électriques, sur des sites citoyens de la Martinique. <ul style="list-style-type: none"> - Privatives (particuliers et entreprise) - Publiques
<p>Plan de financement (Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 3 M€ de fonds propres • 12 M€ de dette <p>Parmi les partenaires publics approchés pour participer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La CDC - Banque des Territoires en Equity - L'AFD en dette

Financement public mobilisable :

Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés

National : PIA, Programmation

Europe : FEDER

Indicateurs

(Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions

)Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

Nb de kilomètres verts par an

Nb de litres d'essence fossile évités.

Nb d'emplois innovants, qualifiés et non délocalisables.

Nb de Citoyens/Entreprises/Collectivités qui deviennent acteurs et décideurs de la Transition Énergétique en devenant « sociétaires » du projet.

Mesure de la réduction de la vulnérabilité aux importations étrangères d'Énergie fossile polluante et plus cher

Mesure de réduction de l'exclusion puisque chaque famille Martiniquaise participe activement au modèle.

Mesure de réduction des émissions carbone

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :

- Accompagnement des entreprises
- Réalisation d'investissements publics
- Relance de la consommation
- Impact sur la compétitivité par des gains de productivité
- Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies
- Réduction des inégalités

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

GREEN CROWD est un pan du renouveau du futur durable de la Martinique , aux côtés de la CLEAN TECH, de la PERMACULTRUE, etc.

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE
E-17
FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : SEKIRIT'LI LA SALLE DE CONFINEMENT ANTI-ECRASEMENT A VOCATION PARASISMIQUE ET PARACYCLONIQUE

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

Dans le cadre du plan séismes-Antilles, le projet porté par CARIB SECURIT SARL vise à réduire le nombre de victimes en cas de survenue d'un séisme majeur. Le projet consiste à sécuriser l'intérieur d'un bâtiment vieillissant, dans la commune du Prêcheur, par la pose d'une salle anti-écrasement à vocation parasismique et para-cyclonique.

Cette innovation technologique présentée lors des Ateliers du BTP avec Contact-Entreprises a rencontré un vif succès, auprès des professionnels du bâtiments, des EHPAD notamment.

.Ce projet appelé « Salle de confinement » est l'un des lauréats du concours Assises Outre-mer, figure dans l'annuaire des innovateurs

.Plusieurs personnalités apportent leur encouragement à travers des courriers de soutien :

- Lettre du Sous-préfet de la Trinité,
- Lettre du maire de la ville du Prêcheur
- Lettre de Madame la député Josette MANIN
- Lettre du Gouvernement concours Assises Outre-mer

Personne ou organisme chef de projet

CARIB SECURIT SARL

Acteurs privés et publics concernés

Architecte - Designer – Professionnels de la construction métallique - Electricité de bâtiment –Peintre – Professionnel du digital - Domotique –Energie renouvelable

Compétences à mobiliser

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

Face au changement climatique, la vulnérabilité des maisons est au centre de l'enjeu protection de l'habitat en territoires à hauts risques sismiques et cycloniques

Date et lieu de réalisation

Début aout 2020 au Prêcheur et au Robert

Antériorité

(Si action ou mesure ancienne précisez date)

Exposés et conférence-débat - –Etudes – Plans – Diagnostic des bâtiments

Coût de l'action

Etudes RSD: 0,040 M€
 Prospects Martinique - Caraïbes : 0,30 M€

Plan de financement

(Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)

En pièce-jointe

DEAL ... CTM ... CAP-NORD ... Ville du Prêcheur – L'AMIOF ...

Financement public mobilisable :

Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés

CTM – ETAT – PLAN SEISME ANTILLES – EUROPE -

Indicateurs

(Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)

Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

« La Salle de confinement anti-écrasement » Une innovation technologique qui est dans la catégorie de mobilier, ce qui facilite son utilisation dans tous bâtiments fragilisés par le vieillissement et les fissures.

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :

- Accompagnement des entreprises
- Réalisation d'investissements publics
- Relance de la consommation
- Impact sur la compétitivité par des gains de productivité
- Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies
- Réduction des inégalités

L'ingénierie mise en place par l'entreprise permettra la création de trois postes : Un responsable de projet – Un responsable de gestion et comptabilité – Un poste de chargé de mission et de coordination de la relation client

Les besoins de l'entreprise résident dans l'acquisition d'outils divers et de matériels de transport

Un concept en capacité de relancer, de booster l'économie en matière de rénovation de l'habitat.

L'un des objectifs du réside dans l'exécution rapide des travaux, notamment en temps de crise

Les équipements de la structure sont tournés résolument vers l'énergie propre...

L'utilisation de ce procédé consiste à réduire les inégalité avant et après les intempéries pour les plus démunies

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

Ce procédé visant à sécuriser l'intérieure de tous types de bâtiments, ouvre des perspectives exceptionnelles dans la grande région caribéenne territoires en zone rouge.

L'intérêt du produit salle de confinement, est sa facilité d'utilisation pour la rénovation de la maison insalubre face aux tremblements de terre, face aux cyclones dévastateurs.

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

E-18

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Amélioration de la qualité, l'attractivité et de la sécurité des plages
« AQUA BORD de MER »

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

Le projet consiste à initier une opération concertée entre les communes du littoral, leurs EPCI, la CTM et les services de l'Etat concernés pour améliorer la qualité, l'attractivité et la sécurité des plages. Cette opération permettrait de décliner pour chaque plage un aménagement global incluant des équipements, des activités économiques, culturelles et sportives et des services pour en faire des espaces sécurisés, respectueux de l'environnement et de bien-être.

Il s'agit sur la période 2020-2022 de :

- Réaliser une expérimentation sur 6 plages sélectionnées du nord au sud de la Martinique.
- Réfléchir à un LABEL QUALITE PLAGE.

Parce que nos plages y compris les espaces végétaux attenants sont d'une diversité et d'une beauté remarquable. Cet atout naturel mérite toute notre attention pour que tous les martiniquais s'y sentent en toute tranquillité dans un espace convivial, propre et sécurisé.

Les plages participent aussi à l'attractivité de la destination Martinique dans sa dimension touristique. C'est le produit balnéaire par excellence. La crise du COVID a montré combien les français qui constituent la majorité de nos visiteurs, au moment du déconfinement, plaçaient l'accès aux plages parmi leurs priorités.

Le processus opérationnel sur la période 2020-2022

Selon " le GUIDE DES PLAGES " on dénombre 72 plages dont certaines sont interdites à la baignade. Certaines devront garder leur profil nature.

- Sélectionner 6 plages pour une expérimentation
- Réaliser un diagnostic et des propositions d'aménagement, d'entretien et d'animation des plages.
- Définir un plan d'actions chiffrées
- Définir une programmation. Les programmes couvriront des dimensions économiques, environnementales et culturelles et des modalités de gestion et d'animation.
- Prévoir l'intervention d'ateliers d'insertion

- Mobiliser les financements Sélectionner les entreprises
- Travaux et livraison dont organisation de la gestion du site et de l'animation

Les aménagements et équipements porteront sur :

- cheminements piétons, des aménagements de VRD
- aménagements paysagers - Carbets,
- piste cyclable- parcours de découverte,
- parkings
- organisation des accès à la plage,
- sanitaires - douches
- locaux poubelles,
- Espaces de restauration,
- structures de location de matériels de plage,
- Espaces dédiés à l'entretien, à l'animation...

Le phénomène « sargasses » sera pris en compte en liaison avec les autorités publiques compétentes , compte tenu des initiatives et des projets en cours concernant la récupération en mer, le stockage et la transformation- valorisation

Personne ou organisme chef de projet	A définir CTM – EPCI / Communes en fonction de situation géographique des plages ARS
Acteurs privés et publics concernés	Services techniques des communes Ingénierie
Compétences à mobiliser	Aménageurs Ateliers d'insertion
Impacts attendus (Citer les principaux impacts attendus)	Emploi pendant les travaux et après pour gestion et animation des sites Qualité des sites et qualité environnementales Animations culturelles et sportives Sécurité des personnes Attractivité tourisme
Date et lieu de réalisation	2020 – 2022 Les plages choisies pour expérimentation.
Antériorité (Si action ou mesure ancienne précisez date)	RAS
Coût de l'action	Etudes diagnostic et programmation (6 plages) : 0,12 M€ Investissements (A définir après études) Gestion – animation
Plan de financement (Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)	CTM, Etat, Europe- EPCI Privés

Financement public mobilisable :

Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés

Etat
FEDER (2021/2027)
CTM
EPCI

Indicateurs

(Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)

Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

- Nombre d'emplois créés, directs et indirects pendant la durée de chantiers
- Nombre de plages concernées
- Nb de structures ouvertes au public
- Nb d'équipements Evolution de la fréquentation

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :

- Accompagnement des entreprises
- Réalisation d'investissements publics
- Relance de la consommation
- Impact sur la compétitivité par des gains de productivité
- Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies
- Réduction des inégalités

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

E-19

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Améliorer l'efficacité énergétique des entreprises

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

Une feuille de route de déploiement des actions d'efficacité énergétique en Martinique sur la période 2019-2023 a été élaborée par les Partenaires institutionnels du PTME (Programme Territorial pour la Maitrise de l'Energie) à savoir la CTM, l'ADEME, le SMEM, la DEAL et EDF. Ce programme ambitieux, dénommé « Cadre de Compensation MDE » prévoit un financement avec des aides de l'Etat à hauteur de 100 M€ et devrait permettre d'économiser 207 GWh de consommation d'énergie électrique (soit 15 % de la consommation de la Martinique) et d'éviter environ 170 000 tonnes de CO2.

Dans la continuité de ce programme, EDF se propose de lancer une démarche d'accompagnement personnalisé des entreprises du Territoire qui comprendrait : -une phase de bilan et d'analyse des consommations d'électricité afin d'identifier les pistes de gisement d'économies,
 - une phase d'étude éventuelle (finançable jusqu'à hauteur de 70 % par l'ADEME) afin de qualifier précisément ces pistes d'économies et proposer des actions,
 - une phase d'accompagnement des clients dans le financement et la mise en œuvre des actions en s'appuyant sur sa filière de plus de 150 partenaires installateurs du programme Agir+.

Personne ou organisme chef de projet

EDF

Acteurs privés et publics concernés

EDF en partenariat avec les acteurs du PTME (CTM, SMEM, ADEME, DEAL)

Compétences à mobiliser

Bureaux d'études, Filières de partenaires Agir + (installateurs Climatisation, isolation, rénovation bâti, éclairage performant, chauffe-eaux solaires)

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

- Sur la base des retours d'expérience observés sur les clients accompagnés, de 15 à 20 % de réductions des consommations et amélioration de l'efficacité économique des entreprises,
- Relance de l'activité économique via les filières de nos partenaires installateurs
- Impact positif sur l'emploi Réduction des émissions de CO2

Date et lieu de réalisation	Du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2020 Objectif : 100 entreprises aidées
Antériorité (Si action ou mesure ancienne précisez date)	Cadre de compensation MDE 2019-2023 validé par la Commission de Régulation de l'Énergie
Coût de l'action	Environ 6 M€ d'aides potentielles accordées aux entreprises
Plan de financement (Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)	Financements via le cadre de Compensation MDE 2019-2023 et le programme Certificats d'Économie d'Énergie
Financement public mobilisable : Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés	Financements CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité) gérés par Commission de Régulation de l'Énergie Fonds FEDER via la CTM
Indicateurs (Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions) Rappel : les objectifs doivent respecter les critères <i>Smart</i> , c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.	Nb de kWh évités : environ 6 Millions Nb de tonnes de CO2 évitées : 6000 tonnes de CO2 Montants d'aides potentielles : 6 M€
Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :	
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des entreprises • Réalisation d'investissements publics • Relance de la consommation • Impact sur la compétitivité par des gains de productivité • Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies • Réduction des inégalités 	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Observations	
<ul style="list-style-type: none"> • Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution • Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne • Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe 	<p>Programme Eclairage Public Performant des collectivités piloté par le SMEM avec les acteurs du PTME dont EDF</p> <p>Financements FEDER</p>

TOURISME

T-1 Journées de cohésion – Salariés du tourisme

T- 2 Etude sur l'impact de la crise sanitaire sur les comportements des martiniquais

T-3 Modernisation du dialogue social dans les hôtels et résidences hôtelières et touristiques

T- 4 Expérimentation d'un dispositif financier et organisationnel pour la mise à niveau des hôtels avec des prêts spécifiques à long terme - Création d'une foncière institutionnelle tourisme

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

T-1

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : JOURNEES DE COHESION /SALARIES DU TOURISME

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

Le monde entier a été mis sous cloche en raison de la pandémie. Pour les entreprises du tourisme déjà fragilisées lors du confinement, le délai de récupération sera long.

Cette situation a généré chez les salariés de nombreuses angoisses liées à la peur de la contamination, peur de nouvelles pratiques comme le télétravail, de nouvelles organisations, peur de se retrouver au chômage...

Les préoccupations sont nombreuses chez les collaborateurs qui ont passé de longues semaines loin de leurs entreprises, de leurs managers, de leurs clients et de leurs collègues.

Du côté des chefs d'entreprises face à ces pertes brutales de chiffre d'affaires, et un avenir encore incertain, les préoccupations sont tout aussi nombreuses.

Comment rebondir ? Comment récupérer le Chiffre d'Affaires perdu ? Comment pérenniser l'entreprise ? Comment manager ses équipes à l'heure du déconfinement ? Comment retrouver une cohésion quand ses membres se sont retrouvés brutalement séparés sur une si longue période ? Pourra t'on réellement faire comme avant ?

Avant la prochaine haute saison touristique, entre les mois de septembre et novembre des journées/ séminaires de cohésion d'équipes seront proposées aux entreprises de tous secteurs d'activités.

Ces opérations seront mixtes, et comprendront des séances techniques animées par des coaches experts le matin et des activités de sports et loisirs l'après-midi. Ces opérations auront pour objectifs :

- 1 • d'aider à la cohésion d'équipes, renforcer les liens entre salariés et les préparer à un plan de reprise économique difficile
- 2 • de faire travailler des structures d'hébergement leur permettant d'accueillir la clientèle d'entreprises locales, de

	<p>leur louer des salles de réunion dans un cadre professionnel agréable et motivant</p> <p>3 • de permettre aux salariés d'entreprises de découvrir ensemble des prestations loisirs /sports ; lieux de visite, qui vont favoriser la qualité du vivre ensemble</p> <p>Ces packs formations peuvent se dérouler sur une ou deux journées et donneront lieu à des prestations de restauration et éventuellement d'hébergement. En conséquence, ces formules devraient générer du Chiffre d'Affaires pour la filiale tourisme pendant la période de basse saison.</p>
Personne ou organisme chef de projet	CCIM (DDTA + PCF)
Acteurs privés et publics concernés	Entreprises de l'ensemble des filières du secteur tourisme
Compétences à mobiliser	<p>Entreprises de tous secteurs d'activités (clients)</p> <p>Organismes divers</p>
<p>Impacts attendus</p> <p>(Citer les principaux impacts attendus)</p>	<p>Ingénierie financière des dispositifs de formation</p> <p>Motivation des équipes</p> <p>Définition de nouvelles stratégies organisationnelles et fonctionnelles des entreprises</p> <p>Meilleure connaissance des acteurs du secteur</p> <p>Développement d'une clientèle d'appoint pour les entreprises touristiques engagées dans l'accueil des participants</p>
Date et lieu de réalisation	Septembre à novembre 2020
<p>Antériorité</p> <p>(Si action ou mesure ancienne, précisez date)</p>	
Coût de l'action	840 K€
<p>Plan de financement</p> <p>(Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CMT 84 K€ • ETAT 168 K€ • EPCI 126 K€ • FSE 252 K€ • CCIM 42 K€ • ENTREPRISES 168 K€ <p>(Le coût de l'action a été calculé sur la base de 210 entreprises participantes sur l'ensemble du territoire avec un coût moyen de 4000 € par journée comprenant :</p>

- La location de salle, le transport collectif des collaborateurs, la formation théorique, la restauration du matin et du midi et les activités sportives.)

Financement public mobilisable :

FSE – ETAT – EPCI - CMT

Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés

Indicateurs

(Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)

Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

Nombre d'entreprises participantes au dispositif : journées cohésion

(Hypothèse retenue : 210 entreprises)

Nombre de salariés bénéficiaires

Nombre d'acteurs du tourisme mobilisés

Nombre d'entreprises par filière (hôtels, restaurants, loisirs ...)

Nombre d'entreprises clientes

Chiffre d'affaires global généré

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :

- Accompagnement des entreprises
 - Réalisation d'investissements publics
 - Relance de la consommation
 - Impact sur la compétitivité par des gains de productivité
 - Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies
 - Réduction des inégalités
-

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE
T-2
FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Etude sur l'impact de la crise sanitaire sur les comportements des martiniquais

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

Le rebond de notre économie doit se faire avec et pour les martiniquais. La crise sanitaire COVID19 a eu un impact sur leurs comportements et notamment sur les achats alimentaires. Cette crise a également fait naître des inquiétudes et de nouveaux besoins à prendre en compte dans les plans de relance de l'économie. L'étude proposée auprès d'un échantillon représentatif de la population martiniquaise doit :

- Permettre de mieux appréhender les futurs comportements des martiniquais vis-à-vis de la production locale, de l'hôtellerie et de prestataires du tourisme, de la croisière et des touristes ...
- Cerner leurs priorités en matière de développement économique et sociale dans le cadre du rebond. Mieux comprendre leurs principaux sujets d'inquiétude pour l'avenir.
- Apprécier leurs attentes vis-à-vis des responsables publics

Personne ou organisme chef de projet

CCI Martinique

Acteurs privés et publics concernés

Etat / Collectivités Locales / Chambres Consulaires / Entreprises

Compétences à mobiliser

Institut d'enquête / Analyse sociologique

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

- Proposer aux entreprises des informations sur les nouveaux modes de consommation des martiniquais
- Adapter l'offre de produits locaux aux attentes des martiniquais Préparer la campagne de communication sur les productions locales
- Apporter aux hôteliers et aux compagnies de croisières des précisions sur les comportements futurs des Martiniquais à la suite de la crise
- Connaître les déterminants de la Demande locale
- Relancer la consommation durable de produits locaux au-delà de l'effet crise.

Date et lieu de réalisation

Au plus tôt

Antériorité (Si action ou mesure ancienne précisez date)	Nouvelle étude
Coût de l'action (HT)	0,030 M€
Plan de financement (Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)	CCI (Pilotage de l'étude) : 20% Aide Publique : 50 % Partenaires Privés :30 %
Financement public mobilisable : Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés	CTM CPER
Indicateurs (Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions) Rappel : les objectifs doivent respecter les critères <i>Smart</i> , c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.	Nombre d'entreprises associées à la présentation des résultats de l'étude Nombre de téléchargement de l'étude Progression des ventes de produits locaux
Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :	
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des entreprises <input type="checkbox"/> • Réalisation d'investissements publics <input type="checkbox"/> • Relance de la consommation <input checked="" type="checkbox"/> • Impact sur la compétitivité par des gains de productivité <input type="checkbox"/> • Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies <input checked="" type="checkbox"/> • Réduction des inégalités <input checked="" type="checkbox"/> 	

Observations

- | | |
|--|--|
| • Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution | Consolidation des mesures en faveur de la production locale , du tourisme et des infrastructures |
| • Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne | Plan 5.0 du MOMEconomie circulaire et stratégie régionale de proximité |
| • Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe | |

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

T-3

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Modernisation du dialogue social dans l'hôtellerie et aux autres types d'hébergements hôteliers et touristiques

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

La thématique du dialogue social est de l'avis d'une majorité des acteurs un facteur clé du développement touristique de la Martinique. Force est de constater que parmi les réserves ou les craintes évoquées par les investisseurs internationaux pour investir dans l'hôtellerie en Martinique il y a le climat social qui constitue un paramètre déterminant. Cette perception semble dans les faits partagés par des responsables politiques et administratifs nationaux, mais également par les tours opérateurs. L'absence de conflits majeurs dans l'hôtellerie depuis nombre d'années en Martinique est une donnée à prendre en compte et à analyser.

Le dialogue social existe dans les structures (des accords y sont signés) mais fonctionne plus ou moins bien, et il convient de le structurer durablement au niveau de la branche, pour traiter des problématiques communes et aussi mieux anticiper et réguler les crises ou tensions.

La CTM, le CMT ont déjà signifié leur volonté de faciliter et de soutenir ce processus.

L'objectif est d'instaurer et d'entretenir un dialogue de qualité, porteur de solutions coconstruites, entre les partenaires sociaux du secteur, sur des problématiques partagées, comme :

- La saisonnalité qui interroge d'un côté le statut, la reconnaissance et la sécurisation des parcours des saisonniers et, de l'autre la fidélisation et la disponibilité d'une main d'œuvre engagée, qualifiée.
- La polyvalence et la pluriactivité à la fois comme réponse à la saisonnalité et au statut des saisonniers, mais aussi comme levier de réactivité et d'efficacité des organisations de structures hôtelières de taille moyenne qui n'ont pas les moyens d'avoir des postes strictement spécialisés.
- Le vieillissement de la population salarié, dans les métiers pénibles notamment, impose de travailler à la fois en amont sur la prévention de l'usure professionnelle mais aussi à court terme sur des solutions pour faciliter le renouvellement des effectifs
- La formation professionnelle pour adapter les compétences aux standards de l'hôtellerie moderne mais aussi se préparer aux grandes mutations liées à la révolution numé-

rique qui transforme les métiers de l'hôtellerie.

À la suite du COVID 19 il convient dorénavant d'intégrer la dimension sanitaire dans l'exercice de tous les métiers de l'hôtellerie. Les ministres de tourisme de la Caraïbes réunis en juin dernier ont annoncé que la dimension sanitaire sera un des piliers du nouveau modèle de développement touristique à imaginer.

Cette crise du COVID et les mesures de confinement prises ont mis à l'arrêt ce secteur pendant plusieurs mois. Le rebond dépend de l'ouverture des frontières. Cette récession brutale arrive après une période de redressement du secteur tant au niveau de la croisière que du séjour. Même si fondamentalement la situation de la grande hôtellerie en Martinique demeure, mis à part quelques exceptions, préoccupante.

Il en résulte des difficultés qui se sont traduites au fil des années par des carences, tant en matière d'investissement, d'entretien et de rénovation, de gestion des ressources humaines que de dialogue entre les partenaires sociaux de ce secteur. Des difficultés structurelles pour certains qui se sont ajoutées aux problèmes de concurrence avec les autres destinations de la Caraïbe qui présentent des avantages comparatifs indéniables en termes de niveau de charges et de salaires. Et qui bénéficient de plus de la part de leur gouvernement d'avantages fiscaux et de législation adaptée.

Il convient aujourd'hui dans ce contexte particulièrement difficile de préparer l'avenir à court terme. Et parmi les actions à initier, remettre en œuvre le processus de modernisation du dialogue social.

Le succès du rebond de l'hôtellerie passe par une adhésion des salariés et la capacité des dirigeants à accompagner les nécessaires mutations du secteur.

Le présent projet s'inscrit dans la reprise des travaux initiés en 2012 dans le cadre d'une mission confiée à la DIECCTE de Martinique (Pôle T) par le préfet visant à éclairer les décideurs sur les conditions d'une amélioration du dialogue social et à rénover le cadre de la négociation dans la branche hôtellerie.

La démarche proposée serait la suivante :

- Faire une évaluation de la portée des travaux menés depuis 2012,
- Actualiser la composition du groupe de travail en faisant le point avec la DIECCTE de Martinique en lien avec l'ARACT devenue- ARACT- Institut Territorial du Travail.
- Définir une programmation d'actions et des moyens, ainsi que les conditions du dialogue sur la période 2020- 2022.

- Elargir le champ de la démarche d'optimisation du dialogue social aux autres types d'hébergements hôteliers et touristiques sur la base du volontariat des entreprises concernées.

Parallèlement à cette démarche, il convient de prendre à bras le corps **la formation des acteurs du tourisme** qui est indubitablement une nécessité dans un secteur en évolution permanente. Là aussi le COVID 19 nous indique qu'il convient d'être vigilant et réactif de façon à s'adapter aux circonstances.

Dans l'hôtellerie et plus généralement dans les lieux d'accueil de touristes il faut pouvoir répondre à des clients de plus en plus exigeants et réactifs sur les réseaux sociaux et à une concurrence prégnante et multiforme de nombreuses destinations qui mobilisent des moyens importants pour obtenir des parts de marché.

Les professionnels du tourisme et les responsables politiques s'accordent à dire que la formation doit être plus attractive et mieux adaptée aux besoins du marché. Au niveau national et encore plus en Martinique, nombre de besoins sont mal satisfaits : maîtrise des langues étrangères, sens du service, savoir-faire numérique, culture générale. Dans un secteur si vivant et évolutif basé sur l'hospitalité et donc l'humain il y a une obligation à se former tout au long de sa vie professionnelle. Ce qui exige l'acquisition de savoir-faire techniques (marketing digital, distribution commerciale, ingénierie touristique, montage de projets, etc.) mais aussi de compétences en matière d'accueil de clients provenant de différents pays et porteurs de leurs cultures. Aussi la formation continue est un enjeu capital pour la montée en compétence globale des salariés y compris les cadres dirigeants et les formateurs.

Si le tourisme est une filière locomotive et porteuse d'avenir pour les responsables professionnels et politiques il faut impérativement que la formation soit mise au niveau de cette ambition. Dans cette perspective, comme souligné lors d'un conseil de promotion du tourisme, trois niveaux d'intervention sont à envisager.

- L'organisation de la formation tout d'abord, pour en renforcer sa cohérence et sa visibilité.
- L'adaptation aux besoins du marché ensuite, pour améliorer la compétitivité globale des professionnels.
- La valorisation de la filière enfin, pour drainer plus d'étudiants et de meilleurs niveaux en formant davantage, en informant mieux et en engageant les partenaires sociaux à travailler sur les conditions de travail.

Acteurs privés et publics concernés	Organisations syndicales du secteur Organisations professionnels et entreprises concernées
Compétences à mobiliser	Organisations syndicales DIECCTE Juriste et sociologues indépendants
Impacts attendus (Citer les principaux impacts attendus)	- Amélioration du dialogue social - Amélioration des conditions de travail - Motivation des salariés - Montée en gamme des hôtels - Amélioration des services aux clients
Date et lieu de réalisation	2020- 2021
Antériorité (Si action ou mesure ancienne précisez date)	Sous l'égide de la DIECCTE des réunions et des actions se sont tenues entre les organisations concernées dès 2012 avec l'appui de l'IFRTM- Institut de Formation et de Recherche sur le travail, puis de l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT).
Coût de l'action	0,200 M€
Plan de financement (Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)	ARACT – DIECTTE – Organisations professionnelles – CTM-
Financement public mobilisable : Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés	CCT 2019- 2022
Indicateurs (Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions) Rappel : les objectifs doivent respecter les critères <i>Smart</i> , c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.	Nb de réunions Nb d'établissements concernés Nb de salariés et leurs organisations Nb de stages de formation Nb d'accords
Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :	
• Accompagnement des entreprises	<input checked="" type="checkbox"/>
• Réalisation d'investissements publics	<input checked="" type="checkbox"/>
• Relance de la consommation	<input type="checkbox"/>
• Impact sur la compétitivité par des gains de productivité	<input checked="" type="checkbox"/>

- Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies
- Réduction des inégalités



Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

Développement du tourisme
 Montée en gamme des hôtels
 Amélioration des conditions de travail

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

T-4

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé Expérimentation d'un dispositif financier et organisationnel pour la mise à niveau des hôtels avec des prêts spécifiques à long terme et Création d'une foncière institutionnelle tourisme

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

Les deux outils présentés dans cette fiche s'inscrivent dans le cadre d'une revalorisation du parc réceptif de la destination Martinique couvrant les aspects financiers, mais aussi marketing, commerciaux, management, gestion des ressources humaines et tourisme durable...L'enjeu étant d'accompagner l'entreprise dans la définition du meilleur projet d'évolution qui puisse faire la synthèse entre le retour à un équilibre financier, les besoins d'investissements garantissant une pérennité d'action et les ambitions de développement de la destination.

Corrélé à ces outils le soutien au financement des dettes fiscales et sociales (Ces dettes étaient évaluées en 2016 à 23 M€ - En janvier 2018 selon chiffres transmis par la CGSS les dettes sociales étaient de 16,27 M€) sera lui-même conditionné à l'intégration de l'entreprise dans un plan de relance économique dont la faisabilité technique et financière seront avérées.

Il convient de souligner le rôle de l'entreprise dans ce dispositif, parce que c'est bien d'elle que doivent émerger les solutions. Le dispositif lui propose un cadre opérationnel et « une boîte à outils » pour réfléchir et aider à la mise en place d'un projet d'évolution. Mais c'est avant tout sur le chef d'entreprise « volontaire » que repose la mise en œuvre du projet, et donc l'efficacité du dispositif.

Ces deux outils/dispositifs sont appelés à être complémentaires en fonction des cas .

Expérimentation d'un dispositif financier et organisationnel pour la mise à niveau des hôtels avec des prêts spécifiques à long terme

Prêts spécifiques long terme avec l'AFD garanti par la CTM (délibération 16 146 -1 du 02 Août 2016 accord de principe pour une intervention en garantie à 50 % dans le cadre de la restructuration des dettes fiscales et sociales en faveur de l'hôtellerie) – Il convient de remobiliser les acteurs publics concernés.

Les projets hôteliers concernés doivent faire la démonstration que d'autres modèles de développement que ceux pratiqués jusqu'ici sont possibles, économiquement viables et aptes à

s’inscrire dans une dynamique de tourisme durable – Le scénario d’évolution précisera les conditions d’un retour à une exploitation profitable de sorte que les aides financières perçues constituent un réel effet de levier pour ces structures en difficulté et non pas une simple injection financière sans lendemains.

Les modalités du prêt seront précisées par l’AFD le moment venu. Concernant la garantie, le principe est qu’à côté de la garantie de la CTM interviennent celles de l’État et des bénéficiaires concernés.

Création d’une « foncière institutionnelle tourisme » La CDC a proposé un projet en ce sens qu’il conviendrait si elle est d’accord de réactualiser, le besoin étant encore avéré.

Le statut et les missions devront être précisées en concertation avec les parties prenantes et après discussions avec la CTM.

La « foncière » est un des outils de la boîte à outils hébergement touristique à mettre en œuvre au cas par cas. Elle a été préconisée dans de nombreux rapports relatifs au développement du tourisme outre-mer. La Caisse des dépôts s’est saisie de plusieurs dossiers hôteliers, en sa qualité d’investisseur avisé de long terme, mais cela ne suffira pas à traiter le sujet de la mise à niveau des hôtels et de leur compétitivité.

La création d’un outil dédié à ce sujet, intervenant par le biais d’un mode opératoire cadré, précis et reproductible, garantissant une prise de risque symétrique entre les intervenants est un des outils à développer.

Cet outil devra être doté d’une capacité financière évolutive au gré des opérations et être capitalisé par des investisseurs institutionnels (zinzins), rassurant ainsi l’ensemble des parties prenantes.

Personne ou organisme chef de projet

Foncière touristique – Voir si accord CDC et CTM
Prêt spécifique – Voir si accord de la CDC et CTM

Acteurs privés et publics concernés

Compétences à mobiliser

Cabinets d’audits
Experts comptables
Juristes
Bureau d’études économique

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

- Moderniser l’offre hôtelière
- Consolider l’exploitation et la rentabilité des hôtels
- Monter en gamme des hôtels
- Consolider et favoriser la création d’emplois et favoriser le développement des hôtels
- Augmenter la productivité et la compétitivité des hôtels

Date et lieu de réalisation	2020- 2021
Antériorité (Si action ou mesure ancienne précisez date)	RAS
Coût de l'action	Audits et projets de modernisation en fonction du nombre d'hôtels et de leur taille
Plan de financement (Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)	AFD CDC Privés CTM Etat
Financement public mobilisable : Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés	Fonds d'ingénierie touristique dans le contrat de plan Etat Région et Département (CPERD)– Fiche 633 BOP 123. PO 2014-2020 - Mesure 3.2 Sous-mesure 3.2.4 : Soutien à l'industrie touristique. A prévoir dans PO 2021-2027 CTM
Indicateurs (Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)	Rappel : les objectifs doivent respecter les critères <i>Smart</i> , c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis. Nb d'hôtels concernés Nb d'emploi créé et consolidé Nb de prêts sollicités Nb de projets aboutis Montant des investissements réalisés
Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :	
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des entreprises • Réalisation d'investissements publics • Relance de la consommation • Impact sur la compétitivité par des gains de productivité • Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies • Réduction des inégalités 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

Politique touristique territoriale

En cohérence avec **le Schéma** Territorial **de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (STDEII)** adopté le 18 mai 2017 Accord de principe de la CTM pour prêt spécifique AFD

CULTURE SPORT BIEN-ÊTRE

C -1 Intégration de la ligue de football de la Martinique à la FIFA

C-2 Actions pour la promotion de l'économie culturelle et de ses acteurs

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

C-1

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Intégration de la ligue de football de la Martinique à la FIFA

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

Le football Martiniquais au travers de sa ligue est membre à part entière de sa confédération de proximité, la CONCACAF depuis 2013. L'intégration à cette instance est bénéfique pour la discipline par les retombées financières et sportives qu'elle entraîne. Depuis 2015, la ligue de football en cohésion avec les ligues de Guadeloupe, Guyane et Saint-Martin revendique la possibilité d'adhérer à la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) comme le permettent les statuts de cette instance mondiale pour des territoires non souverains mais avec l'autorisation de leur fédération de tutelle.

Cela a été le cas pour la Polynésie et pour la Nouvelle Calédonie qui ont obtenu cette autorisation de la Fédération Française de Football (FFF). C'est le cas également de plusieurs territoires ultramarins de la caraïbe, non indépendants et relevant de métropole européennes ou américaines (Montserrat, Anguilla, Curaçao, Aruba, BVI, USVI...)

Cette intégration permettrait au football Martiniquais de bénéficier automatiquement et de plein droit de l'ensemble des aides et dispositifs d'accompagnement que la FIFA offre à ses associations membres au nombre de 211 actuellement.

L'un des dispositifs d'aide est le fameux fond FORWARD correspondant à une enveloppe globale de 6 millions de dollars US par association mobilisable par période de 4 ans. Ce fond permet le financement de projets structurants (stade, éclairage, centre d'hébergement, centre de formation...) et des actions de formation des acteurs du football (jeunes joueurs, éducateurs, dirigeants, arbitres...). Il comprend également un volet de soutien aux fonctionnements des associations.

Personne ou organisme chef de projet

Ligue de football de la Martinique

Acteurs privés et publics concernés

FIFA, CONCACAF et FFF
Collectivités locales (CTM, Villes)

Compétences à mobiliser

Ligue de football et ses associations clubs

Services administratifs et techniques des acteurs cités.
Bureau d'études.

Lobbyistes
Maitres d'œuvre

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

- 1) Amélioration des infrastructures sportives,
Ex : Financement 100% de 2 terrains de football en gazon synthétique de nouvelle génération sur la période 2021-2025 (projet à Bellevue et au François). Soit 800 000 € par terrain environ
Rénovation d'éclairage de stades en convention avec les communes. 400 000€ si reprise totale de l'installation
Réfection de halls des sports pour la pratique du Futsal...
- 2) Acquisition de matériels divers nécessaires à la pratique (dotations en matériels à l'ensemble des clubs pour la pratique jeunes notamment...) Mise en place de structures de formation technique (Académies, centre technique...)
- 3) Mise en place de grands projets d'insertion sur le modèle du RSMA
- 4) Formation et recrutements des éducateurs
- 5) Professionnalisation des associations
Recrutement de cadres administratifs et techniques, de personnels éducatifs, médicaux
Professionnalisation de la communication

Date et lieu de réalisation

Echéance Juin 2021 – Lors du prochain congrès de la FIFA après instruction du dossier par la FFF et le Conseil de la FIFA

Antériorité

(Si action ou mesure ancienne précisez date)

Une convention de coopération existe déjà depuis 2018 avec une aide financière directe de 300K USD annuel

Coût de l'action

800K€ minimum annuels attendus sur 4 ans par le programme FORWARD en action de financement d'infrastructures et d'aide au fonctionnement.

Plan de financement

(Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)

FFF
FIFA

Financement public mobilisable :

Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés

FORWARD FIFA

Indicateurs

(Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)

- Formalisation de l'intégration de la ligue à la FIFA
- Moyens mobilisés
- Nb d'actions générées par adhésion

Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :

- Accompagnement des entreprises
- Réalisation d'investissements publics
- Relance de la consommation
- Impact sur la compétitivité par des gains de productivité
- Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies
- Réduction des inégalités

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

Programme d'action CTM, Contrats d'objectifs FFF, FSE et FSE+, UEFA assist

One CONCACAF Programme (OCP)

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

C-2

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Actions pour la promotion de l'économie culturelle et de ses acteurs

Descriptif de l'action

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

1) La mise en place d'un dispositif d'aide pour la promotion des artistes dans les espaces touristiques

Un tel dispositif a été mis en place en région dans les années 80 intitulé "promotion des artistes en espaces touristiques ". L'arrêt de celui-ci ne remet pas en question sa pertinence. Le tourisme a toujours utilisé la musique et la danse. Toutefois des contrôles et régularisations auprès de la CGSS suivis d'amendes conséquentes ont amené nombre de gérants d'hôtels à abandonner ou à réduire fortement cette pratique.

A l'heure du nécessaire rebond du tourisme et plus généralement de notre économie tous secteurs confondus dont la culture , il paraît opportun de réfléchir à un dispositif tenant compte des réalités des artistes, de celle des responsables de structures touristiques et bien sur des attentes des touristes et des résidents. Les aides sollicitées permettraient de faire face aux coûts complémentaires supportés par les hôtels et autres espaces touristiques.

Ce dispositif à élaborer avec la CTM en liaison avec la CGSS, les services de l'Etat concernés et les organisations professionnelles , devrait s'inscrire dans le cadre d'un programme pluriannuel d'animation du tourisme et figurer dans nos arguments d'attractivité de la destination. Ce projet nécessite une conceptualisation stratégique et des modes opératoires nouveaux dont l'optimisation digitale.

La musique, la danse (dont la Gym Bélé) certes mais aussi la gastronomie, la littérature l'audiovisuel, les jeux, les arts graphiques et plastiques sont les composantes de packages pouvant être conçus pour nos visiteurs.

1) Mission d'études pour évaluer le poids économique de la musique dans toutes ses composantes en Martinique. Et sur la base de cette connaissance définir une politique de développement de cette filière intégrant notamment les innovations numériques et digitales.

3) Une continuité territoriale pour nos artistes qui ont des contrats en Métropole. Détaxer les billets.

4) La consolidation du statut des artistes

Le constat : dans le secteur des prestations musicales 70 % des sommes sont versées au « black » a des professionnels et des non professionnels. L'historique des pratiques chez nous conditionne l'existant et se résume par l'expression *bef douvan*. Ce qui se traduit souvent par des charges sociales élevées et facturées sans discernement.

Le projet consiste à élaborer des modalités réglementaires nouvelles et adaptées aux réalités pour créer des emplois, de vrais métiers et au-delà une corporation professionnelle.

5) La création de résidences de création musicale

Ces résidences de création musicale auraient pour missions de fournir de nouveaux répertoires, d'activer la création, de contribuer à l'éducation, de favoriser la création collective et de générer des produits dérivés exportables. Et ce faisant de participer aux évolutions du patrimoine musical.

Personne ou organisme chef de projet

Définir un porteur de projet

Acteurs privés et publics concernés

Projet 1- (SACEM- CTM-)

Projet 2- (SACEM- CCIM)

Projet 3 - (CTM- Parlementaires)

Compétences à mobiliser

Projet 4- (DAC- SACEM- Parlementaires)

Projet 5- (SACEM – Professionnels – DAC)

Projet 1- Services de la CCIM – CMT – Organisations professionnelles

Projet 2- Cabinet d'études

Projet 3-4 - DAC- SACEM- Parlementaires

Projet 5- Professionnels - DAC

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

- Renforcement du statut des artistes
- Consolidation et diversification de produits touristiques
- Contribution à la promotion des espaces touristiques et notamment des Hotels
- Structuration des métiers concernant les artistes professionnels
- Faire de la culture un des piliers du développement économique
- Création et consolidation d'emplois
- Valorisation des territoires communaux

Date et lieu de réalisation

Période 2020- 2022

Lieu à définir selon projet

Antériorité (Si action ou mesure ancienne précisez date)	Projets 1 et 5
Coût de l'action €	Etudes de définition des actions 1-3-4-5 : 0,010 M€ Mission d'études pour évaluer le poids économique de la musique en Martinique : 0,070 M€ A définir par projet
Plan de financement (Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)	Projet 1- (CTM- Structures pros concernées-DAC) Projet 2- (CTM- SACEM- CCIM) Projet 3 - RAS Projet 4- RAS Projet 5- (SACEM – Professionnels – DAC)
Financement public mobilisable : Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés	CTM DAC SACEM CCIM selon projet Fonds européens (PO 2021-2027)
Indicateurs (Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions) Rappel : les objectifs doivent respecter les critères <i>Smart</i> , c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.	En fonction des projets Projet 1- Nb de structures touristiques concernées Nb d'artistes prestataires Nb de manifestations Nb de spectateurs Evolution des recettes Projet 2- Réalisation et diffusion des résultats de l'étude Projet 3 – Procédures mises en œuvre Projet 4- Textes réglementaires adoptés Projet 5- Nb de résidences Nb d'artistes concernées Nb de manifestations publiques

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :

- Accompagnement des entreprises
- Réalisation d'investissements publics
- Relance de la consommation
- Impact sur la compétitivité par des gains de productivité

- Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies
- Réduction des inégalités



Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

Tourisme
Attractivité du territoire

Faire de la culture un secteur majeur du développement économique et sociale de la Martinique

FINANCEMENTS

F-1 Financement des grands projets de la Martinique

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

F-1

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Financement des grands projets de la Martinique

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

Mettre en œuvre et développer le financement de grands projets ou emprunteurs à travers des opérations de placements privés.

Utilisation des excédents de ressources / trésorerie des acteurs institutionnels ou privés au bénéfice d'emprunteurs identifiés et pré qualifiés.

Ingénierie juridique et financière structurée mais simplifiée et sécurisée à travers l'intermédiation d'acteur bancaire de premier plan.

Personne ou organisme chef de projet

BRED
Jérôme PERRIN
Directeur Régional Martinique Guyane

Acteurs privés et publics concernés

Prêteurs : Institutionnels (Caisse de sécurité sociale, caisse de retraite, Compagnie d'assurance, Mutuelle) ou Grands Groupe Privés.
Emprunteurs : Collectivités, Acteur Semi Public (Port, Aéroport, SPL ...); Groupements Privés ...

Compétences à mobiliser

Juridique & Financière

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

Utilisation des ressources du territoire afin de financer les développements locaux. Levier complémentaire de financement, en complément des banques commerciales ou autres sources.

Date et lieu de réalisation

2020

Antériorité

(Si action ou mesure ancienne précisez date)

Coût de l'action

0 €

Plan de financement

(Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)

Financement public mobilisable :

Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés

Indicateurs

(Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)

Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| • Accompagnement des entreprises | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Réalisation d'investissements publics | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Relance de la consommation | <input type="checkbox"/> |
| • Impact sur la compétitivité par des gains de productivité | <input type="checkbox"/> |
| • Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies | <input type="checkbox"/> |
| • Réduction des inégalités | <input type="checkbox"/> |
-

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

SANTÉ

S-1 Martinique Covid-free island

FACE AU COVID - 19
CONTRIBUTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA MARTINIQUE
POUR LE REBOND DE NOTRE ECONOMIE

S-1

FICHE ACTION-MESURE

Intitulé : Martinique Covid-free island

Descriptif de l'action ou de la mesure

(Décrire en quelques lignes l'action ou la mesure à programmer)

La pandémie due à la COVID19 a touché en mars dernier l'île de la Martinique. Confinée très tôt, le niveau épidémique est resté faible dans l'île, par rapport à d'autres régions françaises. A l'heure de la nécessaire reprise des activités économiques et de l'ouverture de la Martinique au reste du monde, il convient de prendre des dispositions pour éviter que le coronavirus ne menace la population locale et l'équilibre de l'appareil sanitaire de l'île. Ces actions qui portent aussi sur la prise en compte des risques de contamination importés ont pour ambition d'inscrire la Martinique sous le label Covid-free Island. Il s'agit de :

- Mettre en place d'un répertoire de conseillers Santé Publique à mobiliser pour accompagner, de façon adaptée et en toute confiance, les entreprises et autres organisations dans l'application des règles sanitaires relatives à leur activité.
- Créer ou activer d'une cellule *ad hoc* au sein de la CCI, dès l'alerte épidémique donnée par l'ARS afin d'informer les entreprises pour qu'elles se préparent et anticipent les risques pour elles.
- Préparer les prochaines saisons de la croisière, pour rassurer la population locale et les croisiéristes, avec :
 - Exigence de remise des protocoles sanitaires des compagnies de croisières
 - Mise en place d'un dispositif de test qui pallie l'impossibilité pour les croisiéristes de réaliser des tests 72h avant leur débarquement (test salivaires, présence d'une unité médicale sur le Port)
- Maintenir, pendant toute la durée de l'épidémie et/ou jusqu'à découverte d'un traitement médicamenteux efficace, des tests obligatoires et si possible rapide (salivaire) avant le départ des voyageurs. Entretenir des liens de coopération avec nos voisins sur la surveillance sanitaire au sein des instances d'intégration régionales (CARICOM / OECS) mais aussi du réseau CARICHAM (dont la CCI Martinique est membre)

Personne ou organisme chef de projet

Acteurs privés et publics concernés

Compétences à mobiliser

ARS – CCI – CMT – Grand Port Maritime – SAMAC

Impacts attendus

(Citer les principaux impacts attendus)

- Sécurisation des populations sur les contaminations importées
- Protection des salariés en contact avec les touristes
- Mise en œuvre des règles sanitaires en toute confiance dans les entreprises
- Prévention et anticipation des risques sanitaires liés aux coronavirus
- Relance de l'activité touristique
- Meilleure prévention du risque sanitaire dans les entreprises
- Développement d'une coopération sanitaire profitable aux activités économiques, notamment le Tourisme, dans la zone.

Date et lieu de réalisation

Au plus tôt

Antériorité

(Si action ou mesure ancienne précisez date)

- Guides de la reprise pour les entreprises (Gouvernement/CCI)
- Plateforme des fournisseurs de matériels et de prestations de services sanitaires pour la sécurisation de la reprise dans les entreprises
- Conseils aux entreprises par un professionnel de santé (via la cellule COVID19 de la CCI Martinique)

Coût de l'action (HT)

A évaluer en lien avec les acteurs concernés

Plan de financement

(Indiquez ici les partenaires publics et privés pouvant être mobilisés)

Financement public mobilisable :

Flécher ici les fonds publics territoriaux, nationaux, européens et autres pouvant être mobilisés

Indicateurs

(Ceux-ci sont à préciser et à adapter aux mesures et aux actions)

Rappel : les objectifs doivent respecter les critères *Smart*, c'est-à-dire qu'ils doivent être spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

Concordance de l'action ou de la mesure avec les principaux axes stratégiques retenus :

- Accompagnement des entreprises



- Réalisation d'investissements publics



- Relance de la consommation
- Impact sur la compétitivité par des gains de productivité
- Impacts sur le développement durable et la maîtrise des énergies
- Réduction des inégalités

Observations

- Lien avec d'autres actions et mesures de la contribution Relance de la Croisière et du secteur Tourisme
- Articulation de l'action ou de la mesure avec la stratégie territoriale - nationale – Européenne Plateforme mutualisée d'achat de matériel et de prestations de protection sanitaire pour les entreprises du tourisme
- Articulation avec programmes sectoriels de Coopération caraïbe

AMO et maquette

Philippe APANON



GSM : 0696 89 70 67

Email : c5apwi@gmail.com



Evaluation macro-économique
et impacts de la crise



Enquête
auprès des chefs d'entreprise

ACTEURS ECONOMIQUES

PARTICIPANTS AUX ATELIERS ET AU GROUPE DE RÉFLEXION

Par ordre alphabétique

- Stéphane ABRAMOVICI**
(Batimat Beton)
- Jean-Yves AGLAE**
(Chef d'entreprise RISING SAS)
- Willy ALGER**
(Chef d'entreprise Sunset 972)
- Jean Marc AMPIGNY**
(Chef d'entreprise Grpe VILEA)
- Philippe APANON**
(C5AP WEST INDIES- AMO CCI)
- Georges-Emmanuel ARNAUD**
(Chef d'entreprise CARIALITY)
- Laurent BELLEMARE** (SMEM)
- Eric BELLEROSE**
(Pdt Martinique Digitale)
- Christophe BERMONT** (Dir GBH)
- Pierre BILLET** (BIG UP 4 START-UP)
- Véronique BIDAULT DES CHAUMES**
(Pdte UMIH 972)
- Thierry BLANC** (Membre CCI Martinique)
- Tony BOCLE** (Président COBATY)
- Christian BOUTANT**
(Dir SACEM Martinique)
- Daniel BOUTRIN** (Orange Martinique)
- Bernard BUCHER** (Médecin – Consultant)
- Sandra CASANOVA**
(Pdte Cluster GAT CARAÏBES)
- Marie-Noëlle CATAYEE**
(Chef de Pôle CCI Martinique)
- Daniel CHOMET** (Personnalité qualifiée
Assainissement – Eau environnement)
- Bertrand CLERC** (Membre CCI Martinique)
- Alain CLIO** (Trésorier CCI)
- Frederic DELATTRE**
(Directeur Pole Consulaire de Formation)
- Antoine DENARA**
(Dir. Pôle Emploi Martinique)
- Jessica DUPOT**
(Chef de Pôle CCI Martinique)
- Boris DUPOUX**
(Animateur Village by CA Martinique)
- Line DURPES** (Dir. ORANGE 972)
- Frantz EBADERE**
(Gérant GREEN TECHNOLOGIE)
- Bernard EDOUARD**
(Président MEDEF Martinique)
- Jocelyne ELISABETH** (Dir. AKTO)
- Christelle EUGENE**
(Chef d'Entreprise KARAMBOLE TOUR)
- Pascal FARDIN** (Dir Contacts Entreprises)
- Jules-Michel FAYAD**
(Groupe La Martiniquaise)
- Claude FELIOT** (SG CODERUM)
- Yvelise FAUVE-SABLON** (Pôle emploi)
- Odile FRANCOIS HAUGRIN**
(Vice-Pdte Pôle Martinique de l'Université
des Antilles)
- Carole FOULARD** (V-Pdte CCI)
- Yvon FILBLEUIL**
(Pdt. Ligue de Sport d'Entreprise)
- Jean-Luc GALY** (SG SIMAR)
- Guillaume GALLET de SAINT-AURIN**
(Membre CCI)
- Nicole GUANNEL**
(Resp Pole CCI Martinique)
- Didier GRAND** (Dir. Caisse Régionale
Martinique Guyane du Crédit Agricole)
- Philippe GUY** (Dir. SARA)
- Stéphane HAYOT** (DG Groupe GBH)
- Serge HIERSO**
(DG Groupe Pierre Marie-Joseph)
- Hervé HONORE** (Membre CCI Martinique)
- Yann HONORE** (Pdt CERC)
- François HUYGHUES DESPOINTES**
(Pdt SGDA)
- Philippe JEAN-ALEXIS**
(Dir. CCI Martinique)
- Simon JEAN JOSEPH**
(Pdt Sté d'exploitation Port du Marin)
- Clarisse JOACHIM**
(Docteur CHU Martinique)
- Philippe JOCK** (Pdt de la CCI Martinique)
- Gérald JOSEPH-ALEXANDRE**
(Chef d'Entreprise PLATYPUS AGENCY)
- Johan LACASCADE** (Resp. Grands
Comptes – INTER INVEST)
- Gérard LAGUERRE** (Président de l'UPEM)
- Roland LAMEYNARDIE** (V-Pdt CCI)
- Charles LARCHER** (Pdt du CODERUM)
- Jean-Bernard LEBEAU**
(DG 2DTA – Grpe VILEA)
- Patrick LECURIEUX DURIVAL** (SG MEDEF)
- Philippe LECUYER** (Pdt ZILEA)
- Grégory LEFEBVRE**
(Chef de Service DEAL)
- Alain LINISE**
(V-Pdt CLUSTER MARITIME MARTINIQUE)
- Fabrice LOUVART**
(Chargé de Mission DEAL)
- Kelly MAMADOU**
(Grand Port Maritime de Martinique)
- Jean-Claude MANERE** (Membre CCI)
- Lucie MANUEL**
(Pdte CONTACT ENTREPRISE)
- Clément MARIE** (Pdt CTOSMA)
- Pascale MARIE CLAIRE**
(Dir. Cabinet CCI Martinique)
- Pierre MARIE-JOSEPH**
(PDG Grpe Pierre MARIE-JOSEPH)
- Emmanuel MARIE LUCE**
(CARIB SECURIT SARL)
- Patrick MAZZEI** (V-Pdt CLUSTER
MARITIME MARTINIQUE)
- Marlyn MICHEL**
(Chef de Pôle CCI Martinique)
- Fred MIRAM MARTHE ROSE**
(V.Pdt LIGUE DE FOOTBALL MARTINIQUE)
- Alain MIROITE** (Administrateur Judiciaire)
- Kevin PARFAIT** (DG Groupe PARFAIT)
- Patrick PASTOUR**
(Maire du Village by CA Martinique)
- Paul-Eddy PAULIN** (Directeur Fonctions
Coordination-Partenariat Pôle Emploi)
- Samuel PEREAU** (Pdt LIGUE DE
FOOTBALL MARTINIQUE)
- Jérôme PERRIN**
(DG BRED Martinique-Guadeloupe)
- Lucie PHASODY** (BIG UP 4 START-UP)
- Florent PLASSE** (Fondation Clément)
- Murielle PRIVAT** (Gestionnaire de
Formation CCI Martinique)
- Wilhem PUJAR** (Dirigeant d'entreprises
STACKTICAL – ZOMBIE ROCK MEDIA – WP
EURL)
- Célia SAINVILLE** (Habitation Clément)
- Nathalie SEBASTIEN** (DGA Société
Aéroport Martinique Aimé CESAIRE)
- Jérôme TRINELLE** (DG ADIE Martinique)
- Miguel RADOM**
(Responsable de Pôle CCI Martinique)
- Dorothée de REYNAL**
(Pdte Réseau Entreprendre Martinique)
- Céline ROSE** (Pdte CPME Martinique)
- Jean Baptiste - ROTSEN**
(DG CCI Martinique)
- Henri SALOMON**
(Pdt Chambre de Métiers et de l'Artisanat)
- Philippe SENART** (Bâtonnier de l'Ordre
des Avocats de la Martinique)
- Olivier SUDRIE** (Cabinet DME)
- Line-Rose SYMPHOR** ()
(Collaborateur de Cabinet CCI Martinique)
- Emmanuelle SYLVESTRE**
(Docteur CHU Martinique)
- Frantz THODIARD**
(Pdt Directoire de la SAMAC)
- François Christophe URSULET**
(SG. SOMES)
- Jocelyn VAUTOR** (Chef d'Entreprise
DREAM MASTER WI)
- Alexandre VENTADOUR**
(Chef d'Entreprise Agence COMPLAY)
- Jacqueline VERONIQUE-BAUDIN**
(Docteur CHU Martinique)
- Jean-Rémy VILLAGEOIS**
(Pdt du Directoire du GRAND PORT)
- Jennifer VITELIUS** (SG AMPI)
- Gilles VOYER** (Artiste)
- Luc WANNIARACHCHI**
(Dir. Adjoint EDF Martinique)
- Yohann YANG-TING**
(Mandataire Judiciaire)
- Annie ZAIRE**
(Dir. Territoriale Pole emploi Martinique)
- Franck ZAMEO**
(Membre CCI)

